

4



0003884

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Gilly*.

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents pages*.

Lausanne, le *20 décembre* 1913.

Pour le Département :



fr Le Chef du service de police,
H. Fiaux

Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions
sont du Numéro 13 de l'année 1906 au Numéro 15 de l'année 1913.

Ce que nous certifions
Gilly le 2 Janvier 1914.



L'Officier de l'état civil
A. Carlier

Registre des mariages A.

N° 1

Meier
et
Zbinden

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meier Victor Jules

célibataire

agriculteur

originaire de Reisiswyl (Berne) domicilié à

Bugnans rière Essertines sur Rolle né à

Mont le vingt deux Février

mil huit cent quatre vingt dix sept fils de

Jean Meier, agriculteur à Bugnans et de

Louise Fanny née Chardon, sa femme

2. Zbinden Isaline Joséphine

célibataire

ménagère

originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à

Creux du Mas rière Mont née à

Creux du Mas le vingt trois Mars

mil huit cent quatre vingt quinze fille de

Henri Zbinden, décédé et de

Julie Louise née Brugger sa veuve au Creux du Mas

Comme témoins :

1. Muller François, jardinier à Bugnans

2. Fanny Meier, ménagère à Bugnans

Les publications ont eu lieu à Essertines le vingt quatre, à

Mont, Reisiswyl + Guggisberg le vingt six Janvier

mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le treize Février 1914

Pièces déposées :

1^o Extraits de naissance des fiancés2^o Autorisation de la mère de la fiancée de contracter mariage3^o Certificats de publication à Essertines, Mont, Reisiswyl et Guggisberg

Communiqué à l'état civil de Melchnau, Guggisberg et de Rolle

Les époux :

Victor Meier.

Isaline Meyer Zbinden

Les témoins :

François Muller

Fanny Meyer

L'officier de l'état civil :

A. Cardinaux

N^o 2
 Prod'hom
 et
 Späth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Prod'hom Robert Samuel
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Bursins domicilié à
Bursins né à
Gilly le vingt trois Octobre
 mil huit cent quatre vingt huit fils de
Jules-Henri Prod'hom, menuisier et de
Olympe née Chatelanat, sa femme à Bursins

2. Späth Anna
 célibataire
 sans profession
 originaire de Gottmadingen (G. Duché de Bade) domiciliée à
Gottmadingen née à
Gottmadingen le vingt D'écrit
 mil huit cent nonante un fille de
Andrius Späth, menuisier et de
Anna née Schmid, sa femme à Gottmadingen

Comme témoins :
 1. Jules Prod'hom, menuisier à Bursins
 2. Andrius Späth, menuisier à Gottmadingen

Les publications ont eu lieu à Bursins le vingt deux Janvier
 à Gottmadingen le vingt trois dit mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le dix neuf Mars 1914

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés
 Actes d'origine de la fiancée
 Certificats de publication à Bursins + Gottmadingen
 Autorisation du Conseil d'Etat
 de célébrer le mariage à Gilly

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
 à Sausanne

Les époux :

Robert Prod'hom
Anna Prod'hom Späth

Les témoins :

Jules Prod'hom, menuisier
And. Späth, Bursins

L'officier de l'état civil :

A. Carling

Registre des mariages A.

N° 3

Rolaz

et

Decrausaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rolaz Jules Albert

célibataire

agriculteur

originaire de Gilly domicilié à Gilly

né à Gilly le dix sept Juillet mil huit cent quatre vingt cinq

fils de Charles Louis Rolaz et de Marie Louise Henriette née Chevallaz

2. Decrausaz Aimée

célibataire

ménagère

originaire de Gollion domiciliée à Rolle

née à Gilly le dix Avril mil huit cent quatre vingt seize

fille de Edouard Decrausaz et de Aimée Fanny née Dony

Comme témoins : 1. Eugène Bugnon, gendarme à Gilly 2. Gustave Delacretaz, gendarme à Rolle

Les publications ont eu lieu à Gilly et Rolle le cinq et à Gollion le sept Mars mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 27 Mars 1914

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés et Certificats de publication à Gilly, Gollion et Rolle

Les époux :

Rolaz Albert

Aimée Rolaz Decrausaz

Les témoins :

Eugène Bugnon

G. Delacretaz

L'officier de l'état civil :

A. Carling

Communiqué à l'état civil de Cossonay et de Rolle

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

N^o 4
Larpin
et
Gailloud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Larpin Gustave Eugène _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Bursinel & Fécly _____ domicilié à

Bursinel _____ né à

Bursinel _____ le premier juillet _____

_____ mil huit cent quatre vingt _____ fils de

Gustave François Larpin, agriculteur à Bursinel et de
Rosalie née Carin, décédée _____

2. Gailloud Fanny Louise _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Villeneuve Noville & Renmaz _____ domiciliée à

Bursinel _____ née à

Carauge (Genève) _____ le six Août _____

_____ mil huit cent quatre vingt douze _____ fille de

François Frédéric Charles Gailloud à Genève et de
Louise Fanny née Barrat décédée _____

Comme témoins :

1. Hermine Oyaert, femme de Chambaud Genève

2. Georges Aubert, agriculteur à Fécly

Les publications ont eu lieu à Bursinel le deux, à Fécly, Villeneuve Noville et Renmaz le trois Mars mil neuf cent quatorze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt huit Mars 1914.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés _____

Certificats de publication à Bursinel, Fécly, Villeneuve Noville et Renmaz _____

Communiqué à l'état civil d'Aubonne & de Villeneuve _____

Les époux :

Larpin Gustave

Fanny Larpin Gailloud.

Les témoins :

Hermine Oyaert.

Georges Aubert

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Registre des mariages A.

N° 5

Nichon
et
Roulin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nichon Auguste Julien

célibataire

agriculteur

originaire de Gilly domicilié à

Vinay près Gilly né à

Gilly le vingt quatre Mai

mil huit cent quatre vingt six fils de

François Louis Nichon décédé et de

Susanne née Billard, sa veuve à Gilly

2. Roulin Aline Marguerite

célibataire

monagère

originaire de Provence domiciliée à

Provence née à

Provence le quatorze Mars

mil huit cent quatre vingt sept fille de

Ami Roulin et de

Marie Adèle née Jeanmonod à Provence

Comme témoins :

1. Héli Pauly, bachelier à Gilly

2. Christian Hauswirth à Gilly

Les publications ont eu lieu à Gilly le quatre et à Provence
le six Avril mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 29 Avril 1914

Pièces déposées :

- 1° Extraits de naissance des fiancés
- 2° Certificats de publication à Gilly et Provence

Les époux :

A. Nichon
Aline Nichon Roulin

Les témoins :

H. Pauly Gilly
Guillaume Gilly

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 6
Brugnier
et
Loriol

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brugnier Maurice Julien
celibataire
agriculteur
originaire de Essertines sur Rolle domicilié à
Essertines né à
Essertines le trois octobre
mil huit cent nonante deux fils de
Emile François Brugnier et de
Laure Marie née Dumarcheray

2. Loriol Aline Louise
celibataire
ménagère
originaire de Gimel domiciliée à
Gimel née à
Gimel le neuf juin
mil huit cent nonante deux fille de
César Marc Louis Loriol et de
Ida née Lecaultre

Comme témoins :
1. Edouard Lecaultre, agriculteur à Gimel
2. Alice Lecaultre, ménagère à Gimel

Les publications ont eu lieu à Essertines le d'auye et à Gimel
le treize Mai mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 5 juin 1914

Pièces déposées :

1. Extraits de naissance des fiancés
2. Certificats de publication à Essertines et Gimel

Communiqué à l'état civil de
Gimel

Les époux :

Maurice Brugnier,
Mme Brugnier Loriol.

Les témoins :

Bernard Lecaultre agriculteur Gimel.
Alice Lecaultre Ménagère Gimel

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Registre des mariages A.

N^o 7
Quiblier
et
Gay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Quiblier Samuel Frédéric

agriculteur

célibataire

originaire de Gilly domicilié à

Gilly né à

Vincennes Gilly le vingt quatre Mars

mil huit cent nonante un fils de

Marc Frédéric Quiblier, agriculteur à Vincennes et de

Domise Frédérique Demaurex décédée

2. Gay Jenny

ménagère

célibataire

originaire de Essertines sur Rolle domiciliée à

Gilly née à

Gilly le vingt quatre juillet

mil huit cent nonante trois fille de

Jules Gay, agriculteur à Gilly et de

Marc Julie nie Cartier, sa femme

Comme témoins : 1. Frédéric Quiblier, agriculteur à Vincennes

2. Jules Gay, agriculteur à Gilly

Les publications ont eu lieu à Gilly & à Essertines le cinq

juin mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le deux juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

1^o Extraits de naissance des fiancés

2^o Certificats de publication à Gilly & Essertines

Les époux :

S. Quiblier
J. Quillier nie Gay.

Les témoins :

Frédéric Quiblier
Jules Gay.

L'officier de l'état civil :

A. Carling

Communiqué

N^o 8
Rojard
et
Cothésy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rojard Albert Henri
celibataire
agriculteur
originaire de Gilly domicilié à
Gilly né à
Gilly le vingt huit septembre
mil huit cent nonante un fils de
Jules Henri Rojard agriculteur à Gilly et de
Jeanne Honuelle née Michon, sa femme

2. Cothésy Adèle
celibataire
ménagère
originaire de Dampierre (Vaud) domiciliée à
Gilly née à
Dampierre le vingt six octobre
mil huit cent nonante fille de
Héli Cothésy agriculteur à Dampierre et de
Eugénie née Lache, sa femme

Comme témoins :
1. Henri Rojard, agriculteur à Gilly
2. Bertha Cothésy, ménagère à Dampierre

Les publications ont eu lieu à Gilly le dix neuf et à Dampierre
le vingt juin mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le dix juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

1^{er} Extraits de naissance des fiancés
2^o Certificats de publication
à Gilly et Dampierre

Les époux :

Albert Rojard.
Adèle Rojard Cothésy

Les témoins :

Rojard Henri
Cothésy Bertha

L'officier de l'état civil :

A. Carliery

Communiqué à l'état civil
de Sucens

Registre des mariages A.

N° 9
Hauswirth
et
Bubloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hauswirth Ernest

célibataire

serurier

originaire de Châtelet (Berne) domicilié à

Bursins né à

Bursins le deux Février

mil huit cent nonante m fils de

Charles Hauswirth et de

Fanny Louise née Prod'homme

2. Bubloz Aline Louise

célibataire

menagère

originaire de La Chappe domiciliée à

Gurnis née à

Gurnis le huit Mai

mil huit cent nonante deux fille de

Constant Bubloz, agriculteur à Gurnis et de

Marie Louise née Lache sa femme

Comme témoins : 1. Jules Guichard, jardinier à Gilly

2. Aline Requin à Bursins

Les publications ont eu lieu à Bursins et Gurnis le quatre, à La Chappe le cinq et à Châtelet le six juin mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le onze juillet 1914

Pièces déposées :

1. Extraits de naissance des fiancés

2. Certificats de publication à Bursins, Gurnis La Chappe & Châtelet

Les époux :

Ernest Hauswirth

Aline Hauswirth Bubloz

Les témoins :

Guichard Jules

Aline Requin

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Communiqué à l'état civil de Châtelet & Cossonay

N° 10
Bichet
et
Feignoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bichet Gustave Ami
cibataire
agriculteur
originaire de St-Burigny domicilié à
St-Burigny né à
St-Burigny le dix neuf Février
mil huitcent quatre vingt cinq fils de
Samuel Julien Bichet, agriculteur à St-Burigny et de
Louise Fanny nee Rossier, sa femme

2. Feignoux Marie Céline
cibataire
menagère
originaire de St-Burigny domiciliée à
St-Burigny née à
St-Burigny le onze juillet
mil huitcent quatre vingt six fille de
Auguste Jacques Louis Feignoux, agriculteur et de
Louise Harbense nee Burrel, sa femme à St-Burigny

Comme témoins :
1. Charles Lillaud, charron à St-Burigny
2. Fanny Feignoux à St-Burigny

Les publications ont eu lieu à St-Burigny les vingt trois juin
mil neufcent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

July le 18 juillet 1914

Pièces déposées :

1. Extraits de naissance des
fiancés
2. Certificat de publication
à St-Burigny

Communiqué

Les époux :

Gustave Bichet
Marie Bichet Feignoux

Les témoins :

Charles Lillaud à St-Burigny
Fanny Feignoux à St-Burigny

L'officier de l'état civil :

A. Carling

Registre des mariages A.

N° 11
Duvand
et
Bielser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duvand Jules Louis
célibataire
agriculteur
originaire de Gilly domicilié à Gilly
né à Gilly le dix huit
mil huit cent quatre vingt dix fils de
Jules Frédéric Duvand, agriculteur et de
Julie née Ladray, sa femme, à Gilly

2. Bielser Berthe
célébataire
ménagère
originaire de Pratteln (Bâle Campagne) domiciliée à Gilly
née à Gilly le cinq août
mil huit cent quatre vingt deux fille de
Emile A. Bielser, boulanger et de
Sophie née Durin, sa femme à Gilly

Comme témoins :
1. Eugène Volet, agriculteur à Gilly
2. Eugénie Volet, ménagère à Gilly

Les publications ont eu lieu à Gilly le vingt cinq et à Pratteln les vingt sept Juin mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 24 Juillet 1914

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés
2° Certificats de publication à Gilly et Pratteln

Les époux :

Duvand Jules
Berthe Duvand Bielser

Les témoins :

Eugène Volet Gilly
Eugénie Volet Gilly

L'officier de l'état civil :

A. Castier

Communiqué à l'Etat civil de Pratteln

N° 12

Monod
et
Van Huyden

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monod Jean Frédéric Adrien
célibataire
Officier Instructeur
originaire de Morges Vullierens & Chardonne domicilié à
Berne né à

Genève le douze septembre
mil-huitcent quatre vingt six fils de
Jean Frédéric Monod et de

Célestine Emma née Le Coinet à Genève

2. Van Huyden Madeleine Alice
célibataire
sans profession
originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à
Plainpalais le vingt septembre
mil-huit cent quatre vingt onze fille de

Hermann Frédéric Van Huyden, décédé et de
Anne Henriette née Balid à Lausanne

Comme témoins : 1. Gaston de Lersert, rentier
2. Albert de Lersert les deux à Vevy

Les publications ont eu lieu à Berne le trois, à Morges,
à Vullierens et à Chardonne le quatre juillet
mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 1^{er} Août 1914

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat
civil de Berne de célébrer
le mariage

Les époux :

Monod

Madeleine Monod van Huyden

Les témoins :

Gaston de Lersert
Albert de Lersert

L'officier de l'état civil :

A. Cartier

divorcé.
Ce mariage a été dissous
par le divorce selon jugement
du Tribunal de district de
Lausanne du 27 novembre
1916, définitif et exécutoire
le 14 décembre 1916
Gilly, le 27 décembre 1916
l'officier de l'état civil.
H. Belacina

Imprimerie Vaudaise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 13

Henriod

et

Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henriod Henri Gustave

célibataire

agriculteur

originaire de Begnins domicilié à

Begnans rive Essertines sur Rolle né à

Begnans le dix Décembre

mil huit cent quatre vingt huit fils de

Eugène Henriod, agriculteur à Begnans et de

Amélie Marie née Horet sa femme

2. Rochat Adèle Edith

célibataire

ménagère

originaire de Leu domiciliée à

Cartegnin née à

Kufflens la Ville le treize Mars

mil huit cent quatre vingt seize fille de

Emile Louis Rochat, agriculteur à Cartegnin et de

Emma Adèle née Panchaud, sa femme

Comme témoins :

1. François Muller, jardinier

2. Ida Henriod, les deux à Begnans

Les publications ont eu lieu à Essertines et Cartegnin le quatre à Begnins et le Leu le six juillet mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 3 Août 1914

Pièces déposées :

1^o Extraits de naissance des fiancés2^o Autorisation des parents de la fiancée de contracter mariage3^o Certificats de publication à Essertines Cartegnin Begnins et Leu

Communiqué à l'état civil de Begnins et du Leu

Les époux :

Gustave Henriod
Adèle Henriod Rochat

Les témoins :

François Muller
Ida Henriod

L'officier de l'état civil :

A. Carling

N^o 14
Clément
et
Jorand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clément Marius Edouard Jules _____
célibataire, agriculteur _____

originaire de Carigny (Genève) _____ domicilié à
Châtel d'Essertines _____ né à

_____ le vingt cinq Mars _____
_____ mil huit cent quatre vingt trois _____ fils de
Hélius Marius Clément agriculteur à Châtel _____ et de
Félicie Julie née Jorand, sa femme _____

2. Jorand Augusta Germaine _____
célibataire, ménagère _____

originaire de Baugy Villars _____ domiciliée à
Baugy Villars _____ née à

Baugy Villars _____ le trente un Décembre _____
_____ mil huit cent quatre vingt deux _____ fille de
Ernste Jules Jorand, agriculteur à Baugy _____ et de
Julie Gina Adèle née Rasset, sa femme _____

Comme témoins : } 1. Edmond Clément agriculteur à Châtel
2. Jeanne Rasset à Baugy _____

Les publications ont eu lieu à Essertines et Carigny le vingt deux et à Baugy Villars le vingt trois juillet mil neuf cent quatorze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 5 Octobre 1914

Pièces déposées :

1^o Extraits de naissance des fiancés _____
2^o Certificats de publication à Essertines, Carigny + Baugy Villars _____

Les époux :

Marius Clément
Augusta Clément née Jorand

Les témoins :

Edmond Clément
Jeanne Rasset

Communiqué à l'état civil d'Aulorome et au Bureau cantonal de l'état civil de Genève _____

L'officier de l'état civil :

A. Carigny

Registre des mariages A.

N° 15

Berger
et
André

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berger Henri Horec

célibataire

agriculteur

originaire de Gilly domicilié à

Gilly né à

Gilly le vingt sept Octobre

mil huit cent septante huit fils de

Élie Julien Berger et de

Marie Louise née Craisier, sans deux décédés

2. André Henriette Agathe

célibataire

cuisinière

originaire de Gilly domiciliée à

Genève née à

Gilly le six Juin

mil huit cent quatre vingt six fille de

John Albert André, décédé et de

Louise Henriette Ferdine Annette Bauris, sa veuve

Comme témoins :
1. Auguste Bourguignon, agriculteur
2. Albertine Cachet, couturière, les deux à GillyLes publications ont eu lieu à Gilly le 20 et à Genève le 24 No-
vembre mil neuf cent quatorzeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 11 Décembre 1914

Pièces déposées :

1. Extraits de naissance des fiancés

2. Certificats de publication à Gilly + Genève

Communiqué au Bureau cantonal de l'état civil à Genève

Les époux :

Henri Berger

Agathe Berger André

Les témoins :

Auguste Bourguignon Gilly

Albertine Cachet Gilly

L'officier de l'état civil :

A. Cardier

N^o 16
Christinet
et
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Christinet Henri Louis Octave
veuf de Julie Adèle Céline Dumastheray
agriculteur
originaire de Le Vaud domicilié à
Burigny né à
Le Vaud le seize juillet
mil huitcent soixante-cinq fils de
Henri Augustin Christinet et de
Louise Henriette née Languetin

2. Blanc Bertha
célibataire
commerçante
originaire de Belmont sur Lausanne domiciliée à
Burigny née à
Puidoux le onze juillet
mil huitcent soixante-cinq fille de
Jean Marc Samuel Blanc et de
Henriette née Rouge

Comme témoins :
1. Robert Paley, garde-malade à Ayon
2. François Blanc, vigneron à Epesses

Les publications ont eu lieu à Burigny Le Vaud le sept
et à Belmont le huit Décembre mil neuf cent
quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 26 Décembre 1914

Pièces déposées :

- 1^o Extraits de naissance des fiancés
- 2^o Actes de décès de la 1^{re} femme du fiancé
- 3^o Certificats de publication à Burigny, Le Vaud et Belmont

Les époux :

Louis Christinet
Bertha Christinet ou
Blanc

Les témoins :

Robert Paley
F. Blanc

Communiqué à l'état civil de
Berquins et Belmont

L'officier de l'état civil :

A. Carlioz

*Visé le 19 Janvier 1915
Leprieux
Mital*

Registre des mariages A.

N°

et

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:~~

1. Le numéro 16 à la page 16 est celui de la dernière ins-
cription faite dans l'année 1914:

Les deux doubles du présent registre sont conformes

~~originaires de~~ Ce que nous certifions domicilié à

Gilly le 5 janvier 1915 L'officier de l'état civil né à



le A. Cartier mil cent fils de

et de

2. Un double a été remis le 5 janvier 1915 à l'Autorité
cantonale en vertu de l'art. 14 de l'ordonnance fédérale
du 25 Février 1910

originaires de Gilly le 5 janvier 1915. L'officier de l'état civil domiciliée à



A. Cartier née à

le mil cent fille de

et de

Comme témoins : 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communique

L'officier de l'état civil :

1915

N° 1

Chevalley
et
Bühler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Paul Samuel

célibataire

agriculteur

originaire de Luidaux domicilié à

Essertines (Le Pontet) né à

Essertines le dix Septembre

mil huit cent quatre vingt cinq fils de

Emile Emmanuel Chevalley et de

Adèle Julie Adolphine née Herminod

2. Bühler Rosa

célibataire

ménagère

originaire de Boltigen (Berne) domiciliée à

Essertines née à

Zweisimmen (Berne) le vingt neuf Avril

mil huit cent nonante trois fille de

Jacob Bühler et de

Anna Maria née Schneider

Comme témoins :
1. Maurice Herminod, agriculteur à Essertines
2. Jacob Bühler, agriculteur à Blattenburg

Les publications ont eu lieu à Essertines le cinq, à Luidaux et Boltigen le sept Février mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 26 février 1915

Pièces déposées :

- 1. Extraits de naissance des fiancés
- 2. Certificats de publication à Essertines, Luidaux & Boltigen

Les époux :

Paul Chevalley
Rosa Chevalley-Bühler

Les témoins :

Maurice Herminod, Essertines
Jacob Bühler Blattenburg

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Communiqué à l'Etat civil de St-Saphorin - Boltigen

Registre des mariages A.

N° 2

Duvand

et

Gros

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duvand Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Gilly domicilié à

La Bossenaz rière Cardequin né à

Cardequin le trois janvier

mil huit cent septante un fils de

Jules Louis Duvand et de

Fanny Louise née Sumartheray, décédés

2. Gros Fanny Jenny dite Eugénie

célibataire

menagère

originaire de Bière domiciliée à

Bière née à

Gimel le trois Août

mil huit cent quatre vingt trois fille de

Lucien Jules Gros, absent et de

Julie Marie née Quiblier, sa femme à Bière

- Comme témoins :
- 1. Alfred Gros, employé C.F. à Lausanne
 - 2. E. Quiblier, agriculteur à Lamolens, Essertines

Les publications ont eu lieu à Gilly, Cardequin le neuf et à Bière le dix Mars mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 25 Mars 1915

Pièces déposées :

- 1° Extraits de naissance des fiancés
- 2° Certificats de publication à Gilly, Cardequin et Bière

Communiqué à l'état civil de Bière

Les époux :

Ls. Duvand
Eugénie Duvand Gros

Les témoins :

Gros Alfred
Quiblier

L'officier de l'état civil :

A. Carhioz

Par jugement rendu le 6 novembre 1916 par le Tribunal civil du District de Rolle, ce mariage a été dissous par le divorce.

Le divorce a été prononcé en application de l'art. 142 du code civil suisse. Le Tribunal a désigné le mari comme époux coupable et a fixé à 2 ans le délai pendant lequel il ne pourra se remarier.

Gilly le 30 Décembre 1916
L'officier de l'état civil
A. Carhioz

No 3

Guichard

et
Requin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guichard Jules Louis Auguste

celibataire

jardinier

originaire de Borex et de Chéserey domicilié à

St. Vincent sur Gilly né à

Chéserey le vingt quatre Mai

mil-huit-cent quatre-vingt-onze fils de

Armi Louis Guichard et de

Louise Susanne née Bally à Chéserey

2. Requin Aline Florence

celibataire

ménagère

originaire de Charomay domiciliée à

Bursins née à

Bursins le neuf Décembre

mil-huit-cent quatre-vingt-treize fille de

Jean Requin et de

Louise Jenny née Dubloz

Comme témoins :

1. Henri Guichard, valet de chambre à Chéserey

2. Jeanne Requin ménagère à Bursins

Les publications ont eu lieu à Gilly et Bursins le cinq, à
Charomay, Borex & Chéserey le six Mars mil neuf
cent quinzeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 27 Mars 1915

Pièces déposées :

1^o Extraits de naissance des
fiancés2^o Certificats de publication
à Gilly, Bursins, Borex
Chéserey & Charomay

Les époux :

Guichard Jules
Aline Guichard Requin

Les témoins :

Guichard Henri
Jeanne Requin

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Communiqué à l'état civil de
Gingins et de Charomay

Registre des mariages A.

N^o 4

Jacot

et

Bourgeois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacot Emile Jules _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Reverolle _____ domicilié àGilly _____ né àDenens _____ le quatorze Avril __________ mil huit cent quatre vingt trois _____ fils deLouis Jules François Jacot _____ et deAdèle née Muser, décédée _____2. Bourgeois Marguerite Marie _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Laisin, Haute Savoie, France _____ domiciliée àGilly _____ née àGilly _____ le vingt Octobre __________ mil huit cent quatre vingt deux _____ fille deMarie François Bourgeois, agriculteur _____ et deFanny Marie née Germain sa femme _____Comme témoins : } 1. François Bourgeois, agriculteur à Gilly2. Louis Rolaz, agriculteur à GillyLes publications ont eu lieu à Gilly le vingt deux, à Reverollele vingt trois et à Laisin le vingt cinq Avrilmil neuf cent quinze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 26 Mai 1915

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés

Consentement des parents de la

_____ fiancée _____

Certificat de capacité matri-

_____ moniales délivré par le

_____ Consul général de France

Certificats de publication à

Gilly, Reverolle & Laisin

Communiqué à l'état civil de

Collombier et à la Chancelleried'état à Lausanne _____

Les époux :

Emile JacotMarguerite Jacot Bourgeois

Les témoins :

François BourgeoisLouis Rolaz

L'officier de l'état civil :

Ch. Carlier

N° 5
Bédary
et
Boudry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bédary Adalbert Henri

celibataire

instituteur

originaire de Montrichet domicilié à

St. Bonnet / Dully né à

Montrichet le dix sept Février

mil huit cent quatre vingt six fils de

Louis Henri Ami Bédary, décédé et de

Marie née Desponds sa veuve à Montrichet

2. Boudry Susanne Hélène

ménagère

celibataire

originaire de Ecoteaux domiciliée à

Bursins née à

Bursins le dix juin

mil huit cent quatre vingt neuf fille de

Charles Frédéric Samuel Boudry, agriculteur et de

à Bursins et de Alice Isaline née Brod'homme, décédée

Comme témoins : 1. Charles Boudry, forgeron à Bursins

2. Alice Rosset, garde malade à Gilly

Les publications ont eu lieu à Dully & Bursins le dix sept
à Montrichet & Ecoteaux le dix huit Mai mil huit
cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 12 Juin 1915.

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés

2° Certificats de publication à Dully, Bursins, Montrichet & Ecoteaux

Communiqué à l'état civil de L'Isle & de Palézieux

Les époux :

Bédary
Susanne Bédary-Boudry

Les témoins :

Ch. Boudry
Alice Rosset

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Registre des mariages A.

N° 6
Debonneville
et
Bron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Debonneville Ernest Léonard
celibataire
agriculteur
originaire de Gimel domicilié à
Bursinel né à
Aubonne le vingt quatre Octobre
mil huit cent quatre vingt huit fils de
Constant Léonard Debonneville et de
Victoire Marie Jeanne née Humartheray

2. Bron Bernadette Marie
celibataire
menagère
originaire de Bernex (H. Savoie) France domiciliée à
Bursinel née à
Bernex le douze Juillet
mil huit cent quatre vingt douze fille de
Félix Bron et de
Rose née Jacquier

Comme témoins :
1. Hély Pauly, baulanger à Gilly
2. Nelyse Rochat, agriculteur à Bursinel

Les publications ont eu lieu à Bursinel le trois, à Gimel le
six et à Bernex le dix huit Juillet mil neuf
cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le onze Août mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
1° Extraits de naissance des fiancés
2° Autorisation du Père de la fiancée
3° Acte de décès de la mère de la fiancée
4° Certificats de publication à
Bursinel, Gimel et Bernex
5° Certificat de capacité matri-
moniale de la fiancée
6° Autorisation du Conseil d'Etat
de célébrer le mariage
Communiqué à l'état civil de Gimel
et à la Chancellerie d'Etat à
Lausanne

Les époux :
Ernest Debonneville
Marie Debonneville Bron

Les témoins :
H. Pauly
H. Rochat

L'officier de l'état civil :
Ch. Castier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

No 7
Rosset
et
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosset Emile
celibataire
employé aux C.H.F.
originaire de Baugy domicilié à Gilly né à Gilly le vingt quatre Mars mil huit cent quatre vingt sept fils de Louis Emile Rosset, agriculteur à Gilly et de Charlotte Augustine née Billard, sa femme

2. Chevalley Cécile Louise
celibataire
menagée
originaire de Chierrens domiciliée à Genthod née à Saint Lires le huit Septembre mil huit cent quatre vingt onze fille de Eugène Chevalley, agriculteur à Aubonne et de Cécile Julie née Audier, sa femme

Comme témoins :
1. Robert Rosset, employé C.H.F. à Gilly
2. Isabelle Rosset, repasseuse à Gilly

Les publications ont eu lieu à Gilly le 6^o six, à Baugy & Chierrens le sept et à Genthod le quatorze ~~Septembre~~ mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 8 Septembre 1915.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés
Certificats de publication à Gilly, Baugy, Chierrens et Genthod

Les époux :

Emile Rosset
Louise Rosset Chevalley

Les témoins :

R. Rosset
Isabelle Rosset

L'officier de l'état civil :

A. Castiez

Approuvé la radiation du mot
Septembre à la 23^e ligne de
cet acte et son remplacement
par le mot huit.

L'officier de l'état civil
A. Castiez

Registre des mariages A.

N^o 8
Gudet
et
Sergy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gudet Louis Charles
celibataire
agriculteur
originaire de Burligny domicilié à
Burligny né à
Burligny le quatre Novembre
mil huit cent quatre vingt six fils de
François Louis Gudet et de
Marie Louise née Gallot

2. Sergy Marie Lina
celibataire
ménagère
originaire de Burligny domiciliée à
Burligny née à
Burligny le dix Février
mil huit cent quatre vingt quatorze fille de
Charles Louis Daniel Sergy et de
Mélina Lina née Christinet

Comme témoins :
1. Edouard Baudry, employé C.F.D. à Berens
2. Blanche Gudet, ménagère à Burligny

Les publications ont eu lieu à Burligny le neuf Septembre
mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 9 Octobre 1915

Pièces déposées :
1^{er} Extraits de naissance des fiancés
2^o Certificat de publication à Burligny

Les époux :
Gudet Louis
Marie Gudet Sergy

Les témoins :
Baudry Edouard
Blanche Gudet

L'officier de l'état civil :
A. Carlioz

Communiqué

N^o 9
Christinet
et
Delamuraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Christinet Maurice Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Le Vaud domicilié à

Nerstigny né à

Longirod le huitième Mai

mil huitcent quatre vingt treize fils de

Charles Henri Frédéric Christinet et de

Euphrasine Lina née Killebay

2. Delamuraz Lucie Fanny

célibataire

ménagère

originaire de Longirod domiciliée à

Nerstigny née à

Nerstigny le deux Mai

mil huit cent quatre vingt treize fille de

Jean Louis Henri Delamuraz et de

Augustine née Dupin

Comme témoins : 1. Louis Delamuraz à Nerstigny

2. Louise Rudaz à Begnins

Les publications ont eu lieu à Nerstigny le huit, à Le Vaud le dix et à Longirod le onze Octobre mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 29 Octobre 1915

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés

Certificats de publication à Nerstigny, Le Vaud et Longirod

Communiqué à Begnins et Longirod

Les époux :

Christinet Maurice

Christinet Lucie Delamuraz

Les témoins :

Louis Delamuraz

Louise Rudaz

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Registre des mariages A.

N^o 10
Humbert
et
Velan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Humbert Maurice Ernest

célibataire

agriculteur

originaire de Marchissy domicilié à

Burigny né à

Burigny le quatorze juin

mil huit cent quatre vingt neuf fils de

Ami Lucien Humbert et de

Sophie Olga née Christinet, sa femme

2. Velan Marie Olga

célibataire

ménagère

originaire de Bassins domiciliée à

Bassins née à

Bassins le douze novembre

mil huit cent quatre vingt treize fille de

Jules Charles Daniel Velan et de

Amélie née Renaud, sa femme

Comme témoins :

1. Gustave Christinet, agriculteur à Marchissy

2. Bertha Christinet à Marchissy

Les publications ont eu lieu à Burigny le 8 à Marchissy
le onze et à Bassins le douze Octobre 1915 mil neuf
cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 6 novembre 1915

Pièces déposées :

1^o Extraits de naissance des fiancés

2^o Certificats de publication à Burigny, Marchissy et Bassins

Les époux :

Maurice Humbert
Olga Humbert Velan

Les témoins :

Christinet Gustave Marchissy
Bertha Christinet Marchissy

L'officier de l'état civil :

A. Carlioz

Communiqué à l'état civil de
Longirod et Begnins

N^o 11.
 Decurnex
 et
 Huguet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Decurnex John Paul

célibataire
 agriculteur
 originaire de Vullierens domicilié à
Bugnaut rive Essertines né à
Gilly le neuf novembre

mil huit cent quatre vingt dix fils de
François Louis Julien Decurnex et de
Louisa Sophie née Margot

2. Huguet Adèle Benicette

célibataire
 ménagère
 originaire de Carteguin et de St Pierre domiciliée à
Mont sur Rolle née à
Carteguin le neuf
novembre mil huit cent quatre vingt quinze fille de

Alfred Henri Huguet et de
Adèle née Moret

Comme témoins :
 1. Alfred Huguet, agriculteur à Mont
 2. Alice Decurnex à Bugnaut

Les publications ont eu lieu à Carteguin + Essertines le neuf
à Vullierens, St Pierre + Rolle les dix novembre mil
neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 26 novembre 1915

Pièces déposées :

- 1^o Extraits de naissance des fiancés
- 2^o Certificats de publication à
Vullierens, Carteguin St Pierre
Essertines et Mont

Les époux :

John Decurnex
et Adèle Decurnex Huguet

Les témoins :

Huguet Alfred
Alice Decurnex

L'officier de l'état civil :

A. Carlioz

Communiqué à l'état civil de
Collombier, St Pierre + Rolle

Registre des mariages A.

N^o 12

Munier

et

Vulliet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Munier Alois Antoine

célibataire

agriculteur

originaire de Perroy

Dully

Dully

domicilié à

né à

le neuf Avril

mil huit cent quatre vingt neuf

fils de

Louis Julien Munier agriculteur

et de

Marie Louise née Nord à Dully

2. Vulliet Emma Louise

célibataire

ménagère

originaire de Nyes

Céligny (Genève)

Céligny

domiciliée à

née à

le vingt quatre Septembre

mil huit cent quatre vingt onze

fille de

Charles Vulliet, agriculteur

et de

Fanny née Aubert à Céligny

Comme témoins :

1. Paul Munier agriculteur à Dully

2. Marguerite Vulliet à Céligny

Les publications ont eu lieu à Dully, Perroy, Céligny le vingt quatre et à Nyes le vingt cinq Septembre mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dully le dix Décembre 1915

Pièces déposées :

- 1^o Extraits de naissance des fiancés
- 2^o Certificats de publication à Dully, Perroy, Nyes & Céligny

Les époux :

Munier Alois

Emma Munier Vulliet

Les témoins :

Marguerite Vulliet

Paul Munier

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Communiqué à l'état civil de Rolle et Coppet & au Bureau cantonal de l'état civil à Genève

N^o 13
Bichet
et
Callant

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bichet Jules Louis _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Nurbigny _____ domicilié à
Nurbigny _____ né à
Paris (France) _____ le dix sept Mai _____
 mil huit cent quatre vingt quatre fils de
Jules Bichet _____ et de
Marie Breton décédée _____

2. Callant Julia Elise _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Bequins _____ domiciliée à
Clavelière rive Bequins _____ née à
Clavelière _____ le trente un juillet _____
 mil huit cent quatre vingt seize fille de
David Charles Callant, agriculteur à Bequins _____ et de
Julie Henriette Elise Dessia, décédée _____

Comme témoins :
 1. Ernest Callant à Clavelière _____
 2. Alice Burnet à Nurbigny _____

Les publications ont eu lieu à Nurbigny le dix sept et à
Bequins le dix huit Novembre mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 11 Décembre 1915

Pièces déposées :

1. Extraits de naissance des fiancés
 2. Certificats de publication à Nurbigny + Bequins _____

Les époux :

Bichet Jules Louis
Elise Bichet Callant

Les témoins :

Ernest Callant
Alice Burnet

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Registre des mariages A.

N^o 14
Tachet
et
André

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tachet Edouard
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Vaulion domicilié à
Gilly né à
Gilly le treize Octobre
mil huit cent quatre vingt six fils de
Louis Samuel Albert Tachet et de
Sauise née Delorant

2. André Alice Marguerite
 célibataire
 ménagère
 originaire de Gilly domiciliée à
Gilly née à
Gilly le quatre Juillet
mil huit cent quatre vingt cinq fille de
Jules André et de
Julie née Michon

Comme témoins :
 1. Edouard André, agriculteur à Gilly
 2. Germaine André, femme de chambre à Genève

Les publications ont eu lieu à Gilly et Vaulion le vingt cinq
Novembre mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 24 Décembre 1875

Pièces déposées :
 1^o Extraits de naissance des fiancés
 2^o Certificats de publication à Gilly - Vaulion

Les époux :
Edouard Tachet
Alice Tachet André

Les témoins :
Edouard André
Germaine André

L'officier de l'état civil :
A. Carlioz

Communiqué à l'état civil de
Vaulion

No

*N° 14 Janvier et 19/16
le préfet, Wittel*

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:~~

1. Le numéro 14 à la page 31 est celui de la dernière inscription
faite dans l'année 1915

Les deux doubles du présent registre sont conformes
originaire de Ce que nous certifions domicilié à

Gilly le 5 Janvier 1916 L'officier de l'état civil né à



le A. Carlier
mil cent fils de

et de

2. Un double a été remis le 6 janvier 1916 à l'Autorité
cantonale en exécution de l'art 14 de l'ordonnance fédérale
du 25 février 1910

originaire de Gilly le 6 janvier 1916 domiciliée à



L'officier de l'état civil née à
le A. Carlier

mil cent fille de
et de

Comme témoins : 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

1916

N° 1

Crosier

et

Quiblier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crosier Edouard

célibataire

agriculteur

originaire de Gilly domicilié à

Gilly né à

Gilly le

seize Octobre mil huit cent quatre vingt neuf fils de

Jules Charles Albert Crosier et de

Jeanne Louise née Durand

2. Quiblier Lina Lucie

célibataire

ménagère

originaire de Gilly domiciliée à

Gilly née à

Gilly le

vingt deux mil huit cent quatre vingt onze fille de

François Louis Quiblier et de

Marie née Ostermann

Comme témoins :

1. François Quiblier agriculteur à Gilly

2. François Crosier agriculteur à Gilly

Les publications ont eu lieu à Gilly le vingt trois Octobre
mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 18 Février 1916

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés

Certificat de publication à Gilly

Communiqué

Les époux :

Edouard Crosier

Lina Quiblier née Quiblier

Les témoins :

Crosier François

Quiblier François

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N^o 2
 Duruz
 et
 Jaquillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duruz Louis Auguste _____
 célibataire _____
 jardinier _____
 originaire de Bofflons _____ domicilié à
Gilly, avant à Genthod (Genève) _____ né à
Charornay _____ le sept juillet _____
 _____ mil huit cent nonante six _____ fils de
Louis Duruz _____ et de
Zélie née Perrinaz _____

2. Jaquillard Louisa Alice _____
 célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de Raugemont _____ domiciliée à
Bursins _____ née à
Bursins _____ le quatorze Mai _____
 _____ mil huit cent quatre vingt _____ fille de
Louis Gabriel Jaquillard _____ et de
Adèle Louise née Monthanney _____

Comme témoins : } 1. Auguste Abrozol, Horticulteur à Genève
 } 2. Anna Abrozol son épouse _____

Les publications ont eu lieu à Genthod le quinze, à Raugemont
le seize, à Bofflons et Bursins le dix sept février mil
neuf cent seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 4 Mars 1916.

Pièces déposées :
Autorisation de l'officier
de l'état civil de Genthod
de célébrer le mariage à
Gilly _____

Les époux :
L. Duruz.
Louisa Duruz née Jaquillard

Les témoins :
A. Abrozol
A. Abrozol

Communiqué à l'état civil de
Genthod, Remainmôttes et
Raugemont _____

L'officier de l'état civil :
A. Carbiery

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 3
Pilloud
et
Haldi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilloud Jules Albert _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de *Surbigny* _____ domicilié à
Surbigny _____ né à
Surbigny _____ le dix sept Avril _____
_____ mil huit cent quatre vingt cinq _____ fils de
Louis Alfred Pilloud _____ et de
Sophie Adèle Selamuraz, décédée _____

2. Haldi Jeanne Alice _____
célibataire _____
femme de chambre _____
originaire de *Gessenay (Porne)* _____ domiciliée à
Surbigny _____ née à
Surbigny _____ le quatre Février _____
_____ mil huit cent quatre vingt dix sept _____ fille de
Daniel Christ Haldi, agriculteur à Surbigny _____ et de
Marie Julie née Martin sa femme _____

Comme témoins :
1. *Charles Pilloud, charron à Surbigny* _____
2. *Lina Burnet, ménagère à Surbigny* _____

Les publications ont eu lieu à *Surbigny* le treize et à *Gessenay*
le quatorze Mars mil neuf cent seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le premier Avril 1916

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés
certificats de publication à
Surbigny + Gessenay _____
Autorisation des parents de
la fiancée de contracter _____
mariage _____

Les époux :

Jules Albert Pilloud
Jeanne Pilloud née Haldi

Les témoins :

Ch. Pilloud
Lina Burnet

L'officier de l'état civil :

A. Carling

Communiqué à l'état civil de
Gessenay _____

N^o 4
Horisberger
et
Demaurex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Horisberger Frédéric Samuel _____

célibataire _____

jardinier _____

originaire de Auserwyll (Borne) _____ domicilié à

Lancy (Genève) _____ né à

Bursins _____ le deux Septembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt neuf _____ fils de

Jean Jacob Horisberger, cordonnier à Bursins _____ et de

Marie Sophie née Prod'homme, décédée _____

2. Demaurex Marie Julie _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Gilly et de Vinzel _____ domiciliée à

Gilly _____ née à

Vinzel-Gilly _____ le trois Avril _____

_____ mil huit cent quatre vingt neuf _____ fille de

Jules Louis Demaurex, décédé _____ et de

Aline Céline née Renaud sa veuve à Gilly _____

Comme témoins :
1. Jean Jacob Horisberger, cordonnier à Bursins
2. Frédéric Demaurex négociant à Gilly

Les publications ont eu lieu à Lancy le neuf, à Rohrbach le dix, à Gilly et à Vinzel le onze Août mil neuf cent seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le seize Septembre 1916

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Lancy de célébrer le mariage à Gilly

Communiqué à l'état civil de Rohrbach et au Bureau de l'état civil du Canton de Genève _____

Les époux :

Samuel Horisberger
Marie Horisberger Demaurex

Les témoins :

J^r Jacob Horisberger
Frédéric Demaurex

L'officier de l'état civil :

A. Cartier

Registre des mariages A.

N^o 5
Hunziker
et
Rossier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hunziker Berthold _____

célibataire _____

coches _____

originaire de Gontenschwil (Argovie) _____ domicilié à

Brauhin & Gilly _____ né à

Reinach _____ le (13 Avril) treize Avril _____

_____ mil huit cent septante huit _____ fils de

Henri Hunziker _____ et de

Maria née Kaufmann _____

2. Rossier Jenny Susanne _____

célibataire _____

cautionnée _____

originaire de Vinzel et de Raugemont _____ domiciliée à

Bussins _____ née à

Vinzel _____ le onze Décembre _____

_____ mil huit cent septante huit _____ fille de

Charles Henri Rossier _____ et de

Susanne Henriette née Renaud _____

Comme témoins : } 1. Henri Hunziker - Chauffeur à Lausanne
2. Charles Rossier, commis de Bureau à Bussins

Les publications ont eu lieu à Gilly, Bussins, Vinzel le vingt huit, à Raugemont le vingt neuf et à Gontenschwil le trente Septembre mil neuf cent seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 4 Novembre 1916

Pièces déposées :

1^o Extraits de naissance des fiancés _____

2^o Certificats de publication à Gilly, Bussins, Vinzel Raugemont & Gontenschwil _____

Communiqué à l'état civil de Raugemont & Gontenschwil _____

Les époux :

B. Hunziker

S. Hunziker Rossier

Les témoins :

H. Hunziker.

C. Rossier

L'officier de l'état civil :

A. Carling

N^o 6
 Donnaz
 et
 Jaquillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Donnaz Henri Charles _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Cully + de Lutry _____ domicilié à
 au Terruet + Gilly _____ né à
 au Terruet _____ le treize Mars _____
 _____ mil huit cent quatre vingt six _____ fils de
 François Louis Donnaz _____ et de
 Louise Jenny née Büchler _____

2. Jaquillard Henriette _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Raugemont _____ domiciliée à
 Allaman _____ née à
 Allaman _____ le vingt huit Janvier _____
 _____ mil huit cent quatre vingt deux _____ fille de
 Louis Albert Jaquillard _____ et de
 Adèle Julie Henriette née Chere _____

Comme témoins :
 1. Louis Noret, agriculteur à Rolle _____
 2. Marie Chabloz, ménagère à Allaman _____

Les publications ont eu lieu à Gilly et Lutry le quatre, à
 Raugemont + Allaman le cinq et à Cully le six
 Octobre mil neuf cent seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 9 Novembre 1916

Pièces déposées :

1^o Extraits de naissance des
 fiancés _____
 2^o Certificats de publication
 à Gilly, Cully, Lutry, Rau-
 gemont + Allaman _____

Communiqué à l'état civil
 de Cully, Lutry, Raugemont
 et Rolle _____

Les époux :

Henri Donnaz
 Henriette Donnaz Jaquillard

Les témoins :

Louis Noret
 Marie Chabloz

L'officier de l'état civil :

Ch. Carlier

Registre des mariages A.

N^o 7
 Perrin
 et
 Hauswirth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrin Alfred _____
 célibataire, forgeron _____

originaire de Ependes _____ domicilié à
 Soubier _____ né à
 Ependes _____ le dix sept Janvier _____

_____ mil huit cent nonante un _____ fils de
 David Perrin _____ et de
 Elisa née Beausire _____

2. Hauswirth Fanny _____
 célibataire, ménagère _____

originaire de Châtelot (Berne) _____ domiciliée à
 Bursins _____ née à
 Allaman _____ le six Janvier _____

_____ mil huit cent nonante cinq _____ fille de
 Charles Hauswirth _____ et de
 Fanny Louise née Prod'homme _____

Comme témoins :
 1. Albert Marthaler à Bursins bachelier
 2. Alice Darneliv à Bursins ménagère

Les publications ont eu lieu à Soubier le 14, au Brassus et
 à Gsteig le 15, à Ependes et à Bursins le 16 Octobre
 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 18 Septembre 1916

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer
 le mariage à Gilly, délivrée
 par l'officier de l'état
 civil de Soubier _____

Communiqué à l'état civil de
 Belmont, du Soubier et
 de Gsteig _____

Les époux :

Alfred Perrin
 Fanny Perrin Hauswirth

Les témoins :

Alice Darneliv Bursins
 Albert Marthaler Bursins

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 8
Michon
et
Rossier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michon Charles François _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Gilly _____ domicilié à
Gilly _____ né à
Gilly _____ le huit Aout _____
mil huit cent quatre vingt neuf _____ fils de
John Auguste Michon _____ et de
Marguerite née Durand _____

2. Rossier Esther Marie _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Vinzel et de Raugemont _____ domiciliée à
Bursins _____ née à
Bursins _____ le vingt sept Septembre _____
mil huit cent quatre vingt neuf _____ fille de
Marc Jules Rossier _____ et de
Louise Marie née Rolaz _____

Comme témoins :
1. François Michon, agriculteur à Gilly
2. Céline Humbert, ménagère à Genthod

Les publications ont eu lieu à Gilly, Bursins et Vinzel le
vingt quatre et à Raugemont le vingt cinq
Novembre mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 28 Décembre 1916

Pièces déposées :

1^{er} Extraits de naissance
des fiancés _____
2^{es} Certificats de publication
à Gilly, Bursins, Vinzel
et Raugemont _____

Les époux :

Charles Michon
Marie Michon - Rossier

Les témoins :

François Michon
Céline Humbert

Communiqué à l'Etat civil de
Raugemont _____

L'officier de l'état civil :
A. Carling

Registre des mariages A.

N^o 9
Meylan
et
Quiblier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Henri Louis _____
agriculteur _____
célibataire _____
originaire de Lieu _____ domicilié à
Gilly _____ né à
Gilly _____ le vingt un juin _____
_____ mil huit cent nonante un _____ fils de
François Louis Meylan _____ et de
Eugène Lydie née Verfer _____

2. Quiblier Marguerite _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Gilly _____ domiciliée à
Gilly _____ née à
Gilly _____ le huit Août _____
_____ mil huit cent quatre vingt neuf _____ fille de
François Louis Quiblier _____ et de
Marie née Ostermann _____

Comme témoins : 1. François Quiblier, agriculteur à Gilly
2. Barthélemy Annon aubergiste à Gilly

Les publications ont eu lieu à Gilly et au Lieu le onze Décembre
mil neuf cent seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 30 Décembre 1916

Pièces déposées :
1^o Extraits de naissance des fiancés _____
2^o Certificats de publication à Gilly et au Lieu _____

Communiqué à l'Etat civil du Lieu _____

Les époux :
Henri Meylan
Marg. Meylan Quiblier

Les témoins :
F. Quiblier
B. Annon

L'officier de l'état civil :
M. Carlioz

Registre des mariages A.

Form. 2.

N^o

et

*Visé le 23 Janvier 1917
le Préfet
A. Wittel*

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:~~

1. Le numéro 9 à la page 41 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1916

Ces deux doubles du présent registre sont conformes
originaire de Ce que nous certifions domicilié à
Gilly le 7 Janvier 1917. L'officier de l'état civil né à



le A. Carlioz
mil cent fils de
et de

2. Un double a été remis le 10 Janvier 1917 à l'Autorité cantonale en exécution de l'Art. 14 de l'ordonnance fédérale du 25 Février 1910

originaire de Gilly le 10 Janvier 1917 domiciliée à



L'officier de l'état civil née à
le A. Carlioz
mil cent fille de
et de

Comme témoins : 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

1917

N° 1

Bielser

Blum^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bielser Walther,

Célibataire

bâilleur

originaire de Pratteln (Bâle Campagne) domicilié à

Gilly né à

Gilly le vingt deux Février

mil huit cent quatre vingt huit fils de

Emile Bielser, bâilleur à Gilly et de

Sophie née Burin, sa femme

2. Blum Frieda Emilie

Célibataire

ménagère

originaire de Gessenay (Berne) domiciliée à

Gilly née à

Gessenay le vingt sept Mars

mil huit cent quatre vingt quinze fille de

Jean Samuel Blum et de

Emilie née Steiner, décédée

Comme témoins :

1. Frédéric Billard, employé C.F.F. à Yvon

2. Adolphe Bielser, sonnelier à Gilly

Les publications ont eu lieu à Gilly le 24, à Gessenay le 24, et à Pratteln le 26 Décembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 13 Janvier 1917

Pièces déposées :

* Extraits de naissance des fiancés

* Certificats de publication à Gilly, Pratteln & Gessenay

Communiqué à l'état civil de Pratteln & Gessenay

Les époux :

Bielser Walther

Frieda Bielser Blum

Les témoins :

Frédéric Billard

Adolphe Bielser

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N^o 2
Dumatheray
et
Landenberque

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumatheray Victor Henri

célibataire

agriculteur

originaire de Essertines et Saint-Oyens domicilié à

Essertines né à

Essertines le vingt deux Avril

mil huit cent nonante cinq fils de

Louis Victor Dumatheray à Essertines et de

Alice Henriette née Gallay sa femme

2. Landenberque Charlotte Julie

célibataire

ménagère

originaire de Cainsins domiciliée à

Baugy Villars née à

Buchillon le vingt sept Mai

mil huit cent nonante cinq fille de

Alexis Henri Landenberque à Baugy et de

Julia Louisa née Neylan sa femme

Comme témoins :

1. Alice Dumatheray, ménagère à Essertines

2. François Landenberque, employé à Baugy

Les publications ont eu lieu à Essertines le seize, à St. Oyens, Cainsins et Baugy le dix sept janvier mil neuf cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 3 Février 1917

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés

Certificats de publication à Essertines, St. Oyens, Cainsins et Baugy

Communiqué à l'état civil de Gimel, Aubonne & Béguins

Les époux :

Victor Henri Dumatheray

Charlotte Dumatheray Landenberque

Les témoins :

Alice Dumatheray
Landenberque François

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Registre des mariages A.

N° 3

Delapierre

et

Lellet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delapierre Henri Auguste

célibataire

agriculteur

originaire de Gilly

Gilly

Gilly

domicilié à

né à

le quinze octobre

mil huit cent nonante trois

fils de

Louis Delapierre, décédé

et de

Louise Anna née Rolaz sa veuve à Gilly

2. Lellet Elise Adèle

célibataire

ménagère

originaire de Saint Lires

Bursins

domiciliée à

née à

Mont

le dix Décembre

mil huit cent nonante trois

fille de

Louis Alfred Lellet, agriculteur à Bursins

et de

Louise Anna Juliette née Parmelin sa femme

Comme témoins :

1. Fanny Lellet, ménagère à Bursins

2. Henri Parmelin, agriculteur à Bursins

Les publications ont eu lieu à Gilly et Bursins le vingt sept et à Saint Lires le vingt neuf janvier mil neuf cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 17 Janvier 1917

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés

Certificats de publication à Gilly, Bursins & St. Lires

Les époux :

H. Delapierre

E. Delapierre, Lellet

Les témoins :

Fanny Lellet

Henri Parmelin

L'officier de l'état civil :

A. Castiez

N° 4

Billard

et

Malan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Billard Ami Samuel

célibataire

agriculteur

originaire de Gilly et de Gimel domicilié àGilly né àGilly le vingt sept Décembre

mil huit cent quatre vingt quatorze fils de

Jules Samuel Billard et deSophie Caroline née Samoz2. Malan Cécile Henriette

célibataire

ménagère

originaire de Angrogne (Italie) domiciliée àBursins née àCrassier le dix sept Aout

mil huit cent quatre vingt quinze fille de

Louis Paul Malan et deHelène Eugénie née LiguëtComme témoins :
1. Eveline Malan, ménagère à Bursins
2. Barthélemy Annon, aubergiste à GillyLes publications ont eu lieu à Gilly et Bursins le 14, à Gimel le 15 Décembre 1916 et à Angrogne le 7 Janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 10 Mars 1917

Pièces déposées :

- 1° Autorisation du Conseil d'Etat de procéder à la publication du mariage
- 2° Extraits de naissance des fiancés
- 3° Certificats de publication à Gilly, Bursins, Gimel et Angrogne

Communiqué à l'état civil de Gilly et Bursins et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Les époux :

Billard Ami
Cécile Billard Malan

Les témoins :

Eveline Malan
B. Annon

L'officier de l'état civil :

A. Castier

Registre des mariages A.

N^o 5.

Jaccard

et

Wersching

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccard Vincent Arthur

Veuf de Clara Baudat des le 12 Avril 1915

agriculteur

originaire de Sainte Croix domicilié à

Surtigny

né à

L'Isle

le vingt cinq Février

mil huit cent quatre vingt trois fils de

Auguste Louis Jaccard

et de

Emilie Alexandrine Sophie née Burner, décédée

2. Wersching Wilhelmine Pauline dite Mina

célibataire

couturière

originaire de Zurich (Ville) domiciliée à

Surtigny

née à

Zurich

le quinze Janvier

mil huit cent quatre vingt sept fille de

Charles Wersching

et de

Catherine Wilhelmine née Bertschmann

Comme témoins :
1. Elisabeth Bolliger, sans profession à Zurich
2. Gustave Bugnion Pasteur à LausanneLes publications ont eu lieu à Surtigny le 24, à S. Croix
et à Zurich le 26 Février 1917Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 13 Mars 1917

Pièces déposées :

- 1. Extraits de naissance des fiancés
- 2. Actes de décès de la première femme du fiancé
- 3. Certificat de publication à Surtigny, S. Croix et Zurich

Communiqué à l'état civil de
S. Croix et Zurich

Les époux :

Art. Jaccard.

Mina Jaccard Wersching.

Les témoins :

Elisabeth Bolliger.

Gustave Bugnion Pasteur

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N^o 6
 Maréchal
 et
 Rikli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maréchal Alfred Ami
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Carteguin domicilié à
Carteguin né à
Carteguin le premier Mai
 mil huit cent quatre vingt six fils de
Daniel Henri Maréchal, décédé et de
Sophie née Richard, sa veuve à Carteguin

2. Rikli Marie
 célibataire
 sans profession
 originaire de Wangenried (Berne) domiciliée à
Niederbipp (Berne) née à
Rumisberg (Berne) le huit Août
 mil huit cent quatre vingt huit fille de
Adolphe Rikli à Niederbipp et de
Marianne née Stampfli décédée

Comme témoins :
 1. William Maréchal agriculteur à Carteguin
 2. Emma Häslor employé d'Hôtel à Berne

Les publications ont eu lieu à Carteguin le 24, à Niederbipp
 à Wangen sur Aar le 26 Février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 24 Mars 1917

Pièces déposées :

- 1^o Extraits de naissances des fiancés
- 2^o Certificats de publication à Carteguin Wangen sur Aar et Niederbipp

Les époux :

Alfred Maréchal
Marie Maréchal Rikli

Les témoins :

William Maréchal
Emma Häslor

L'officier de l'état civil :

A. Carlioz

Communiqué à l'état civil des
Wangen sur Aar et Niederbipp

Registre des mariages A.

N° 7
Tanner

et
Prod'hom

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tanner Charles

veuf de Marie Elise Neillon née Greff de le 2 juin 1916
Secrétaire d'hôtel

originaire de Jysreisimmen domicilié à
Boz, sur Glans né à

Saurie près du Larve le quatre Mai

mil huit cent quatre vingt huit fils de

Charles Tanner, hôtelier et de

Sarah née Sigorre sa femme à Rapallo (Italie)

2. Prod'hom Marthe Eva

célibataire, couturière

originaire de Bursins domiciliée à

Bursins née à

Aubonne le premier Août

mil huit cent quatre vingt onze fille de

Paul Prod'hom, décédé et de

Marthe Emma née Raymond sa veuve à Ballens

Comme témoins :
1. Jean Horisberger, cardonnier à Bursins
2. Jean Horisberger, mécanicien à Bursins

Les publications ont eu lieu à Jysreisimmen, Bursins et Boz
le vingt six Avril mil neuf cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gelly le douze Mai mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Boz de célébrer le mariage à Bursins

Les époux :

C. Tanner

E Tanner née Prod'hom

Les témoins :

J Horisberger

J Horisberger

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N^o 8
Horisberger
et
Brunner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Horisberger Jean Gustave Adrien

célibataire

mécanicien

originaire de Aussyl (Berne) domicilié à

Pursins né à

Pursins le vingt deux Mai

mil huit cent nonante cinq fils de

Jean Jacob Horisberger, cardonnier à Pursins et de

Mari Sophie Prod'homme, décédée

2. Brunner Ida

célibataire

sans profession

originaire de Diessenhofen (Thurgovie) domiciliée à

Schaffhouse née à

Horisau le seize juillet

mil huit cent nonante fille de

Konrad Brunner et de

Elisabeth née Christen à Schaffhouse

Comme témoins :
1. Jean Horisberger, cardonnier à Pursins
2. Charles Tanner secrétaire d'hôtel à Poy

Les publications ont eu lieu à Pursins le vingt trois, à Aussyl et Schaffhouse le vingt quatre et à Diessenhofen le vingt cinq Mars mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le douze Mai mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

4^e Extraits de naissance des fiancés
et Certificats de publication à Pursins, Aussyl, Diessenhofen et Schaffhouse

Les époux :

J. Horisberger
Ida Horisberger née Brunner

Les témoins :

J. Horisberger
C. Tanner

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Communiqué à l'état civil de
Aussyl, Diessenhofen et Schaf-
fhouse

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 9
Cothay
et
Mösching

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cothay Louis Jules
célibataire

originaire de Étoy domicilié à
Charannes né à

Luins le vingt sept juin
mil huit cent nonante quatre fils de

Emile François Cothay, garde et de
Julie Soline née Farre à Beaulieu d'Gilly

2. Mösching Rose Hélène Marie
célibataire

originaire de Gessenay (Berne) domiciliée à
Bursinel née à

Rollé le quinze juillet
mil huit cent nonante deux fille de

Emile Mösching employé C.A.P. et de
Masine Catherine née Mosser à Bursinel

Comme témoins :
1. Jules Farre, régleur à Genève
2. Marie Louise Mösching, lingère à Bursinel

Les publications ont eu lieu à Étoy, Charannes, Gessenay et
Bursinel le cinq juin mil neuf cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le treize juin mil neuf cent dix sept.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier
de l'état civil d'Ecublens
de célébrer le mariage à
Gilly

Les époux :

Louis Cothay
Rose Cothay Mösching

Les témoins :

J. Farre
M. Mösching

L'officier de l'état civil :

A. Castier

Imprimerie Vaudoise, Lansanne, 3000 f. d.

N° 10
François
et
Prod'hom

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. François Adolphe Édouard
célibataire
antiquaire
originaire de Valenciennes (Dept. du Nord, France) domicilié à
Genève né à
Valenciennes le quatorze juin
mil huit cent septante six fils de

Adolphe Jean Baptiste François, décédé et de
Aline Plas, sa veuve à Valenciennes

2. Prod'hom Lina Marguerite
sans profession
célibataire
originaire de Bursins domiciliée à
Genève née à
Bursins le sept janvier
mil huit cent norante trois fille de

Julien Henri Prod'hom, agriculteur à Bursins et de
Marie Gang, sa femme

Comme témoins :
1. Anna Prod'hom, sans profession à Bursins
2. Édouard Polaz, agriculteur à Gilly

Les publications ont eu lieu à Genève le vingt six, à Bursins le
vingt huit Mai 1917, pour Valenciennes, dispense du Conseil
d'État de Genève du 30 Juin 1917, déclaration du Consul de France du
14 Juin pour la reconnaissance du mariage

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le dix huit mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Genève de célébrer le ma-
riage à Gilly

Les époux :

Lina François Prod'hom
Adolphe François

Les témoins :

Anna. Prod'hom.
E. Polaz

L'officier de l'état civil :

M. Carlier

Communiqué à l'état civil de
Genève à la Chancellerie
d'État à Lausanne

N° 11
Gilloud
et
Urser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilloud Ernest Frédéric

celibataire

agriculteur

originaire de Bursigny domicilié à

Bursigny né à

Bursigny le vingt huit Aout

mil huit cent quatre vingt sept fils de

Rodolphe Alexandre Samuel Léon Gilloud et de

Lina née Croesch sa femme

2. Urser Marie Chérèse

celibataire

couturière

originaire de Thierachern (Berne) domiciliée à

Essertines née à

Essertines le vingt six Juillet

mil huit cent nonante deux fille de

Benjamin Jacob Urser et de

Sophie née Haldi sa femme

Comme témoins :

1. Ida Gilloud, ménagère à Bursigny

2. Jacob Urser, agriculteur à Essertines

Les publications ont eu lieu à Bursigny et Essertines le

huit et à Thierachern le neuf Aout mil neuf cent

dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 7 Septembre 1877

Pièces déposées :

Extraits de naissance des

fiancés

Certificats de publication

à Bursigny, Essertines et

Thierachern

Communiqué à l'état civil de

Thierachern

Les époux :

Gilloud Ernest

Chérèse Gilloud Urser.

Les témoins :

Ida Gilloud.

Jacob Urser

L'officier de l'état civil :

A. Carling

Imprimerie Vaudouise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 12
Herminod
et
Thomas née Deleschaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herminod Arthur Louis
Agriculteur, veuf de Julie Louisa Gay du le cinq
juin mil neuf cent neuf.
originaire de Essertines sur Rolle domicilié à
Essertines né à
Essertines le sept Avril
mil huit cent cinquante huit fils de
Samuel Daniel Herminod et de
Catherine Marguerite née Vaclchy

2. Thomas née Deleschaud Marie Brigitte
ménagère, veuve en 1^{er} noces de Louis Nicolas et en 2^{de}
noces de Isaac Salomon Thomas dès le 2 Novembre 1914.
originaire de Charannes des Bois domiciliée à
Nyon née à
Derrignies (H. Savre le quinze Août
mil huit cent soixante quatre fille de
Bernard Deleschaud et de
Françoise née Berthet

Comme témoins :
1. Alois Dumartberay, agriculteur à Dussins
2. Pauline Ammen, aubergiste à Gilby

Les publications ont eu lieu à Essertines - Nyon le vingt neuf
et à Charannes des Bois le trente Août mil neuf
cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilby le 15 Septembre 1917.

Pièces déposées :

- 1^o Extraits de naissances des fiancés
- 2^o Actes de décès des précédents conjoints des fiancés
- 3^o Certificats de publication à Essertines, Charannes des Bois & Nyon

Les époux :

M^r Herminod
Marie Herminod Deleschaud

Les témoins :

Alois Dumartberay
P. Ammen

L'officier de l'état civil :

A. Cartier

Communiqué à l'état civil de
Coppet & Nyon

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3880 (ed.)

Registre des mariages A.

N^o 13
Rosset
et
Michon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosset Henri Arnold

célibataire

agriculteur

originaire de Baugy Villars domicilié à
Vingel né à

Dregny La Cour Genève le neuf Décembre
mil huit cent nonante trois fils de

Julien Rosset, agriculteur à Vingel et de
Alice Louise née Durand, décédée

2. Michon Rose Marguerite

célibataire

monagère

originaire de Gilby domiciliée à
Gilby née à

Gilby le quatorze Octobre
mil huit cent quatre vingt dix sept fille de

John Auguste Michon, décédé et de
Marguerite née Durand, sa veuve

Comme témoins :

1. Robert Rosset, employé C.E.F. à Gilby

2. Charles Ducret, agriculteur Burtigny

Les publications ont eu lieu à Gilby et Vingel le vingt six et
à Baugy le vingt neuf Septembre mil neuf cent
dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilby le vingt sept Octobre 1917

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés
Autorisation de la mère de la
fiancée de contracter mariage
Certificats de publication à
Gilby, Vingel et Baugy Villars

Communiqué à l'état civil de
Aubonne

Les époux :

JE ROSSET

Rose Rosset Michon

Les témoins :

R. Rosset, Gilby.

C. Ducret, Burtigny

L'officier de l'état civil :

A. Carling

N^o 14
Gervais
et
Munier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gervais Louis Alfred
célébatum
laidier
originaire de Bequins domicilié à
Sully (St. Bonnet) né à
Bequins le deux Octobre
mil huit cent nonante un fils de
Louis Charles Henri Gervais, agriculteur et de
Rosina née Kunzi sa femme à Bequins

2. Munier Cécile Clara
célébatum
ménagère
originaire de Terroy domiciliée à
St. Bonnet Sully née à
Sully le treize Février
mil huit cent nonante un fille de
Charles Louis Munier décédé et de
Elisabeth née Steiner, sa veuve à St. Bonnet

Comme témoins :
1. Thérèse Munier, ménagère à Vallorbe
2. Louis Rossier, agriculteur à Bursinel

Les publications ont eu lieu à Sully le hende novembre, à
Bequins + Terroy le premier décembre mil neuf
cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt deux décembre mil neuf
cent dix sept

Pièces déposées :

1^o Extraits des naissances
des fiancés
2^o Certificats de publication
à Bequins, Rolle + Sully

Les époux :

L. Gervais
C^{te} Gervais Munier

Les témoins :

Thérèse Munier
L. Rossier

Communiqué à l'état civil de
Bequins et Rolle

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Par son jugement du
4 juillet 1935, rendu
définitif et exécutoire le
30 septembre 1935, le Tribunal
du district de Lausanne
a prononcé la dissolution
par le divorce du mari-
age inscrit ci. contre.
Il a fixé à 1 an à d. le
30 septembre 1935, le délai
pendant lequel l'époux
ne pourra se remarier.
Inscrit le 15 Octobre 1935
L'officier de l'état civil
M. Carlier

Registre des mariages A.

No 15

Pidoux

et

Pidoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pidoux Jacques Emile

célibataire

agriculteur

originaire de Villars le Combe

domicilié à

Bursinel

né à

Larattens

le vingt quatre Mai

mil huit cent huitante neuf

fils de

Jean Louis Pidoux, aubergiste

et de

Constance née Giroud à Bursinel

2. Pidoux Susanne

célibataire, ménagère

originaire de Villars le Combe

domiciliée à

Grens

née à

Combremont le Petit

le premier Septembre

mil huit cent quatre vingt seize

fille de

Emma Pidoux, ménagère à Grens

et de

Comme témoins :

1. Julien Pidoux, pierriste à Pierre

2. Elise Mange, ménagère à Villars le Combe

Les publications ont eu lieu à Bursinel le 13, à Grens le 14
et à Vevroz le 16 Décembre mil neuf cent dix septAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly

le treize em Décembre mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

1^o Extraits de naissance
des fiancés2^o Certificats de publication
à Bursinel, Grens et Villars
le Combe

Les époux :

Pidoux Jacques Emile

Susanne Pidoux Pidoux

Les témoins :

Julien Pidoux

Elise Mange

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Communiqué à l'Etat civil de
Vevroz et Gingins

No

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le numéro 15 à la page 57 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1917

Les deux doubles du présent registre sont conformes originaire de Ce que nous certifions domicilié à

Gilly le 4 janvier 1918. L'officier de l'état civil né à



le A. Cartierz
mil cent fils de
et de

2. Un double a été remis le 5 janvier 1918 à l'Autorité cantonale en exécution de l'art 14 de l'ordonnance fédérale du 25 février 1910

originaire de Gilly le 5 janvier 1918. domiciliée à



L'officier de l'état civil née à
le A. Cartierz
mil cent fille de
et de

Comme témoins : 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Visé le 24 janvier 1918
le préfet
G. Mittel

N° 1.

Römer

et
Mülhauer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Römer Adrien Alfred

célibataire

vannier

originaire de Recherswyll (Solure)

domicilié à

Gilly

né à

Sierre (Valais) le vingt deux Avril

mil huit cent nonante quatre

fils de

Jean Baptiste Römer vannier

et de

Josephine née Heppeler à Gilly

2. Mülhauer Marie

célibataire

ménagère

originaire de Dirlaret (Fribourg)

domiciliée à

Gilly

née à

Courmillens le vingt quatre Novembre

mil huit cent nonante neuf

fille de

Rodolphe Mülhauer

et de

Louise née Nobel à Fribourg

Comme témoins :

1. Joseph Römer, vannier à Gilly

2. François Römer, vannier à Gilly

Les publications ont eu lieu à Gilly le vingt quatre, à Kriegstetten le vingt cinq et à Rechthalten le vingt neuf Janvier mil neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le seize Février mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés

2° Autorisation des parents de la fiancée

3° Certificats de publication à Gilly, Kriegstetten et Dirlaret

Les époux :

Römer Adrien

Marie Römer Mülhauer

Les témoins :

Römer Joseph
François Römer

L'officier de l'état civil :

A. Castier

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève rendu exécutoire le 21 Septembre 1921 le mariage ci cordé a été dissous par le divorce. Inscrit le 29 Septembre 1921 L'officier de l'état civil A. Castier. Communiqué au Département de Justice et Police.

N° 2
Moret
et
Henriod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moret Sylvius Alfred
célibataire
agriculteur
originaire de Essertines sur Rolle domicilié à
Bugnauz & Essertines né à
Carlequin le seize novembre
mil huit cent quatre vingt huit fils de
Jules Henri Moret, décédé et de
Jenny Rasine née Chatelan sa veuve à Bugnauz

2. Henriod Ida
célibataire
ménagère
originaire de Begnins domiciliée à
Genève née à
Bugnauz le vingt huit avril
mil huit cent quatre vingt huit fille de
Eugène Henriod, agriculteur à Bugnauz et de
Amélie Marie née Moret sa femme

Comme témoins :
1. Edouard Rochat, agriculteur à Bursins
2. Anna Moret, ménagère à Genève

Les publications ont eu lieu à Essertines le vingt trois, à
Begnins et Genève le vingt quatre janvier mil
neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le deux Mars mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

- 1° Extraits de naissance des fiancés
- 2° Certificats de publication à
Essertines, Begnins et Genève

Les époux :

Alfred Moret
Ida Moret Henriod

Les témoins :

Edouard Rochat Bursins
Anna Moret Genève

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Communiqué à l'état civil de
Begnins et Genève

Registre des mariages A.

N^o 3

Pittet

et
Vaudaux Ruth née Vesin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet Justin

célibataire

employé C. E. E.

originaire de Campigny

domicilié à

Bursins

né à

Rolle

le deux Septembre

mil huit cent quatre vingt quatorze fils de

Jules Louis Pittet, vigneron à Rolle

et de

Marie Adèle Homielles Goy à Bursins

2. Vaudaux Ruth née Vesin Louise Alice

divorcée de Emile Alfred Vaudaux Ruth dès le 13 Mars 1914.

ménagère

originaire de La Vernaz (L^{le} Savoie)

domiciliée à

Bursins

née à

La Vernaz

le quinze Septembre

mil huit cent quatre vingt treize fille de

Pierre André Vesin

et de

Marguerite Tréblachaux à Bursins

Comme témoins :

1. Edouard Rolaz, agriculteur à Gilly

2. Héli Douly, boulanger à Gilly

Les publications ont eu lieu à Bursins le 31 Décembre 1917.

à Campigny le 3 Janvier 1918 et à Abin Roche

L^{le} Savoie le 30 Janvier 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt deux Mars mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

1. Extraits de naissance des fiancés

2. Autorisation du Conseil d'Etat

de publier le mariage

3. Extrait du jugement en divorce

de la fiancée

4. Autorisation des parents de

la dite

Les époux :

Pittet Justin

Louise Pittet née Vesin.

Les témoins :

E. Rolaz

H. Douly

L'officier de l'état civil :

A. Carlioz

Communiqué à l'état civil de
Campigny et à la Chancellerie
d'Etat de Lausanne

N^o 4
 Rosset
 et
 Ducret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosset Robert
 célibataire
 employé C.E.F.
 originaire de Baugy domicilié à
 Gilly né à
 Gilly le seize janvier
 mil huit cent nonante fils de

Louis Emile Rosset, écrivain à Gilly et de
 Charlotte Augustine née Billard sa femme

2. Ducret Clémence Augustine
 célibataire
 régente
 originaire de St. Sulpice et Ecublens domiciliée à
 Burtigny née à
 Esagnières le sept février
 mil huit cent nonante trois fille de

Jules François Ducret et de
 Rose Cécile Henriette née Margat

Comme témoins :
 1. Alice Rosset garde malade à Gilly
 2. Oscar Sax, tailleur à Bey

Les publications ont eu lieu à Burtigny et Gilly le 5 avril
 à Baugy le 6, à Ecublens et St. Sulpice le 7 avril
 mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 2 Mai 1918

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
 fiancés
 Certificats de publication
 à Gilly, Burtigny, Baugy
 St. Sulpice et Ecublens.

Les époux :

Robert Rosset

Clémence Rosset née Ducret

Les témoins :

Alice Rosset

Oscar Sax

L'officier de l'état civil :

A. Carling

Communiqué à l'état civil
 d'Albionne et Ecublens

Registre des mariages A.

N° 5

Boudry

et

Oyvaert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boudry Charles Henri

célibataire

forblantier

originaire de Ecoteaux domicilié à

Bursins né à

Bursins le treize Novembre

mil huit cent quatre vingt sept fils de

Charles Frédéric Samuel Boudry et de

Alice Isaline née Prod'hom

2. Oyvaert Susanne Clémence

célibataire

monagère

originaire de Courtray (Belgique) domiciliée à

Bursins née à

Genève le seize Avril

mil huit cent nonante cinq fille de

Julien Victor Oyvaert et de

Julia Emma née Kühn

Comme témoins :

1. Charles Boudry, agriculteur à Bursins

2. Edouard Boudry employé C. P. à Cassonay

Les publications ont eu lieu à Bursins le 14 et à Ecoteaux le 16 Mars 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le onze Mai mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

1. Extraits de naissance des fiancés
 2. Certificats de publication de mariage à Bursins + Ecoteaux
 3. Acte de décès du père de la fiancée
 4. Certificat d'immatriculation de ladite
 5. Autorisation du Conseil d'Etat du Canton de Vaud
 6. Attestation du Ministre Belge de Bonn que le mariage sera reconnu
- Communiqué à l'Etat civil de Ecoteaux et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Les époux :

Ch. Boudry
Susanne Boudry née Oyvaert

Les témoins :

Ch. Boudry père
Edouard Boudry

L'officier de l'état civil :

A. Cartier

No 6
Gillard et Dubois
et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillard Henri Eugène
célibataire
comptable
originaire de Montprezores et Hézières domicilié à
au Vernay d'Quins né à
Lutry le trente Mars

mil huit cent quatre vingt dix sept fils de
Alfred Gillard, employé C. E. F. au Vernay et de
Julie Marie Antoinette née Sacbel sa femme

2. Dubois Lucie Emma
célibataire
sans profession
originaire de Attalens (Eribourg) domiciliée à
Bulle (Eribourg) née à
Eucens le trente un Décembre

mil huit cent quatre vingt deux fille de
Claude Edouard Dubois employé C. E. F. à Bulle et de
Marie Vénérande née Pasquier, sa femme

Comme témoins :
1. Edouard Rolaz, agriculteur à Gilly
2. Julien Billard, agriculteur à Gilly

Les publications ont eu lieu à Quins et Bulle le 4, à Hézières
Montprezores et Attalens le 6 Mai mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le onze Juin mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

- 1. Extraits de naissance des fiancés
- 2. Certificats de publication à Quins, Hézières, Montprezores, Attalens et Bulle

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Communiqué à l'état civil des
Hézières, Corcelles le Forat, Atta-
lens et Bulle

Les époux :

Gillard
Emma Gillard née Dubois

Les témoins :

E. Rolaz
Julien Billard

L'officier de l'état civil :

A. Cartier

Registre des mariages A.

N^o 7
Dufaux
et
Didoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufaux Alfred René _____

célibataire _____

garde frontière _____

originaire de Châtelard _____ domicilié à

Craistorrents (Valais) _____ né à

Bugnauz d'Essertines _____ le treize Décembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt quinze _____ fils de

Gustave Vincent Charles Dufaux, agriculteur _____ et de

Salence Adèle née Widmer, sa femme à Mont _____

2. Didoux Lucie Marguerite _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Villars le Comte _____ domiciliée à

Bursinel _____ née à

Lorattens _____ le dix sept Octobre _____

_____ mil huit cent quatre vingt treize _____ fille de

Jean Louis Didoux, aubergiste _____ et de

Constance née Giraud, sa femme à Bursinel _____

Comme témoins : 1. Emile Didoux, agriculteur à Bursinel

2. Susanne Didoux ménagère à Bursinel

Les publications ont eu lieu à Craistorrents le 4, à Châtelard

le 5, à Bursinel le 6 et à Villars le Comte le

8 juillet 1918 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt sept juillet 1918

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier
de l'Etat civil de Craistorrents
de célébrer le mariage

Les époux :

Dufaux Alfred
Lucie Dufaux née Didoux

Les témoins :

Emile Didoux
Susanne Didoux

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Communiqué à l'Etat civil de
Craistorrents, Châtelard et
Soneyz _____

N^o 8
Chambovey
et
Duvand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chambovey Emile Adrien
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Ollon domicilié à
 Gilly né à
 Bursins le quatre Septembre
 mil huit cent nonante un fils de

François Louis Chambovey, charbon et de
 Céline née Jaquier sa femme à Bursins

2. Duvand Alice,
 célibataire
 ménagère
 originaire de Gilly domiciliée à
 Gilly née à
 Gilly le sept Novembre
 mil huit cent nonante quatre fille de

Jules Frédéric Duvand, agriculteur et de
 Julie née Sadray sa femme

Comme témoins :
 1. Jules Duvand, agriculteur à Gilly
 2. Berthe Duvand, ménagère à Gilly

Les publications ont eu lieu à Gilly le 12 et à Ollon le 14
 Juillet mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le dix huit mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

1^o Extraits de naissance
 des fiancés
 2^o Certificats de publication
 à Gilly et à Ollon

Les époux :

Adrien Chambovey
 Alice Chambovey Duvand

Les témoins :

Duvand Jules
 Duvand Berthe

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Communiqué à l'état civil d'Ollon

N^o 9
Pernet

et
Ostermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pernet Charles Aloïs _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Remmaz, Noville et Ormont dessus domicilié à
Gilly _____ né à
Gilly _____ le vingt un juillet
_____ mil huit cent nonante _____ fils de

Jules Charles Alexandre Pernet, agriculteur à Gilly, et de
Louise Jomy née Rolaz, décédée _____

2. Ostermann Pauline Louise _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Vinzel _____ domiciliée à
Gilly _____ née à
Gilly _____ le sept novembre
_____ mil huit cent nonante quatre _____ fille de

Jules François Louis Ostermann agriculteur et de
Louise Méry née Christin, sa femme à Gilly

Comme témoins : { 1. Fernand Quiblier, instituteur à Meyrin
2. Emilie Ostermann, ménagère à Gilly

Les publications ont eu lieu à Gilly et Vinzel le neuf, à
Remmaz, Noville et Ormont dessus le onze d'aut
mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le sept septembre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :
1^o Extraits de naissance des
fiancés _____
2^o Certificats de publication
à Gilly, Vinzel, Remmaz
Noville et Ormont dessus

Les époux :
Charles Pernet
Pauline Pernet Ostermann

Les témoins :
F. Quiblier
Emilie Ostermann

Communiqué à l'état civil de
Villeneuve et Ormont dessus

L'officier de l'état civil :
A. Carlioz

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

N^o 10
Critten
et
Quiblier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Critten Jacob Armin _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Lenk (Berne) _____ domicilié à
Sich _____ né à
Chaisy (Ain, France) le quinze Novembre _____
_____ mil-huit-cent nonante quatre _____ fils de
Jacob Critten, agriculteur à Sich _____ et de
Rosette née Christler, décédée _____

2. Quiblier Germaine Alice _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Gilly _____ domiciliée à
Sincy s/Gilly _____ née à
Sincy _____ le sept Janvier _____
_____ mil-huit-cent nonante cinq _____ fille de
Marc Frédéric Quiblier, agriculteur à Gilly et de
Denise Frédérique née Demaurex, décédée _____

Comme témoins : } 1. Robert Liaudet, employé à Bâle
2. Blanche Girardet, ménagère Vandœuvre

Les publications ont eu lieu à Sich, à Gilly et à Lenk, le
trente un Août mil neuf cent dix huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt un Septembre mil neuf
cent dix huit

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier
de l'état civil de Bègnins
de célébrer le mariage _____

Les époux :

Arny Critten
Germaine Critten Quiblier

Les témoins :

Liaudet
Girardet Blanche

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Communiqué à l'état civil
de Lenk + Bègnins _____

Registre des mariages A.

N^o 11
Lambelet
et
Ruchti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambelet Emile Alexis _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Grandraux _____

domicilié à _____

La Dolle & Gilly _____

né à _____

Lausanne _____

le vingt un Octobre _____

mil huit cent nonante quatre _____ fils de

Jules Lambelet, agriculteur à la Dolle _____ et de

Adèle Augustine née Bussy, sa femme _____

2. Ruchti Lucie Rosalie _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Homberg (Berne) _____

domiciliée à _____

La Dolle & Gilly _____

née à _____

Nuiteboeuf _____

le vingt six Mars _____

mil huit cent nonante six _____ fille de

Louis Alfred Ruchti, agriculteur à Nuiteboeuf et de

Elise Caroline née Ebernod, sa femme _____

Comme témoins :

1. Emile Lambelet, agriculteur à Gollion

2. Régina Lambelet, ménagère à Gollion

Les publications ont eu lieu à Gilly le dix sept, à Homberg le dix huit et à Grandraux le dix neuf septembre mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le cinq Octobre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

1^o Extraits de naissance des fiancés _____

2^o Certificats de publication à Gilly, Grandraux et Homberg. _____

Communiqué à l'état civil de Cully et Steffisburg _____

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

Les époux :

Lambelet Emile _____

Lambelet Ruchti Lucie _____

Les témoins :

Jules Lambelet s. adj. _____

Régina Lambelet _____

L'officier de l'état civil :

A. Carlioz

N^o 12
Sax
et
Rosset

tribunal
Par jugement du district
de Lausanne en date du
6 juillet 1946, le maria-
ge inscrit ci-contre a
été dissous par le divor-
ce.
Gilly, le 18 juillet 1946
L'officier de l'état civil
H. Delaunoy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sax Oscar _____
célibataire _____
tailleur _____
originaire de Buttikon (Argovie) _____ domicilié à
Pex _____ né à
Pex _____ le vingt cinq Février _____
_____ mil huitcent quatre vingt quatre fils de
Henri Jacob Sax, marchand tailleur à Pex et de
Emilie née Steuti, sa femme _____

2. Rosset Alice Marguerite _____
célibataire _____
sage femme _____
originaire de Fauvy-Villars _____ domiciliée à
Gilly _____ née à
Gilly _____ le vingt Décembre _____
_____ mil huit cent quatre vingt deux fille de
Louis Emile Rosset, secrétaire municipal à Gilly et de
Charlotte Augustine née Billard, sa femme _____

Comme témoins :
1. Germaine Rosset, ménagère à Gilly
2. Robert Rosset, employé C.F.E. à Gilly

Les publications ont eu lieu à Pex le dix sept, à Gilly le dix huit,
à Buttikon - Fauvy Villars le vingt d'oct mil
neuf cent dix huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le quinze Octobre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :
Autorisation de l'officier
de l'état civil de Pex de
célébrer le mariage _____

Les époux :
Alice Sax - Rosset
O. Sax _____

Les témoins :
C. Rosset
R. Rosset

Communiqué à l'état civil de
Buttikon, Pex et Aubonne

L'officier de l'état civil :
A. Cartier

Registre des mariages A.

N° 13

Leresche

et
Prod'hom

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leresche Louis Alfred _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Ballaigues _____ domicilié à
Croy _____ né à
Croy _____ le vingt huit Mars _____

_____ mil huit cent nonante sept _____ fils de
Alfred Gustave Leresche, agriculteur à Croy _____ et de
Jélie Marie Louise née Roy, décédée _____

2. Prod'hom Jolly _____
célibataire _____
lingère _____
originaire de Bursins _____ domiciliée à
Bursins _____ née à
aux Eaux Vives (Genève) le douze Août _____
_____ mil huit cent nonante deux _____ fille de

Paul Prod'hom, décédé _____ et de
Marthe Emma née Raymond _____

Comme témoins :) 1. Jacob Horisberger, cardonnier à Bursins
2. Paul Demarey, négociant à Gilly

Les publications ont eu lieu à Croy le trente, à Bursins et
Ballaigues le trente un Août mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt trois Octobre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :
Autorisation de l'Officier
de l'état civil de célébrer le
mariage _____

Les époux :
Jolly Leresche Prod'hom
Demarey Jolly

Les témoins :
Jacob Horisberger
Paul Demarey

Communiqué à l'état civil de
Romainsmotier & Ballaigues

L'officier de l'état civil :
A. Cartier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

N° 114
Munier
et
Tschy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Munier Paul Julien _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Terroy _____ domicilié à
Sully _____ né à
Sully _____ le onze Novembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt treize _____ fils de
Louis Julien Munier agriculteur à Sully _____ et de
Marie Louise née Noret sa femme _____

2. Tschy Rosine Marie _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Rümisberg (Berne) _____ domiciliée à
Rolle _____ née à
Allaman _____ le huit Octobre _____

_____ mil huit cent quatre vingt quinze _____ fille de
Frédéric Samuel Tschy décédé _____ et de
Charlotte Louise née Jeanneret, sa veuve à Rolle

Comme témoins : 1. Julia Zimmermann, ménagère à Genève
2. Alexis Tazan, agriculteur à Gland

Les publications ont eu lieu à Sully le dix huit, à Rolle et
Rümisberg le vingt Septembre mil neuf cent
dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le neuf Novembre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
fiancés _____
Certificats de publication
à Sully, Terroy & Rümisberg _____

Les époux :

Paul Munier
Marie Munier-Tschy

Les témoins :

Julia Zimmermann
Alexis Tazan

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Communiqué à l'Etat civil de
Rolle et Oberhofen _____

N° 15

Parmelin

et

Monthonnex née Baud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Parmelin Isaac Auguste Edouard

Neuf de Georgina Marguerite Prod'hom des le 13 Mars 1915

agriculteur

originaire de Bursins domicilié à

Bursins né à

Bursins le vingt-un Septembre

mil huit cent septante cinq fils de

Edouard Frédéric Louis Parmelin, décédé et de

Jeanne Louise née Doru sa veuve à Bursins

2. Monthonnex née Baud Eugénie Julie

veuve de Jules Louis Monthonnex des le premier Septem-

bre mil neuf cent quatorze

originaire de Bursins domiciliée à

Bursins née à

Mont le sept Février

mil huit cent septante six fille de

Jules Daniel Baud et de

Augustine née Gallay, décédés

Comme témoins : 1. Julien Monthonnex

2. Georges Parmelin, tous deux agriculteurs à Bursins

Les publications ont eu lieu à Bursins le seize Octobre mil

neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le neuf Novembre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés

Actes de décès des précédents conjoints des fiancés

Communiqué

Les époux :

Isaac Parmelin

Julie Parmelin Baud

Les témoins :

Julien Monthonnex

Georges Parmelin

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N^o 16
 Marechal
 et
 Decurnex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marechal Ami Eustave _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Cartequin _____ domicilié à
 Cartequin _____ né à
 Cartequin _____ le trente janvier _____
 mil huit cent huitante neuf _____ fils de
 Daniel Henri Marechal _____ et de
 Sophie née Richard décédée _____

2. Decurnex Mathilde Marie _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Nullierens _____ domiciliée à
 Bugnaut & Essertines sur Rolle _____ née à
 Bugnaut _____ le onze Mai _____
 mil huit cent nonante trois _____ fille de
 François Louis Julien Decurnex, agriculteur à Bugnaut, de
 Louisa Sophie née Margot, décédée _____

Comme témoins :
 1. Fernand Henriod, agriculteur à Bugnaut
 2. Alice Decurnex, ménagère à Bugnaut

Les publications ont eu lieu à Cartequin et Essertines le six et
 à Nullierens le sept novembre mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 14 Décembre 1918

Pièces déposées :

1^o Extraits de naissance des fiancés _____
 2^o Certificats de publication à Cartequin, Essertines et Nullierens _____

Les époux :

Ami Marechal
 Mathilde Marechal Decurnex

Les témoins :

Fernand Henriod
 Alice Decurnex

L'officier de l'état civil :

A. Cartier

Communiqué à l'état civil de Nullierens _____

N^o 17
Hornung
et
Maréchal

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hornung Charles Marc Henri _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Genève (Ville) _____ domicilié à
Cartegnin _____ né à
Bequins _____ le neuf janvier _____
_____ mil huit cent huitante sept _____ fils de

Marc Samuel Louis Antoine Hornung, décédé et de
Jeanne Louise Rochat, sa veuve à Cartegnin _____

2. Maréchal Berthe Julie _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Cartegnin _____ domiciliée à
Cartegnin _____ née à
Cartegnin _____ le vingt neuf Décembre _____
_____ mil huit cent nonante trois _____ fille de

Daniel Henri Maréchal _____ et de
Sophie née Richard, décédée _____

Comme témoins : { 1. Louis Hornung, laitier à Cartegnin
2. Eva Seguiron, ménagère à Cleury

Les publications ont eu lieu à Cartegnin le cinq et à Genève
le six Novembre mil neuf cent dix huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le quatorze Décembre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

- 1^o Extraits de naissance des fiancés _____
- 2^o Certificats de publication à Cartegnin et Genève _____
- _____
- _____
- _____

Les époux :

C^{es} Hornung
Berthe Hornung Maréchal

Les témoins :

Louis Hornung
Eva Seguiron

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Communiqué au Bureau cantonal
de l'état civil à Genève

N° 18
Maréchal
et
Burkhard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maréchal William
célibataire
agriculteur
originaire de Carteguin domicilié à
Carteguin né à
Carteguin le quatorze Août
mil huit cent nonante un fils de
Daniel Henri Maréchal et de
Sophie née Richard, décédés

2. Burkhard Anna Maria
célibataire
ménagère
originaire de Richterswil (Zurich) domiciliée à
Perroy née à
Eisiedeln (Schwyz) le vingt huit Novembre
mil huit cent nonante six fille de
Charles Burkhard, employé C. & F. à Richterswil et de
Anna née Eberlé sa femme

Comme témoins :
1. François Michon, agriculteur à Gilly
2. Josy Burkhard ménagère à Gilly

Les publications ont eu lieu à Carteguin le dix neuf, à Perroy
le vingt et à Richterswil le vingt trois Novembre
mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le quatorze Décembre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

- 1° Extraits de naissance des fiancés
- 2° Certificats de publication à
Carteguin, Richterswil et
Perroy

Les époux :

William Maréchal
Anna Bourchal Burkhard

Les témoins :

François Michon
Josy Burkhard

L'officier de l'état civil :

A. Cartier

Communiqué à l'état civil de
Richterswil et Rolle

Registre des mariages A.

No

Visé le 27 Janvier 1919
le préfet
A. Hittel

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:~~

1. Le numéro 18 à la page 76 et celui de la dernière inscription faite dans l'année 1918

Les deux doubles du présent registre sont conformes
originaire de Ce que nous certifions domicilié à

Gilly le 4 Janvier 1919. L'officier de l'état civil né à

_____ mil _____ cent



A. Cartier

_____ fils de

_____ et de

2. Un double a été remis le 10 Janvier 1919 à l'Autorité cantonale en exécution de l'art. 14 de l'Ordonnance fédérale du 25 Février 1910

originaire de Gilly le 10 Janvier 1919 domiciliée à



L'officier de l'état civil née à

_____ le _____ mil _____ cent

A. Cartier

_____ fille de

_____ et de

Comme témoins : } 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil.

N^o 1
Rolaz
et
Pellet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rolaz Adolphe Louis
célibataire
agriculteur
originaire de Gilly domicilié à Gilly
né à Gilly le onze Novembre mil huit cent quatre vingt seize fils de Louis Rolaz, agriculteur à Gilly et de Anna Bertha née Pellet sa femme

2. Pellet Fanny Jenny
célibataire
ménagère
originaire de St. Loris domiciliée à Bursins née à Mont le vingt huit Février mil huit cent quatre vingt onze fille de Louis Alfred Pellet, agriculteur à Bursins et de Lucie Anna Juliette Parnelin sa femme

Comme témoins :
1. René Rolaz, agriculteur à Gilly
2. Alice Parnelin, ménagère à Bursins

Les publications ont eu lieu à Gilly, Bursins le vingt un et à St. Loris le vingt trois Novembre mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le onze Janvier mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

- 1^o Extraits de naissance des fiancés
- 2^o Certificats de publication à Gilly, Bursins + St. Loris

Les époux :

Adolphe Rolaz
Fanny Rolaz Pellet

Les témoins :

René Rolaz
Alice Parnelin

Communiqué à l'état civil d'Aukonne

L'officier de l'état civil :

A. Castier

N^o 2
Cachet
et
Beauverd

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cachet Albert
célibataire
agriculteur
originaire de Saulion domicilié à
Gilly né à
Gilly le trois Novembre
mil huit cent quatre vingt neuf fils de
Louis Samuel Albert Cachet et de
Louise née Delévaux

2. Beauverd Marie
ménagère
célibataire
originaire de Charomay domiciliée à
Gilly née à
Carouge (Genève) le treize Mai
mil huit cent nonante huit fille de
François Beauverd et de
Eugénie née Cartier

Comme témoins :
1. Louis Delévaux, agriculteur à Gilly
2. Ida Moesching, couturière à Gilly

Les publications ont eu lieu à Gilly le dix huit, à Saulion et
Charomay le dix neuf Décembre mil neuf cent dix
huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le dix huit Janvier mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :
1^{re} Extraits de naissance des
fiancés
2^{es} Certificats de publication
à Gilly, Saulion et Charomay

Communiqué à l'état civil de
Saulion et Charomay

Les époux :
Albert Cachet
Marie Cachet Beauverd

Les témoins :
Louis Delévaux
Ida Moesching

L'officier de l'état civil :
A. Cartier

N° 3

Grosjean

et

Weber née Curchod

En date du 20 mai 1941
Le Département de Justice
& Police du Canton de Fribourg
a ordonné la rectification
de l'acte ci. contre en ce
sens que la mère de l'é-
poux s'appelait avant
son mariage Homnard
et non pas Herminod
Gilly le 24 mai 1941.

Helvétie
Communiqué au Dépar-
tement de Justice & Police,
aux offices d'état civil de
Gimel & Guggisberg.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grosjean Edmond Aloïs

celibataire

agriculteur

originaire de Saint Oyens

domicilié à

au Creux du Has Essertines sur Rolle

né à

Carteguin

le dix sept Aout

mil huit cent nonante deux

fils de

Henri Emile Grosjean, agriculteur au Creux du Has

et de

Julie Marie née Herminod

2. Weber née Curchod Eliza Sophie

Neuve de Ernest Weber. née le 25 Octobre 1915, vingt
cinq Octobre mil neuf cent quinze

originaire de Guggisberg (Berne)

domiciliée à

Gollion

née à

Gollion

le vingt sept Novembre

mil huit cent nonante cinq

fille de

Edouard Auguste Curchod, agriculteur à Gollion et de

et de

Elise Marie née Viret

Comme témoins :

1. Henri Grosjean, garde frontière Petit Saconnay
2. Louise Curchod ménagère à Gollion

Les publications ont eu lieu à Essertines le vingt quatre à St.
Oyens, Guggisberg & Gollion le vingt cinq Janvier
mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt un Février mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

- 1° Extraits de naissance des fiancés
- 2° Acte de décès du 1^{er} mari de
la fiancée
- 3° certificats de publication à
Essertines, St. Oyens, Guggisberg
& Gollion

Les époux :

Grosjean Edmond
Elise Grosjean née
Curchod

Les témoins :

H. Grosjean
L. Curchod

Communiqué à l'état civil de
Gimel, Guggisberg & Cossonay

L'officier de l'état civil :

A. Cartier

Registre des mariages A.

No 4
Pasche
et
Dupuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche David Henri _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Cron la Ville _____ domicilié à
Gland _____ né à
Cron la Ville _____ le trente un janvier
_____ mil huit cent nonante quatre _____ fils de
Henri Frédéric Pasche agriculteur à Gland et de
Rosine Berthanie Hostettler sa femme _____

2. Dupuis Julie Marie _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Bursins _____ domiciliée à
Bursins _____ née à
Bursins _____ le dix juillet
_____ mil huit cent nonante neuf _____ fille de
François Henri Dupuis, boulanger à Bursins et de
Eina Mathilde née Grasjean, sa femme

Comme témoins : 1. Albert Haltniter, chauffeur à Yvon
2. Eugène Pasche

Les publications ont eu lieu à Gland le sept, à Bursins le huit et à Cron la Ville le neuf février mil neuf cent dix neuf _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le quatre Mars mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :
Autorisation de l'officier de l'état civil de Bursins de célébrer le mariage

Les époux :
David Pasche
Julie Pasche Dupuis

Les témoins :
Albert Haltniter chauffeur
Eugène Pasche

L'officier de l'état civil :
A. Carlioz

Communiqué à l'état civil de Bursins & d'Oron la Ville

Par jugement rendu le 4 juillet 1937 déclaré définitif et exécutoire le 28 septembre 1937, le Tribunal du district de Yvon a prononcé la dissolution par le divorce du mariage inscrit ci-contre.
Gilly le 8 octobre 1937
H. Dubois

N^o 5

Britten

et
Girard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Britten Jakob

célibataire

agriculteur

originaire de Saint Stephan domicilié à

Grangins, "Pont Farbel" né à

Saint Stephan le neuf Mai

mil huitcent nonante sept fils de

Jakob Britten et de

Louise née Schlappi, décédés

2. Girard Angèle Louise

célibataire

ménagère

originaire de Serery domiciliée à

Luins née à

Bussins le trente Mars

mil huitcent nonante quatre fille de

Emile Henri Louis Girard, agriculteur et de

Louise Valentine née Chabloz, à Luins

Comme témoins :

1. Emile Girard, agriculteur à Luins

2. Alfred Telan, laitier à Luins.

Les publications ont eu lieu à Grangins le vingt sept, à St. Stephan et à Luins le vingt huit Février et à Serery le premier Mars mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt neuf Mars mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier
de l'état civil de Grangins
de célébrer le mariage

Les époux :

J. Britten
A. Girard

Les témoins :

Emile Girard
Alfred Telan

L'officier de l'état civil :

A. Carrioz

Communiqué à l'état civil de
Grangins, St. Stephan et Lyon

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 6
Wys
Haldi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wys Gottfried
célibataire
vacher
originaire de Zimmerwald (Berne) domicilié à
Vincy Gilly né à
Bolligen (Berne) le vingt trois Décembre
mil huit cent nonante quatre fils de
Frédéric Wys et de
Marquise née Trei

2. Haldi Julia Lucie Albertine
célibataire
ménagère
originaire de Gessenay (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
S. Maurice des Fossés (France) le dix sept Novembre
mil huit cent nonante sept fille de
Julien Haldi et de
Rosalie Ernestine Augustine née Roger

Comme témoins :
1. Charles Krumm, agriculteur à St. Orens
2. Louise Krumm Grosjean à St. Orens

Les publications ont eu lieu à Gilly le treize, à Zimmerwald
Gessenay et Lausanne le quinze Mars mil
neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le quatre Avril mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés
Certificats de publication à Gilly Zimmerwald, Gessenay et Lausanne

Les époux :

Gottfried Wys
Julien Wys Haldi

Les témoins :

Charles Krumm
Louise Krumm Grosjean

L'officier de l'état civil :

A. Castong

Communiqué à l'état civil de Zimmerwald, Gessenay et Lausanne

N^o 7
Michon
et
Bürkhard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michon François Auguste _____
célibataire _____
agriculteur _____

originaire de Gilly _____ domicilié à
Gilly _____ né à
Gilly _____ le sept janvier _____

_____ mil huit cent nonante un _____ fils de
John Auguste Michon décédé _____ et de
Marquerite née Durand sa veuve à Gilly

2. Bürkhard Rosa Joséphine _____
célibataire _____
ménagère _____

originaire de Richterswil (Zurich) _____ domiciliée à
Richterswil _____ née à
Ensiedeln (Schryg) le neuf Mars _____

_____ mil huit cent nonante huit _____ fille de
Charles Bürkhard, employé C.F.A. Richterswil et de
Anna née Eberli sa femme _____

Comme témoins : } 1. Charles Fave Clément, jardinier Lausanne
2. Julie Cirefort, ménagère Gilly

Les publications ont eu lieu à Gilly le 20 vingt et à Richterswil
le vingt deux Février mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le trois Mai mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
fiancés _____
Certificats de publication
à Gilly et Richterswil _____

Communiqué à l'état civil _____
de Richterswil _____

Les époux :

Josephine Michon-Bürkhard
François Michon

Les témoins :

Julie Cirefort
Charles Fave - Clément

L'officier de l'état civil :

A. Castier

Registre des mariages A.

N^o 8
Dupraz
et
Keusen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupraz Edouard Louis _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Blonay _____ domicilié à
Vingel _____ né à
Vingel _____ le dix sept Mai _____
mil huit cent nonante huit _____ fils de

Jules Samuel Dupraz, agriculteur à Vingel et de
Juliette née Lernet sa femme _____

2. Keusen Rose Louise Julie _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Rolle (Vaud) et Riggisberg (Berne) domiciliée à
Vingel _____ née à
Vingel _____ le trente Mai _____
mil neuf cent _____ fille de

Jean Marc Louis Keusen, décédé _____ et de
Edda Louise née Henthornet sa veuve à Vingel

Comme témoins : 1. Edmond Dupraz agriculteur à Vingel
2. Elise Keusen ménagère à Vingel

Les publications ont eu lieu à Vingel le trois, à Rolle le
cinq à Blonay et Riggisberg le six Mai
mil neuf cent dix neuf _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt quatre Mai mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

- 1^o Extraits de naissance des fiancés _____
2^o autorisation de la mère de la fiancée _____
3^o Certificats de publication à Vingel, Blonay, Rolle et Riggisberg _____

Les époux :

Dupraz Edouard
Rose Dupraz Keusen

Les témoins :

Elise Keusen Vingel
E. Dupraz Vingel

Communiqué à l'état civil de St. Léger, Rolle et Riggisberg _____

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N^o 9
Vanderhecht
Prod'hom

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vanderhecht Léon Henri _____
célibataire, sans profession _____

originaire de origine Belge _____ domicilié à
Bruxelles (Belgique) _____ né à
Bruxelles _____ le dix sept Février _____

mil huit cent quatre vingt trois fils de
Jules Vanderhecht, décédé _____ et de
Catherine née Cambier sa veuve à Ixelles

2. Prod'hom Hélène Susanne _____
célibataire, sans profession _____

originaire de Bursins _____ domiciliée à
Bursins _____ née à
Gilly _____ le quatorze Septembre _____

mil huit cent quatre vingt dix fille de
Marc Jules Prod'hom, menuisier à Bursins et de
Olympe née Chatelet, sa femme _____

Comme témoins : } 1. Robert Prod'hom } les deux menuisiers
} 2. Jules Prod'hom } à Bursins

Les publications ont eu lieu à Bruxelles le neuf et à
Bursins le dix neuf Juillet mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le cinq Août 1919

Pièces déposées :

1^o Autorisation de l'Ambas-
sade belge en suite de
célibat le mariage
2^o dits du Conseil d'Etat
du Canton de Vaud

Les époux :

Vanderhecht
Hélène Prod'hom
née Prod'hom

Les témoins :

Robert Prod'hom
Jules Prod'hom

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne _____

L'officier de l'état civil :

A. Carbiery

Par jugement rendu le
22 décembre 1927 par un
tribunal de droit jugé dès le 20
mars 1928, le Tribunal de
1^{re} instance du Canton de Vaud
a prononcé la nullité du
mariage inscrit ci-contre.
La nullité du mariage a été
prononcée en vertu de l'art. 120
du C. C. S. pour cause de biga-
mie de la part de Léon-Henri
Vanderhecht.

Inséré le 31 Mars 1928,
l'officier de l'état civil
H. Claprière

Le 17 Juillet 1928 le Département
Fédéral de Justice & Police a
prononcé la reconnaissance gra-
tuite de l'enfant Hélène-Suzanne
née Prod'hom dans le droit de
cité du Canton de Vaud et de la
commune de Bursins. Cette re-
connaissance est faite celle d'un
enfant mineur de la commune
Maurice-Marcel Vanderhecht
né à Gilly (Belgique) le
10 avril 1920.
Inséré le 6 Septembre 1928
H. Claprière

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 10
 Prod'hom
 et
 Perret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Prod'hom Juste Auguste _____
 célibataire _____
 mécanicien _____
 originaire de Bursins _____ domicilié à
 Bursins _____ né à
 Bursins _____ le dix-neuf Mars _____
 mil huit cent nonante six _____ fils de

Charles Louis James Prod'hom, carrier à Bursins et de
 Julie née Schneiter, sa femme _____

2. Perret Sophie Amélie _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Pully _____ domiciliée à
 Rolle _____ née à
 Pully _____ le dix-huit Mai _____
 mil huit cent nonante huit _____ fille de

Charles Louis Perret _____ et de
 Charlotte Julie née Berger, tous deux décédés _____

Comme témoins : 1. Charles Henry, agriculteur à Gilly
 2. Ernest Herminod, caucher à Rolle

Les publications ont eu lieu à Bursins et Rolle le onze et
 à Pully le douze juillet mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 16 Août 1919

Pièces déposées :

1^o Extraits de naissance des
 fiancés _____
 2^o Certificats de publication
 à Bursins, Pully et Rolle _____

Communiqué à l'Etat civil
 de Pully et Rolle _____

Les époux :

A Prod'hom
 Sophie Prod'hom née Perret

Les témoins :

Ch^s Henry
 E^t Herminod

L'officier de l'état civil :

A. Carrière

No 11
Henry
et
Larpin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henry Robert Edmond _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Sullierens _____ domicilié à
Eysins _____ né à
Eysins _____ le vingt quatre juillet

_____ mil huit cent nonante trois _____ fils de
Henri Paul Henry décédé _____ et de
Louise Jenny Rosine née Reirenn, à Eysins

2. Larpin Bertha _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Bursinel et Tichy _____ domiciliée à
Bursinel _____ née à
Bursinel _____ le treize Novembre

_____ mil huit cent nonante trois _____ fille de
Louis Larpin, agriculteur à Bursinel et de
Madeleine née Critten, décédée _____

Comme témoins : } 1. Louis Larpin, d'ancien à Maillesulaz
2. Louise Craisier, ménagère à Glané

Les publications ont eu lieu à Sullierens, Bursinel, Tichy
et Eysins le seize Août mil neuf cent
dix neuf _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 20 Septembre 1919

Pièces déposées :

Autorisation de l'of-
ficier de l'état civil de
Gingins de célébrer le
mariage _____

Communiqué à l'Etat civil de
Collombier Aubonne et
Gingins _____

Les époux :

Robert Henry
Bertha Henry na Larpin

Les témoins :

Louise Critten
Ferdinand Louis

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Registre des mariages A.

N^o 12
Keusen
et
Aubert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Keusen Marcel René _____
célibataire _____

valeturier _____
originaire de Rolle (Vaud) & Riggisberg (Berne) domicilié à
au Sentier _____ né à

Bursins _____ le quinze Septembre
_____ mil huit cent nonante cinq _____ fils de

Marc Louis Henri Keusen, vigneron _____ et de
Pauline Julie née Prod'homme à Bursins _____

2. Aubert Blanche Clara _____
célibataire _____

horlogère _____
originaire de Saint George et de l'Abbaye domiciliée à
au Sentier _____ née à

Saint George _____ le vingt huit Juin
_____ mil huit cent nonante cinq _____ fille de

Jean Marc Aubert décédé _____ et de
Eugénie Marie Ambroisine née Renaud au Sentier _____

Comme témoins : { 1. Charles Aubert au Sentier, agriculteur
2. Henri Keusen à Bursins, agriculteur

Les publications ont eu lieu au Sentier, au Brassus à
l'Abbaye, à Rolle, à Mühlehurnen le trente
Sept et à S. George le 1^{er} Septembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 27 Septembre 1919

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier
de l'état civil du Sentier
de célébrer le mariage

Les époux :

Marcel Keusen.
Blanche Keusen née Aubert

Les témoins :

Aubert Charles
Keusen Henri

L'officier de l'état civil :

A. Carlioz

Communiqué à l'état civil de
Rolle, Mühlehurnen du
Sentier, de l'Abbaye & de
Gimel _____

N° 13
Stoudemann
et
Bettler

Le Département de Justice
& Police du canton de Vaud
a ordonné la rectification de
l'acte ci-contre en ce sens
que les membres de la fa-
mille Stoudemann soi-
ent désignés comme étant
originaires de Prévres-
ges (Haute) & Wahlert Bern
Gilly, le 9 août 1954
L'officier de l'état civil
H. Delacour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stoudemann Jean _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Prévresges _____ domicilié à
Gilly _____ né à
Gilly _____ le vingt huit
mil huit cent huitante six _____ fils de
François Stoudemann _____ et de
Louise Julie Marie Dupraz, décédée _____

2. Bettler Lucie Héry _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Gilly _____ domiciliée à
Gilly _____ née à
Gilly _____ le neuf Octobre
mil huit cent nonante huit _____ fille de
Jules Charles Bettler, agriculteur à Gilly _____ et de
Eugénie Susanne née Berger _____

Comme témoins : } 1. Jules Bettler, agriculteur à Gilly
2. Jules Suardet, agriculteur à Gilly
Les publications ont eu lieu à Gilly le 25 et à Prévresges
le 27 Août 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 27 Septembre 1919

Pièces déposées :
Extraits de naissance des
fiancés _____
Certificats de publication
à Gilly et Prévresges _____

Les époux :
Stoudemann Jean
Lucie Stoudemann Bettler

Les témoins :
Jules Bettler
J. Suardet

Communiqué à l'Etat civil
des Echandens _____

L'officier de l'état civil :
A. Carlioz

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 14
Cherpillod
et
Croix

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherpillod Jules Ernest _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Chexbres _____ domicilié à
Sinzell _____ né à
Suis _____ le dix sept Janvier _____

_____ mil huitcent nonante quatre _____ fils de
Auguste Louis Cherpillod, aubergiste _____ et de
Sophie Isabelle née Croix à Sinzell _____

2. Croix Emma Marcelle _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Gilly _____ domiciliée à
Sinzell _____ née à
Gilly _____ le six Août _____

_____ mil huitcent nonante trois _____ fille de
Marc Félix Croix agriculteur _____ et de
Emma Adèle Aline née Raymond à Sinzell _____

Comme témoins : } 1. Louis Gozel, voiturier à Rolle
} 2. Louis Cherpillod, aubergiste à Sinzell

Les publications ont eu lieu à Gilly et Sinzell le 11 + à
Chexbres le 12 Septembre 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le quatre Octobre 1919

Pièces déposées :

Extrait de naissance
des fiancés _____
Certificats de publication
à Gilly, Sinzell et Chexbres _____

Communiqué à l'Etat civil de
St. Saphorin _____

Les époux :

Ernest Cherpillod
Emma Cherpillod Croix

Les témoins :

L. Gozel
L. Cherpillod

L'officier de l'état civil :

A. Castier

N^o 15
Demellaz
et
Hani

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Demellaz Jean François _____

célibataire _____

mecanicien _____

originaire de Dauraine (Haute Savoie) France domicilié à

Plainpalais (Genève) _____ né à

Plainpalais _____ le vingt six Novembre _____

_____ mil huit cent huitante trois _____ fils de

François Demellaz, menuisier _____ et de

Elisabeth née Renaud à Plainpalais _____

2. Hani Edmée Augusta _____

célibataire _____

monagère _____

originaire de Dierntigen (Berne) _____ domiciliée à

Dully _____ née à

Dully _____ le seize Janvier _____

_____ mil huit cent nonante sept _____ fille de

David Louis Hani agriculteur _____ et de

Marie Louise née Demaury à Dully _____

Comme témoins :
1. David Hani,
2. Henri Osterman, agriculteurs à Dully

Les publications ont eu lieu à Plainpalais le trente à
Dierntigen et Dully le trentes un et à Dauraine
le deux d'oct mil neuf cent dix neuf _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt cinq Octobre mil neuf cent dix neuf _____

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat
civil de Plainpalais de cé-
lébrer le mariage _____

Communiqué à l'Etat civil de
Dierntigen et Plainpalais
et à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne _____

Les époux :

Jean Demellaz.
Edmée Demellaz Hani

Les témoins :

D. Hani
H. Osterman

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Registre des mariages A.

N° 16

Gay

et

Grosjean née Lermoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gay Auguste Abram**
 veuf de ~~Jeanne Elise Dimmarthoray~~ des le trente un
 juillet mil neuf cent seize
 originaire de Essertines sur Rolle domicilié à
 Essertines (Bugnaut) né à
 Essertines le vingt cinq Octobre
 mil huit cent quarante trois fils de
 Jean Isaac Louis Gay et de
 Jeanne Françoise Quiblier, décédés

2. **Grosjean née Lermoux Adèle Julie Isabelle**
 veuve de Henri Olivier Grosjean des le vingt trois
 juillet mil neuf cent dix sept
 originaire de Saint Oyens domiciliée à
 Bugnaut née à
 Orzier le neuf Septembre
 mil huit cent septante six fille de
 Jean Charles Samuel Lermoux et de
 Caroline Fanny née Dufaux, décédés

Comme témoins :
 1. Louis Offner, manoeuvre à Essertines
 2. Olive Grosjean, ménagère à Essertines

Les publications ont eu lieu à Essertines et St. Oyens le
 deux Octobre mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 25 Octobre mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :
 Extraits de naissance des
 fiancés
 actes de décès des précédents
 conjoints des fiancés
 Certificats de publication
 à Essertines et Saint Oyens

Les époux :
 Auguste Abram Gay
 Adèle Gay née Lermoux

Les témoins :
 Offner Louis
 Olive Grosjean.

L'officier de l'état civil :
 A. Carlioz

Communiqué à l'état civil de
 Gimel

No 17
Cugny
et
Moret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cugny Alexis François _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Terreyres _____ domicilié à
Bugnaut d'Essertines _____ né à
Terreyres _____ le neuf juillet _____
_____ mil huitcent septante quatre _____ fils de
Marc François Cugny _____ et de
Anna Elisabeth née Harter, décédée _____

2. Moret Anna Julia _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Essertines sur Rolle _____ domiciliée à
Bugnaut _____ née à
Callequin _____ le vingt quatre juin _____
_____ mil huitcent nonante quatre _____ fille de
Jules Henri Moret _____ et de
Jenny Rosine née Chatelan _____

Comme témoins : } 1. Jules Moret, agriculteur à Essertines
2. Marguerite Rossaud, ménagère à Rolle

Les publications ont eu lieu à Essertines le dix sept et à
Terreyres le dix huit Septembre mil neufcent
dix neuf _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 1^{er} Novembre 1919

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
fiancés _____
Certificats de publication
à Essertines et Terreyres _____

Les époux :

Alexis Cugny Moret
Anna Cugny Moret

Les témoins :

Moret Jules
Marguerite Rossaud

L'officier de l'état civil :

A. Carling

Communiqué à l'état civil de
La Sarraz _____

Registre des mariages A.

N° 18

Blaser

et
Blondel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blaser Louis Daniel

veuf de Genevieve Aline Julie, des le vingt quatre Mai
mil neuf cent quinze, charpentieroriginaire de Langnau (Berne) domicilié à
Essertines né à

Saubraz le vingt quatre Novembre

mil huit cent cinquante sept fils de

Jean François Blaser et de

Jeanne Louise Augustine Veldry, décédée

2. Blondel Jeanne Marie

célibataire

ménagère

originaire de Mont domiciliée à

Mont née à

Mont le vingt deux Août

mil huit cent huitante quatre fille de

Monsieur Jean Louis Blondel à Mont et de

Madame Madeleine née Détraz, décédée

Comme témoins : 1. Henri Liguët, agriculteur les deux
2. Jacques Mœschling, agriculteur à GillyLes publications ont eu lieu à Langnau, Essertines et Mont
le vingt trois Octobre mil neuf cent dix neufAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 15 Novembre 1919

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance
des fiancés2° Acte de décès de la
femme défunte du fiancé3° Certificats de publication
à Essertines, Langnau et
RolleCommuniqué à l'état civil de
Langnau et Rolle

Les époux :

Blaser Louis Daniel
Jeanne Blaser Blondel

Les témoins :

Henri Liguët
Mœschling Jacques

L'officier de l'état civil :

A. Carlioz

N^o 19
Grobel
et
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grobel Louis _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de français _____ domicilié à
 Cartegnin _____ né à
 Feternes (H. Savoie) le quatre Septembre
 mil huit cent nonante un _____ fils de
 François Grobel, agriculteur _____ et de
 Marceline née Doray, à Feternes _____

2. Gillieron Hortense Julia _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Luidoux et Serrion _____ domiciliée à
 Cartegnin _____ née à
 Cartegnin _____ le huit Aout
 mil huit cent nonante trois _____ fille de
 Marc Alexandre Gillieron, agriculteur _____ et de
 et de Susanne née Gurnel à Cartegnin _____

Comme témoins : { 1. Albert Rod, agriculteur } Les deux
 { 2. Rosa Gillieron, ménagère } à Cartegnin

Les publications ont eu lieu à Cartegnin le dix huit, à Serrion
 + Luidoux le 20 vingt et à Feternes le vingt un
 Septembre mil neuf cent dix neuf _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 15 Novembre 1914

Pièces déposées :

- 1° Extraits de naissance des fiancés _____
- 2° Autorisation du Département de Justice et Police en date du 17 Octobre 1914 de célébrer le mariage _____

Les époux :

Grobel Louis
 Julia Grobel Gillieron

Les témoins :

Rosa Gillieron
 Albert Rod

L'officier de l'état civil :

A. Cartier

Communiqué à l'Etat civil de
 St. Saphorin + Oron et à
 la Chancellerie d'Etat à
 Lausanne _____

Registre des mariages A.

N° 20
Ramelet
et
Leubarz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ramelet Eugène César _____
célibataire _____
Commis C. I. T. _____
originaire de Orbe _____ domicilié à
Bursinel _____ né à
Echandens _____ le treize Mai _____
_____ mil huit cent nonante un _____ fils de
Georges Jules Ramelet _____ et de
Elisa Marie née Henriaud, décidés _____

2. Leubarz Louise Henriette _____
célibataire _____
lingère _____
originaire de Cossonay _____ domiciliée à
Charannes _____ née à
Charannes _____ le treize Mars _____
_____ mil huit cent nonante un _____ fille de
François Louis Leubarz, agriculteur à Charannes et de
Henriette née Collet sa femme _____

Comme témoins : } 1. Henri Berger, agriculteur } les deux
} 2. Jules Guichard jardinier } à Gilly

Les publications ont eu lieu à Bursinel, Orbe & Cossonay
le vingt quatre et à Charannes le vingt
cinq Octobre mil neuf cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 19 Novembre 1919

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance
des fiancés _____
2° Certificats de publication
à Bursinel, Orbe, Cosso-
nay et Charannes _____

Communiqué à l'état civil de
Orbe, Cossonay & Ecublens

Les époux :

Eug. Ramelet
Louise Ramelet Leubarz

Les témoins :

Henri Berger
Jules Guichard

L'officier de l'état civil :

A. Carling

N^o 21
Emery
et
Prod'hom

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery César Fernand _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Chardonne _____ domicilié à
Burligny _____ né à
Burligny _____ le trente juillet _____
_____ mil-huitcent nonante quatre _____ fils de
Jules Emile Emery, agriculteur à Burligny et de
Fanny Jenny née Guillet, sa femme _____

2. Prod'hom Adrienne _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Bursins _____ domiciliée à
Bursins _____ née à
Bursins _____ le vingt deux Septembre _____
_____ mil huit cent nonante huit _____ fille de
Julien Henri Prod'hom, agent de police et de
Marie née Lanz, sa femme, à Bursins _____

Comme témoins : } 1. Jules Emery, agriculteur à Burligny
2. Anna Prod'hom, ménagère à Bursins

Les publications ont eu lieu à Burligny et Bursins le seize
et à Chardonne le dix huit Octobre mil neuf cent
dix neuf _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt deux Novembre 1919

Pièces déposées :
1^o Extrait de naissance des
fiancés _____
2^o Certificats de publication
à Burligny, Bursins et
Chardonne _____

Les époux :
Fernand Emery
Adrienne Emery Prod'hom

Les témoins :
Jules Emery
Anna Prod'hom

Communiqué à l'Etat civil
de Corsier _____

L'officier de l'état civil :
A. Carlier

N^o 22
Piquet
et
Monney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet Ernest Auguste Emile _____
célibataire _____
négociant en vins _____
originaire de Cherit _____ domicilié à
Begnins _____ né à
Begnins _____ le quatre février _____

_____ mil huitcent septante neuf _____ fils de
Albert Maurice Piquet _____ et de
Jeanne Augustine née Hury à Begnins _____

2. Monney Marie Louise _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de Fiaugères et Bessencens (Fribourg) domiciliée à
Lausanne _____ née à
Riaz (Fribourg) _____ le dix huit novembre _____
_____ mil neuf cent _____ fille de

Alphonse Monney _____ et de
Marie Victorine née Bernaz _____

Comme témoins :
1. François Gervais agriculteur à
2. Emile Lincio négociant Begnins

Les publications ont eu lieu à Begnins le six, au Cherit
à Lausanne le six, à Fiaugères et Bessencens
le huit d'aut mil neuf cent dix neuf


Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le six Décembre 1919

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier
de l'état civil de Begnins
de célébrer le mariage


Les époux :


Marie Louise Piquet Monney

Les témoins :

François Gervais
Emile Lincio

L'officier de l'état civil :



Communiqué à l'état civil de
Begnins, Serpier, Saint
Martin et Lausanne

No 23
Chevalley
et
Badel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Henri Edouard _____
célibataire _____
Employé de Banque _____
originaire de Champtauroz _____ domicilié à
Bâle _____ né à

Lausanne _____ le vingt cinq juillet _____
_____ mil huit cent septante six _____ fils de
Louis Daniel Chevalley _____ et de
Caroline Marie née Pingaud _____

2. Badel Jenny Fanny _____
célibataire _____
Infirmière major _____
originaire de Marchissy et de Longirod _____ domiciliée à
Burtigny _____ née à

Burtigny _____ le quatre octobre _____
_____ mil huit cent septante cinq _____ fille de
Jean John Louis Samuel Badel _____ et de
Jenny Henriette née Gudet _____

Comme témoins :
1. Hortense Chambardon _____ à
2. Louis Chambardon, agriculteur _____ Burtigny

Les publications ont eu lieu à Bâle le 25, à Marchissy et
Longirod le 26, à Burtigny le 27 et à Champtauroz
le 28 novembre 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt Décembre 1919

Pièces déposées :
Autorisation de l'officier
de l'état civil de Bâle
de célébrer le mariage

Les époux :
Ed Chevalley
Jenny Chevalley Badel

Les témoins :
H. Chambardon
L. Chambardon

Communiqué à l'état civil
de Combremont le Grand
Bâle et Longirod

L'officier de l'état civil :
Ch. Cardinaux

Registre des mariages A.

N°

et

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le numéro 23 à la page 101 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1919.

Ses deux doubles du présent registre sont conformes originaire de . Ce que nous certifions : domicilié à Gilly le 5 Janvier 1920. L'officier de l'état civil né à

_____ mil _____ cent



A. Castiez fils de

_____ et de

2. Un double a été remis le 6 Janvier 1920 à l'Autorité cantonale en vertu de l'Art. 14 de l'ordonnance fédérale du 25 Février 1910

originaire de Gilly le 6 Janvier 1920 domiciliée à

_____ mil _____ cent



L'officier de l'état civil née à A. Castiez

_____ fille de

_____ et de

Comme témoins : 1. _____
2. _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le _____

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

*W. le 23 Janvier 1920
L. F. de la Vaudoise
L. de la Vaudoise*

1920

N° 1

Gueex

et

Bron née Berg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gueex Beat _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Baulens et de Naudon _____ domicilié à
 Essertines _____ né à
 Baulens _____ le onze Mars _____
 _____ mil huit cent soixante _____ fils de
 Adèle Gueex, fille elle même de Jacques _____ et de
 David Gueex _____

2. Bron née Berg Hélène Johanna _____
 divorcée de Léon Emile Auguste Bron des
 le 26 novembre 1918, ménagère _____
 originaire de Colombier sur Noyes _____ domiciliée à
 Essertines _____ née à
 Crone / Brache _____ le quatorze Mars _____
 _____ mil huit cent huitante quatre _____ fille de
 Andréas Berg _____ et de
 Antonie née Kroczyk _____

Comme témoins :
 1. François Borgeaud à Cartignin
 2. Ulysse Ramel à Mont

Les publications ont eu lieu à Essertines le 25, à Naudon
 le 26, à Baulens et Colombier le 27 novembre
 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 15 Janvier 1920

Pièces déposées :

- 1^{er} Extraits de naissance des fiancés _____
- 2^e Jugement en divorce de la fiancée _____
- 3^e Certificats de publication à Essertines, Baulens, Naudon & Colombier _____

Les époux :

Beat Gueex
 Hélène Gueex Berg

Les témoins :

Frs Borgeaud
 Ulysse Ramel

L'officier de l'état civil :

A. Carbiog

Communiqué à l'état civil de
 St. Cierges, Naudon et Col
 lombier _____

N° 2
Pillet

et
Berney

Par jugement en date du
18 novembre 1920, du Tribu-
nal de 1^{re} instance du
Canton de Genève, le ma-
riage inséré ci-contre a
été dissous par le divorce
intervenu de l'art. 142 du
Code civil.

Fusillé le 14 Janvier 1930

L'officier de l'état civil
H. Schlapfer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pillet Auguste

célibataire

agriculteur

originaire de Dampigny domicilié à

Bursins né à

Rolle le vingt trois février

mil huit cent nonante sept fils de

Jules Louis Pillet, agriculteur à Rolle et de

Marie Adèle Henriette née Goy

2. Berney Louise Marie

célibataire

couturière

originaire de L'Abbaye domiciliée à

Cologne (Genève) née à

Montigny le neuf Décembre

mil huit cent nonante neuf fille de

Albert Fritz Berney et de

Marie Louise Robert - Vicoud

Comme témoins :
1. Henri Harichal, négociant à Gilly
2. Matthieu Bilsor baulanger à Gilly

Les publications ont eu lieu à Gilly le 27 février, à Cologne
le 1^{er}, à Dampigny le 2 et à L'Abbaye le 2 Mars
1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 20 Mars 1920

Pièces déposées :

- 1^o Extraits de naissance des fiancés
- 2^o Certificats de publication à Bursins, Cologne, Dampigny et L'Abbaye

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Communiqué à l'état civil de
Dampigny, L'Abbaye et
Cologne

Les époux :

Pillet Auguste
Pillet Louise Berney

Les témoins :

Bilsor Matthieu
H. Harichal

L'officier de l'état civil :

A. Carlioz

N^o 3
Piquet
et
Christin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet Louis Henri _____
célibataire _____
charpentier _____
originaire de Chenit _____ domicilié à
Essertines sur Rolle _____ né à
Montherod _____ le trente décembre
_____ mil huit cent nonante trois _____ fils de
Louis Julien Piquet _____ et de
Henriette née Guiblier, tous deux décédés _____

2. Christin Alice Jeanne _____
célibataire _____
menagère _____
originaire de Gland _____ domiciliée à
Gland _____ née à
Gland _____ le deux avril _____
_____ mil huit cent nonante quatre _____ fille de
Henri Marc Christin, agriculteur _____ et de
Adèle Julie née Christin à Gland _____

Comme témoins : { 1. Edouard Zschalen, rigent à Gilly
2. Henri Marichal, négociant à Gilly

Les publications ont eu lieu à Essertines le 9. Chenit + Gland
le 10 Décembre 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt trois avril mil neuf
cent vingt

Pièces déposées :

1. Extraits de naissance des fiancés _____
2. Certificats de publication à Essertines, Chenit et Gland _____

Les époux :

Louis Piquet
Alice Piquet Christin

Les témoins :

Zschalen
H. Marichal

Communiqué à l'état civil
du Chenit et Begnins

L'officier de l'état civil :

A. Castier

N° 4
 Meylan
 et
 Bourquignon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Félix Ami
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Lieu domicilié à
 Gilly né à
 Signy le deux Avril
 mil huitcent nonante trois fils de
 François Louis Meylan, décédé et de
 Eugénie Lydie née Verfer, sa veuve à Gilly

2. Bourquignon Olga Marie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Gilly domiciliée à
 au Molard sur Poursins née à
 Gilly le trois Mai
 mil huit cent nonante huit fille de
 Jules Auguste Bourquignon, agriculteur au Molard et de
 Jeanne Louise née Cuenoud, décédée

Comme témoins :
 1. Lina Gillard à Coligny (Genève)
 2. Edouard Bourquignon, chauffeur à Genève

Les publications ont eu lieu à Gilly et Poursins le douze et au Lieu le 13) seize Mars mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt quatre Avril mil neuf cent dix

Pièces déposées :
 1^o Extraits de naissance des fiancés
 2^o Certificats de publication au Lieu, à Gilly et à Poursins

 Communiqué à l'Etat civil du Lieu

Les époux :
 Meylan Ami
 Olga Meylan Bourquignon
 Les témoins :
 Lina Gillard
 E. Bourquignon
 L'officier de l'état civil :
 A. Cartier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

N^o 5
 Mayor
 et
 Magnin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayor Henri _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Châtelard _____ domicilié à
 Luins _____ né à
 Charons _____ le neuf Décembre _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fils de
 Vincent Marc Mayor à Montreux _____ et de
 Marie Elise Eugénie née Dufaut, décédée _____

2. Magnin Blanche Lina Hélène _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Blonay _____ domiciliée à
 Luins _____ née à
 La Cour de Peilz _____ le dix sept Juin _____
 _____ mil huit cent nonante quatre _____ fille de

Charles Auguste Magnin, agriculteur _____ et de
 Julie Hélène née Goldenschoud à Luins _____

Comme témoins : { 1. Georges Magnin _____
 2. Ernest Varidel, les deux agriculteurs à Luins _____

Les publications ont eu lieu à Luins le douze, à Blonay
 le treize & au Châtelard le seize Mars mil neuf
 cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt quatre Avril mil
 neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

1^o Extraits de naissance
 des fiancés _____
 2^o Certificats de publication
 à Luins, Châtelard et St.
 Legier (Blonay) _____

Les époux :

Mayor Henri
 Blanche Mayor. Magnin.

Les témoins :

Magnin G.
 Varidel E.

Communiqué à l'état civil de
 Châtelard et St. Legier

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 6
Billard
et
Pache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Billard Edouard Eugène
celibataire
charpentier
originaire de Gilly et de Gimel domicilié à Rolle né à Gilly le douze juin mil huit cent nonante trois fils de Jules Samuel Billard, à Gilly et de Sophie Caroline née Semoroz, sa femme

2. Pache Hélène Félicie
celibataire
cuisinière
originaire de Forlens domiciliée à Cartegnin née à Gilly le seize Octobre mil huit cent nonante ~~trois~~ fille de Charles Jules Pache, décédé et de Louise Henriette née Syss, sa veuve à Cartegnin

Comme témoins :
1. Louise Aguet, ménagère à Cartegnin
2. Jeanne Billard, ménagère à Gilly

Les publications ont eu lieu à Rolle le douze, à Gilly et Gimel le treize et à Forlens le quatorze Avril mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt neuf Avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Autorisation de l'officier de l'état civil de Rolle de célébrer le mariage à Gilly

Les époux :
Ed. Billard
Hélène Billard Pache

Les témoins :
Louise Aguet
Jeanne Billard

L'officier de l'état civil :
A. Carlioz

Communiqué à l'état civil de Rolle, Cron & Gimel

* Rectification.
La date de naissance est seize octobre 1896 et non le seize octobre 1893.
Gilly le 10. 11 14

N^o 7
 Rochat
 et
 Lüdi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Louis Edmond _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Sieu _____ domicilié à
 Bursins _____ né à
 Bueflens la Ville _____ le vingt sept Mai _____
 mil huit cent nonante un _____ fils de
 Emile Louis Rochat, agriculteur à Bursins et de
 Emma Adèle née Lanchaud sa femme _____

2. Lüdi Rosa _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Heimiswyl (Berne) _____ domiciliée à
 Genève _____ née à
 Affoltern (Berne) _____ le vingt sept Novembre _____
 mil huit cent huitante neuf _____ fille de
 Rudolf Lüdi, agriculteur à Affoltern _____ et de
 Elise née Siegrist, sa femme _____

Comme témoins :
 1. Maurice Girard, agriculteur à Bursins
 2. Marthe Rochat, ménagère à Bursins

Les publications ont eu lieu à Bursins le douze, au Sieu le treize
 à Heimiswyl le quatorze & à Genève le seize Avril
 mil neuf cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilby le huit Mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
 fiancés _____
 Certificats de publication
 à Bursins, Le Sieu, Hei-
 miswyl & Genève _____

Les époux :

L. Rochat
 Rosa Rochat Lüdi

Les témoins :

Maurice Girard.
 Marthe Rochat

L'officier de l'état civil :

A. Carling

Communiqué à l'état civil de
 Sieu, Heimiswyl et au Buc-
 reau cantonal de l'état
 civil à Genève

Registre des mariages A.

N° 8
 Favre
 et
 Federhaff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre Charles Héli
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Chierrens domicilié à
 Gilly né à
 Chierrens le vingt cinq Octobre
 mil huit cent huitante deux fils de
 Henri François Favre agriculteur à Chierrens et de
 Aline Adèle née Hétraux sa femme

2. Federhaff Marguerite Juliette
 célibataire
 ménagère
 originaire de Charammes sur le Seyron domiciliée à
 Gilly née à
 Gilly le vingt neuf Septembre
 mil huit cent septante quatre fille de
 Jules Albert Henri Federhaff, décédé et de
 Julie Sophie née Henrioux, sa veuve à Gilly

Comme témoins :
 1. Louis Rolaz, agriculteur à Gilly
 2. Lucy Rolaz, ménagère à Gilly

Les publications ont eu lieu à Gilly le dix, à Charammes le
 Seyron le onze, & à Chierrens le treize Avril
 mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le huit Mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
 Extraits de naissance des
 fiancés
 Certificats de publication
 à Gilly, Chierrens & Cha-
 rammes

Communiqué à l'état civil de
 Chierrens & Grancy

Les époux :
 Favre Charles Héli
 Juliette Favre Federhaff

Les témoins :
 Louis Rolaz
 Lucy Rolaz

L'officier de l'état civil :
 A. Carlier

N^o 9
Melierre
et
Burnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Melierre Eugène Charles Édouard
célibataire
blanchisseur
originaire de St. Laurent, Vosges (France) domicilié à
St. Laurent né à
La Petite Raon (France) le vingt un Janvier
mil huitcent huitante sept fils de
Charles Édouard Melierre, décédé et de
Marie Elisabeth, née Pate, sa veuve à St. Laurent

2. Burnet Alice Louise
célébataire
ménagère
originaire de Luins et Burtigny domiciliée à
Luins (Le Bagnuz) née à
Luins le sept Août
mil huitcent nonante huit fille de
Julien Louis Burnet, décédé et de
Louise Caroline née Raronel, sa veuve à Luins

Comme témoins :
1. Adrien Gérard, employé à St. Laurent
2. Samuel Burnet, agriculteur à Luins

Les publications ont eu lieu à St. Laurent le douze, à Luins
et Burtigny le treize Avril mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le (15) quinze Mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Extraits de naissance des
fiancés
Certificats de publication
à St. Laurent, Luins et
Burtigny
Autorisation du Dépar.
serment de Justice & Police
de célébrer le mariage

Les époux :
Ph Melierre
Alice Melierre Burnet.

Les témoins :
Gérard Adrien
Samuel Burnet

Communiqué à la Chancellerie
d'état à Lausanne

L'officier de l'état civil :
A. Carlier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 10

Herminod
et
Dumartheray

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herminod John Julien _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Essertines sur Rolle _____ domicilié à
Essertines _____ né à
Essertines _____ le seize juillet _____
mil huit cent nonante sept _____ fils de

Jules Julien Eugène Herminod, agriculteur _____ et de
Marie Julia née Dizorens, sa femme à Essertines

2. Dumartheray Alice Louise _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Essertines sur Rolle et St. Oyens _____ domiciliée à
Essertines _____ née à
Essertines _____ le cinq juillet _____
mil huit cent nonante un _____ fille de

Louis Victor Dumartheray, agriculteur _____ et de
Adine Henriette née Gallay sa femme à Essertines

Comme témoins : } 1. Edmond Grosjean, agriculteur à Essertines
2. Berthe Syller, ménagère à Rolle

Les publications ont eu lieu à Essertines le 14 et à St. Oyens
le 17 Mai 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilj le vingt neuf Mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

1. Extraits de naissance des fiancés _____
2. Certificats de publication à Essertines et St. Oyens _____

Communiqué à l'état civil de
Gimel _____

Les époux :

John Herminod
Alice Herminod Dumartheray

Les témoins :

Edmond Grosjean
Berthe Syller

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 11
Feignoux
et
Gudet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Feignoux Lucien Louis _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Surtigny _____ domicilié à
Surtigny _____ né à
Surtigny _____ le dix neuf Novembre _____
mil huit cent huitante sept _____ fils de

Auguste Jacques Louis Feignoux, agriculteur et de
Louise Hortense née Burnet, sa femme, à Surtigny

2. Gudet Denny Louisa, _____
célibataire _____
menagère _____
originaire de Surtigny _____ domiciliée à
Surtigny _____ née à
Surtigny _____ le deux Juillet _____
mil huit cent nonante _____ fille de

Marc Fernand Gudet, agriculteur _____ et de
Henriette Louise Julia née Burnet, sa femme, à Surtigny

Comme témoins : } 1. Robert Feignoux agriculteur
2. Hélène Gudet, menagère les 2 à Surtigny

Les publications ont eu lieu à Surtigny le trente Avril
mil neuf cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilby le cinq Juin mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

- 1° Extraits de naissance des fiancés _____
- 2° Certificat de publication _____
à Surtigny _____

Les époux :

Feignoux Lucien
Feignoux Louisa Gudet

Les témoins :

Robert Feignoux
Hélène Gudet

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Communiqué _____

N^o 12

Marthaler
et
Leuenberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marthaler Albert _____
 célibataire _____
 baulanger _____
 originaire de Berne Durnfliz _____ domicilié à
 Bursins _____ né à
 Berne _____ le onze Septembre
 mil huit cent huitante sept _____ fils de
 Otto Marthaler _____ et de
 Rosine née Sommer, décédée _____

2. Leuenberger Maria Emma _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Rüderswil (Berne) _____ domiciliée à
 Bursins _____ née à
 Lauperswil _____ le vingt Juin
 mil huit cent nonante six _____ fille de
 Jean Leuenberger, tailleur _____ et de
 Rosette née Keller, sa femme à Lauperswil

Comme témoins :
 1. Henriette Prod'homme, négociante à Bursins
 2. Gottlieb Meinhofen, baulanger à Bursins

Les publications ont eu lieu à Bursins le vingt six, à Berne
 et Rüderswil le vingt sept Avril mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cilly neuf Juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

1. Extraits de naissance des
 fiancés _____
 2. Certificats de publication
 à Bursins, Berne + Rüders-
 wil _____

Les époux :

Albert Marthaler
 Emma Marthaler-Leuenberger.

Les témoins :

* Prod'homme
 Meinhofen

L'officier de l'état civil :

A. Carling

Communiqué à l'Etat civil de
 Berne + Rüderswil _____

N^o 13
 Rossier
 et
 Delessert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier Robert Charles Lucien
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Singel et de Raugemont domicilié à
Luins né à
Luins le neuf Mars
mil huit cent nonante huit fils de

Jules Louis Rossier, agriculteur à Luins et de
Sophie Marie nie Cabausat sa femme

2. Delessert Berthe Alice
 célibataire
 ménagère
 originaire de Leny le Jarat domiciliée à
Luins née à
Lausanne le seize février
mil neuf cent un fille de

Lion Delessert, agriculteur à Luins et de
Lina nie Trolliet, sa femme

Comme témoins :
 1. Pauline Ammer, aubergiste à Gilly
 2. Emile Varidel, agriculteur à Luins

Les publications ont eu lieu à Singel, Raugemont, Luins le
vingt un et à Leny le Jarat le vingt quatre
Mai mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt cinq juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

- 1^o Extraits de naissance des fiancés
- 2^o Autorisation des parents de la fiancée de contracter mariage
- 3^o Certificats de publication à Luins, Singel, Raugemont et Leny le Jarat

Communiqué à l'état civil de
Raugemont et Corcelles le
Jarat

Les époux :

R. Rossier
B. Rossier Delessert.

Les témoins :

P. Ammer
E. Varidel

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Registre des mariages A.

No 14

Frey

et

Décurnex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frey William Ulrich

célibataire

commis au Régistre foncier

originaire de Winterthur

domicilié à

Echallens

né à

Coppet

le premier Juin

mil huit cent

nonante six

fils de

Johann Henri Frey, négociant à Versaix

et de

Henriette Hélène née Grandjean, sa femme

2. Décurnex Thérèse Louisa

célibataire

ménagère

originaire de Vullierens

domiciliée à

Bugnaut près Essertines sur Rolle

née à

Bugnaut

le sept Juin

mil huit cent

nonante sept

fille de

François Louis Julien Décurnex, agriculteur à Bugnaut et de

Louisa Sophie née Margot, décédée

Comme témoins :

1. Fernand Henriod, employé à Lausanne

2. Alice Décurnex, ménagère à Bugnaut

Les publications ont eu lieu à Echallens le dix sept, à Vullierens Winterthur et Essertines le dix huit Mai mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt six Juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil d'Echallens de célébrer le mariage

Les époux :

William Frey

Thérèse Frey-Décurnex

Les témoins :

Fernand Henriod

Alice Décurnex

L'officier de l'état civil :

A. Cassier

En date du 6 novembre 1941, le Département de justice & police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-coté en ce sens que le nom patronymique Frey soit orthographié Frei.

Gilly, le 17 novembre 1941

L'Off. de l'état civil.

H. Belatois

N^o 15
Henriod
et
Décurnex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henriod Fernand _____
 célibataire _____
 magasinier _____
 originaire de Begnins _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Bugnaut Essertines le vingt sept Décembre _____
 mil huit cent nonante trois _____ fils de
 Eugène Henriod, agriculteur à Bugnaut _____ et de
 Amélie Marie née Morit, sa femme _____

2. Décurnex Alice Julie _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Tullierens _____ domiciliée à
 Bugnaut _____ née à
 Bugnaut _____ le quinze Février _____
 mil huit cent nonante cinq _____ fille de
 François Louis Julien Décurnex agriculteur à Bugnaut de
 Louisa Sophie Margot, décédée _____

Comme témoins :
 1. Ernest Henriod, agriculteur à Bugnaut
 2. Henriette Simond, ménagère à Bugnaut

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Begnins
 et Tullierens le 24 et à Essertines le 25 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le dix sept Juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
 Autorisation de l'officier
 de l'état civil de Lausanne
 de célébrer le mariage

Les époux :
 Fernand Henriod
 Alice Décurnex Henriod

Les témoins :
 Ernest Henriod
 Henriette Simond

L'officier de l'état civil :
 A. Carling

Communiqué à l'état civil de
 Lausanne, Begnins et
 Colombier

N^o 16
Bourgeois
et
Fontanel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bourgeois Paul François _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire d'origine française _____ domicilié à
 Gilly _____ né à
 Gilly _____ le vingt quatre juillet
 mil huit cent nonante huit _____ fils de

Marie François Bourgeois, agriculteur à Gilly et de
 Françoise Marie née Germain, sa femme _____

2. Fontanel Marie Veronique _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire d'origine française _____ domiciliée à
 Allinges (H. Savoie) _____ née à
 Allinges _____ le trente novembre
 mil neuf cent _____ fille de

Joseph Fontanel, agriculteur à Allinges _____ et de
 Louise Marie née Fontanel, sa femme _____

Comme témoins : { 1. François Bourgeois, agriculteur à Gilly
 2. Anna Ansermet, ménagère à Genève

Les publications ont eu lieu à Gilly le seize & à Allinges le
 vingt juillet mil neuf cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le quatorze août mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

- 1^o Extrait de naissance des fiancés
- 2^o Autorisation des parents des fiancés _____
- 3^o Certificats de publication à Gilly et Allinges _____
- 4^o Autorisation du Département de Justice & Police _____

Les époux :

Paul Bourgeois
 Veronique Bourgeoise
 Fontanel
 Les témoins :
 François Bourgeois
 Anna Ansermet

L'officier de l'état civil :

A. Castier

Communiqué à la Chancellerie
 d'état à Lausanne _____

N^o 17
Quiblier
et
Rossiaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Quiblier Benzi Julien _____
célibataire _____
charretier _____
originaire de Gilly _____ domicilié à
Rolle _____ né à
Castegnin _____ le vingt sept Décembre _____
mil huitcent nonante six _____ fils de

Jules Henri Quiblier, agriculteur à Gilly et de
Marie Louise née Siezoz, décédée _____

2. Rossiaud Adèle Marguerite _____
célibataire _____
cuisinière _____
originaire d'origine française _____ domiciliée à
Gilly _____ née à
Veigy Foncener _____ le quatre Avril _____
mil neufcent _____ fille de

Pierre Philippe Rossiaud _____ et de
Emma née Farris, décédée _____

Comme témoins :
1. Henri Quiblier, agriculteur à Gilly
2. Caroline Quiblier, ménagère à Gilly

Les publications ont eu lieu à Rolle le seize, à Gilly le dix sept et à Veigy Foncener le dix neuf juillet mil neuf cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le quatorze Août mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Rolle de célébrer le mariage

Les époux :

Julien Quiblier
Marguerite Quiblier Rossiaud

Les témoins :

Henri Quiblier
Caroline Quiblier

L'officier de l'état civil :

A. Cartier

Communiqué à l'état civil de Rolle et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 18

Rossier

et
Schöni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier Alexis Julien

célibataire

agriculteur

originaire de Singel et de Raugemont domicilié à

Singel né à

Singel le seize Octobre

mil huit cent huitante deux fils de

Alexandre Julien Rossier et de

Louise Isaline née Christin, décédés

2. Schöni Emma

célibataire

ménagère

originaire de Sumiswald (Berne) domiciliée à

Bühl (Berne) née à

Iffwil (Berne) le vingt huit Avril

mil huit cent nonante six fille de

Jacob Schöni, décédé et de

Anna Maria née Hess, sa veuve à Bühl

Comme témoins :

1. Marc Rossier, négociant à Singel

2. Bertha Schain, ménagère à Bühl

Les publications ont eu lieu à Singel le dimanche, à Raugemont
Sumiswald + Bühl le treize juillet mil neuf cent
vingtAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le quatre Septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

1^o Extraits de naissance
des fiancés2^o Certificats de publica-
tion à Singel, Raugemont
Sumiswald et Bühl

Les époux :

Alex Rossier

Emma Rossier-Schöni

Les témoins :

M. Rossier

B. Schain

Communiqué à l'état civil de
Raugemont, Sumiswald et
Walperswil

L'officier de l'état civil :

A. Carling

N^o 19
Rosset
et
Légeret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosset Edouard Henri
célibataire
agriculteur
originaire de Baugy domicilié à
Bursins né à
Kintzel le dix neuf Septembre
mil huit cent nonante sept fils de

Louis Lucien Rosset, agriculteur à Bursins et de
Jeanne Victoire née Guignard, sa femme

2. Légeret Eléonore Julie
célibataire
sans profession
originaire de Chevres domiciliée à
Gland née à
Gland le quatre Octobre
mil huit cent nonante sept fille de

Charles François Légeret, agriculteur à Gland et de
Elise Fanny née Desrignes, sa femme

Comme témoins :
1. Lucien Rosset, agriculteur à Bursins
2. Charles Larmelin, agriculteur à Bursins

Les publications ont eu lieu à Bursins le vingt, à Gland le
vingt un, à Baugy le vingt deux et à Chevres le
vingt trois d'aut mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le quatre Septembre mil neuf
cent vingt

Pièces déposées :

1^o Extraits de naissances
des fiancés
2^o Certificats de publication
à Baugy, Bursins, Gland
et Chevres

Les époux :

Edouard Rosset
Eléonore Rosset-Légeret

Les témoins :

Lucien Rosset
Charles Larmelin

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Communiqué à l'état civil de
Aukonne, St. Saphorin
et Begnins

Registre des mariages A.

N° 20

Besson

et

Bichet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson Henri Emile

veuf de Jeanne Lucie née Riennet dès le 9 janvier 1919

chauffeur

originaire de Berolles domicilié à

Vallorbe né à

Songirod le trois Mars

mil huit cent nonante deux fils de

Constant Henri Besson à Vallorbe et de

Louise Jenny Annette née Badel, décédée

2. Bichet Laure Mathilde

célibataire

cousurière

originaire de Burtigny domiciliée à

Burtigny née à

Burtigny (Les Battelles) le vingt Décembre

mil huit cent huitante neuf fille de

Jules François Samuel Bichet et de

Marie Jenny née Pabelay à Burtigny

Comme témoins :

1. François Bichet, agriculteur, Burtigny

2. Constant Besson, agriculteur, Berolles

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt six, à Berolles et Burtigny le vingt huit d'aut mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le dix huit Septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Vallorbe de célébrer le mariage

Les époux :

Besson Henri

Laure Besson Bichet

Les témoins :

F. Bichet Pabelay

Besson Constant

L'officier de l'état civil :

A. Carling

Communiqué à l'état civil de
Bière et de Vallorbe

N° 21
Girard
et
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girard Maurice Emile _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Sévrey _____ domicilié à
Luins _____ né à
Luins _____ le cinq Septembre _____
_____ mil huitcent nonante cinq _____ fils de

Emile Henri Louis Girard, agriculteur et de
Louise Valentine née Chabloz à Luins _____

2. Rochat Louise Marthe _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Lieu _____ domiciliée à
Pursins _____ née à
Sufflens la Ville _____ le six Juin _____
_____ mil huitcent nonante huit _____ fille de

Emile Louis Rochat, agriculteur _____ et de
Emma Adèle née Lanchaud à Pursins _____

Comme témoins : 1. Elise Rochat, ménagère à Pursins
2. André Girard, agriculteur à Luins

Les publications ont eu lieu à Luins, Pursins le Lieu le
dix huit et à Sévrey le dix neuf d'aut mil
neuf cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le dix huit Septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

1. Extraits de naissance des
fiancés _____
2. Certificats de publica-
tion à Sévrey, Le Lieu
Luins et Pursins _____

Les époux :

Maurice Girard,
Marthe Girard Rochat

Les témoins :

Elise Rochat
André Girard

L'officier de l'état civil :

A. Cartier

Par jugement du Tribunal du
District de Rolle rendu en date du
20 février 1922, déclaré définitif et
exécutoire le 4 avril 1922, le ma-
riage suscrit ci-dessus a été dis-
sout par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans
le délai pendant lequel le
mari ne pourra contracter
un nouveau mariage.
Inscrit le 24 avril 1922.
L'officier de l'état civil
A. Cartier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d.

Communiqué à l'état civil
de Grancy + Le Lieu

Registre des mariages A.

N° 22

Bonnet

et

Grandvoinet-Rouiller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonnet Henri

veuf de Rosina Paulina Künzli des le dix sept
juillet mil neuf cent dix neuf, confiseur
originaire de Bursinel et Dully domicilié à
Bristol, Angleterre né à
Bursinel le cinq Mars

mil huit cent soixante neuf fils de
Henri Antoine Bonnet et de
Marie Elise Diserens, décédés

2. Grandvoinet née Rouiller Eugénie Joséphine

veuve de Théophile Grandvoinet des le vingt
trois Avril mil neuf cent dix sept
originaire de Oberlangnegg (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Sutry le huit Avril

mil huit cent septante trois fille de
Henri Rouiller et de
Elisa Charlotte Nicola, décédés

Comme témoins :

1. Pauline Ammer ménagère à Gilly
2. Octarie Rochat, ménagère à Coppet

Les publications ont eu lieu à Bursinel, Dully et Lausanne
le quinze Septembre et à Oberlangnegg le
trois Octobre mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt un Octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés

2° dits de décès des précédents conjoints des fiancés

3° certificats de publication à Bursinel, Dully, Lausanne et Oberlangnegg

Communiqué à l'Etat civil de
Oberlangnegg & Lausanne

Les époux :

E. H. Bonnet

Eugénie Grandvoinet-Rouiller

Les témoins :

P. Ammer

O. Rochat

L'officier de l'état civil :

A. Carling

N^o 23
Richard
et
Lochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard Jules Jean _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Cartegum _____ domicilié à
Cartegum _____ né à
Cartegum _____ le six Avril _____
mil huitcent huitante neuf _____ fils de
Jules François Louis Richard _____ et de
Emilie Rosalie Victoire Bolay, décédée _____

2. Lochon Louise Henriette _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Chêne + Laquier _____ domiciliée à
Essertines _____ née à
Chêne + Laquier _____ le trente un Mars _____
mil huit cent nonante quatre _____ fille de
Henri Lochon décédé _____ et de
constance née Amy, sa veuve à Essertines

Comme témoins :
1. Rodolphe Paillard à Prangins
2. Ernest Wurlod à Ormont dessus

Les publications ont eu lieu à Cartegum + Essertines le cinq
et à Chêne + Laquier le neuf novembre mil
neuf cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilby le vingt neuf novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

1^o Extraits de naissance
des fiancés _____
2^o Certificats de publication
à Cartegum, Essertines
et Chêne + Laquier _____

Communiqué à l'état civil de
Mollondin _____

Les époux :

Jules Richard
Louise Richard Lochon

Les témoins :

R. Paillard Prangins
Ernest Wurlod

Ormonts - dessus.
L'officier de l'état civil :

A. Castier

Registre des mariages A.

N° 24
Schneiter
et
Rosset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneiter Louis _____
célibataire _____
pêcheur _____
originaire de Tarni (Berne) _____ domicilié à
Bursinel _____ né à
Rolle _____ le trente Novembre _____
_____ mil huit cent nonante un _____ fils de
François Schneiter, pêcheur à Bursinel et de
Jaqueline Henriette née Heer _____

2. Rosset Marie Esther _____
célibataire _____
menagère _____
originaire de Bougy _____ domiciliée à
Rolle _____ née à
Olton _____ le cinq Septembre _____
_____ mil neuf cent un _____ fille de
Paul Louis Jules Rosset _____ et de
Marie Louise née Sautaz, décédée _____

Comme témoins : 1. François Schneiter, pêcheur à Bursinel
2. Charles Schneiter, pêcheur à Rolle

Les publications ont eu lieu à Tarni, Bursinel, Bougy et Rolle le quinze Décembre mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le trente un Décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

- 1° Extraits de naissance des fiancés _____
- 2° Autorisation au mariage du tuteur de la fiancée _____
- 3° Certificats de publication à Bursinel, Rolle Bougy - Tarni _____

Les époux :

Schneiter Louis
Esther Schneiter Rosset

Les témoins :

François Schneiter
C. Schneiter Rolle

Communiqué à l'état civil de Steffisburg, Aubonne et Rolle _____

L'officier de l'état civil :

A. Castier

Vissale 25 Janvier 1921
Le préfet
Mittel

N^o

et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Le numéro 24 à la page 125 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1920

Les deux doubles du présent registre sont originaire de conformes. Ce que nous certifions domicilié à Gilly le 5 janvier 1921. L'Officier de l'état civil né à

A. Cartier

mil cent

fil de

et de



2. Un double a été remis le 6 janvier 1921 à l'Autorité cantonale, en vertu de l'art 14 de l'ordonnance fédérale du 25 février 1910.

originaire de Gilly le 6 janvier 1921 domiciliée à

L'Officier de l'Etat civil née à A. Cartier

mil cent

fil de

et de



Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

1921

N° 1

Vaucher de la Croix

et
Légeret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vaucher de la Croix Armand Victorin _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Fleurier (Neuchâtel) _____ domicilié à

Essertines _____ né à

Boveresse (Neuchâtel) le quatorze Mars _____

mil huit cent nonante trois _____ fils de

Louis Victor Vaucher de la Croix _____ et de

Adèle Emma née Brandt, à la Chauv de Fonds

2. Légeret Blanche Clotilde _____

célibataire _____

institutrice _____

originaire de Chevres _____ domiciliée à

Essertines _____ née à

Coffrane (Neuchâtel) le vingt deux Novembre _____

mil huit cent nonante huit _____ fille de

Georges Emile Légeret _____ et de

Adèle née Barthaler à la Chauv de Fonds

Comme témoins : { 1. Georges Légeret, horloger Chauv de Fonds
2. César Vaucher, agriculteur EssertinesLes publications ont eu lieu à Essertines, Fleurier et Chevres
le dix sept Décembre mil neuf cent vingtAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cilly le trois Janvier mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

1. Extraits de naissance des fiancés _____
2. Certificats de publication à Essertines, Fleurier & Chevres _____

Communiqué à l'état civil
de Fleurier & Luidoux

Les époux :

Armand Vaucher

Blanche Vaucher Légeret.

Les témoins :

Légeret Georges, Ch. de Fonds
Vaucher César Essertines

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N^o 2
Schibli
et
Munier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schibli Hans Robert _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Schaffhouse & Dachsen (Zurich) domicilié à
Carlequin _____ né à

Schaffhouse _____ le vingt janvier _____

_____ mil huit cent nonante six _____ fils de
Jacob Robert Schibli serrurier à Schaffhouse et de
Louise née Bolli sa femme _____

2. Munier Méry Julie _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Carlequin _____ domiciliée à

Carlequin _____ née à

Carlequin _____ le trente un Décembre _____

_____ mil huit cent nonante neuf _____ fille de
Louis Alfred Munier, agriculteur à Carlequin et de
Pauline Louise née Cartier sa femme _____

Comme témoins : { 1. Henri Munier, agriculteur à Carlequin
2. Juliette Munier ménagère à Carlequin

Les publications ont eu lieu à Carlequin le dix, à Schaffhouse
le douze et à Dachsen le treize janvier mil
neuf cent vingt un _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt neuf janvier mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

1^o Extraits de naissance
des fiancés _____

2^o Certificats de publication
à Carlequin, Schaffhouse
et Dachsen _____

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Communiqué à l'état civil de
Schaffhouse et Dachsen

Les époux :

H. Schibli

Méry Schibli-Munier

Les témoins :

Henri Munier

Juliette Munier

L'officier de l'état civil :

A. Cartier

N^o 3
Chabloz
et
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chabloz Gustave Marc _____
célibataire _____
charpentier _____
originaire de Vaugondry _____ domicilié à
Bursins _____ né à
Bursins _____ le onze février _____
_____ mil huit cent nonante six _____ fils de
Gustave Maurice Marc Chabloz _____ et de
Célestine Emma née Rognon _____

2. Martin Lina Germaine Augusta _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Saint Oyens _____ domiciliée à
Bursins _____ née à
Mont _____ le vingt cinq juillet _____
_____ mil huit cent nonante huit _____ fille de
Louis Charles Gustave Martin, aubergiste _____ et de
Marie née Collet, sa femme à Bursins _____

Comme témoins :
1. Arthur Requin, agriculteur les deux
2. Lucien Fraignière charpentier à Bursins

Les publications ont eu lieu à Bursins le vingt six, à Vaugondry et St. Oyens le vingt huit janvier mil neuf cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le dix neuf février mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

- 1^o Extraits de naissance des fiancés _____
- 2^o Certificats de publication à Bursins, Vaugondry et St. Oyens _____

Les époux :

Gustave Chabloz
Germaine Chabloz Martin

Les témoins :

Arthur Requin
Lucien Fraignière

L'officier de l'état civil :

A. Carling

Communiqué à l'état civil de
Champagne et Gimel _____

N^o 4
Straub
et
Lambelet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Straub Edouard Robert _____
célibataire _____
commerçant _____
originaire de Wangenyl (Berne) _____ domicilié à
Vinzyl _____ né à
Vinzyl _____ le vingt sept Mars _____
_____ mil-huit cent nonante cinq _____ fils de
Jean Straub, tonnelier _____ et de
Anna née Andereg, sa femme à Vinzyl _____

2. Lambelet Emma _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Grandraux _____ domiciliée à
La Dolle 7/ Gilly _____ née à
Caulard 7/ Lausanne le vingt deux Février _____
_____ mil-huit cent nonante six _____ fille de
Jules Lambelet, agriculteur _____ et de
Adèle Augustine née Bussy, sa femme à la Dolle _____

Comme témoins :
1. Jean Straub, tonnelier à Vinzyl _____
2. Jules Lambelet, agriculteur 7/ Gilly _____

Les publications ont eu lieu à Gilly et Vinzyl le vingt six,
à Grandraux et Herzogenbuchsee le vingt neuf
Janvier mil neuf cent vingt un _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly dix neuf Février mil neuf cent vingt un _____

Pièces déposées :

- 1^o Extraits de naissance des fiancés _____
- 2^o Certificats de publication à Gilly, Vinzyl, Herzogenbuchsee et Grandraux _____

Les époux :

E. Straub
E. Straub Lambelet

Les témoins :

Jean Straub
Jules Lambelet

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Communiqué à l'état civil de
Herzogenbuchsee et de
Gilly _____

Registre des mariages A.

No 5

Croyon

et
Prod'hom

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Croyon Louis Samuel _____

célibataire _____

Commis C.T.F. _____

originaire de Cheseaux _____ domicilié à

au Petit Sacornay (Genève) _____ né à

Orbe _____ le cinq Mai _____

_____ mil huit cent nonante-cinq _____ fils de

Charles Henri Croyon, décédé _____ et de

Rose Cécile Pilet, sa veuve, au Petit Sacornay (Genève)

2. Prod'hom Olympe Alice _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Bursins _____ domiciliée à

aux Eaux Vives (Genève) _____ née à

Gilly _____ le premier juillet _____

_____ mil huit cent nonante-deux _____ fille de

Marc Jules Prod'hom, menuisier à Bursins et de

Olympe Chatelet, sa femme _____

Comme témoins :
1. Jules Prod'hom, menuisier à Bursins
2. Gottlieb Heinhofen, boulanger à BursinsLes publications ont eu lieu au Petit Sacornay le douze, à
Bursins - Eaux Vives le 14 et à Cheseaux le 15 janvier
mil neuf cent vingt un _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt quatre février mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier
de l'état civil du Petit
Sacornay de célébrer le
mariage _____

Les époux :

Louis Samuel Croyon
et
Alice Croyon Prod'hom

Les témoins :

Jules Prod'hom
Gottlieb Heinhofen

L'officier de l'état civil :

A. Castaing

Communiqué à l'état civil de
Petit Sacornay, Eaux Vives
et Romanel _____

N^o 6
 Dionnet
 et
 Cachat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dionnet Henri François
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Sufflens le Château domicilié à
Cartegnin né à
Hâre (Trana) le sept Janvier
mil huit cent septante trois fils de
Marc Henri Louis Dionnet et de
Françoise veuve Homier décédés

2. Cachat Françoise Caroline
 célibataire
 employée de fabrique
 originaire de Saint Gingolph (Salais) domiciliée à
Cartegnin née à
Saint Gingolph le dix neuf Février
mil huit cent nonante quatre fille de
Pierre Cachat, agriculteur et de
Julie Anastasie Derivaz, sa femme à S^t Gingolph

Comme témoins :
 1. Lucie Moser ménagère à Cartegnin
 2. Pauline Ammen, aubergiste à Gilly

Les publications ont eu lieu à Cartegnin le douze, à S^t Gingolph
le quatorze à Sufflens le Château le seize Février
mil neuf cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le cinq Mars mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

1. Extraits de naissance des fiancés
2. Certificats de publication à Cartegnin, Sufflens et S^t Gingolph

Communiqué à l'état civil de
Sufflens et S^t Gingolph

Les époux :

Henri Dionnet
Françoise Dionnet Cachat

Les témoins :

Lucie Moser
P. Ammen

L'officier de l'état civil :

A. Carlioz

N^o 7
Bubloz
et
Champendal

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bubloz Gustave _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Lachaux _____ domicilié à
Luins _____ né à
Luins _____ le sept janvier _____
_____ mil huit cent nonante huit _____ fils de

Constant Bubloz, agriculteur à Luins _____ et de
Marie Louise nee Pache, décédée _____

2. Champendal Marie Jenny _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Ballens _____ domiciliée à
Bursins _____ née à
Sullierens _____ le sept Avril _____
_____ mil huit cent nonante huit _____ fille de

Auguste Isaac Champendal, décédé _____ et de
Nina Eugénie nee Schmid, sa veuve à Bursins

Comme témoins : { 1. Ernest Hauswirth maréchal à Bursins
2. Mine Hauswirth à Bursins _____

Les publications ont eu lieu à Luins et Bursins le dix huit
Lachaux le dix neuf et à Ballens le vingt Mars
mil neuf cent vingt un _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cilly le neuf Avril mil neuf cent vingt un _____

Pièces déposées :

1. Extraits de naissance des
fiancés _____
2. Certificats de publication
à Luins, Lachaux, Ballens
et Bursins _____

Communiqué à l'état civil de
Cassonay + Ballens _____

Les époux :

Bubloz Gustave
Marie Bubloz Champendal

Les témoins :

E. Hauswirth
A. Hauswirth

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 8
Offner
et
Grosjean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Offner Louis
célibataire
agriculteur
originaire de Chésalles près Epandes (Trilbourg) domicilié à
Bugnauz; Essertines né à
La Carbaz (Trilbourg) le douze Mai
mil huit cent nonante cinq fils de
Michel Offner, agriculteur à La Carbaz et de
Françoise Marie née Rudaz, décédée

2. Grosjean Olive Adèle
célibataire
ménagère
originaire de Saint Oyens domiciliée à
Bugnauz; Essertines née à
Vinzel le vingt quatre Juin
mil neuf cent un fille de
Henri Olivier Grosjean, décédé et de
Adèle Julie Isabelle née Pernoux, à Bugnauz

Comme témoins :
1. Marcel Pernoux, agriculteur à Coirinsins
2. Eugénie Pernoux, à Coirinsins

Les publications ont eu lieu à Essertines le dix huit, à Chésalles le dix neuf et à S. Oyens le vingt Mars mil neuf cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le neuf Avril mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

- * Extraits de naissance des fiancés
- * Autorisation de la mère de la fiancée de contracter mariage
- * Certificats de publication à Essertines, Chésalles et S. Oyens

Communiqué à l'état civil de Epandes et Gimel

Les époux :

Offner Louis
Olive Offner Grosjean.

Les témoins :

Marcel Pernoux
Eugénie Pernoux

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N^o 9
Gay
et
Jacquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gay Alfred _____
célibataire _____
lucien _____
originaire de Essertines sur Rolle _____ domicilié à
Gilly _____ né à
Gilly _____ le douze Septembre _____
mil huit cent norante un _____ fils de
Jules Gay agriculteur à Gilly _____ et de
Marie Julie nee Cartier sa femme _____

2. Jacquet Julie Marguerite _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de l'origine française _____ domiciliée à
Rolle _____ née à
Genève _____ le vingt un Décembre _____
mil huit cent huitante huit _____ fille de
Henri Joseph Jacquet _____ et de
Julie Perret-Jeaneret sa veuve à Rolle _____

Comme témoins :
1. Henri Demartines, gypsies à Rolle
2. Marc Gay, agriculteur à Gilly

Les publications ont eu lieu à Gilly et Essertines le seize
à Rolle le quinze Avril mil neuf cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt huit Avril mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

- 1^o Extraits de naissance des fiancés
- 2^o Certificats de publication à Gilly, Essertines et Rolle
- 3^o Autorisation du Conseil d'état de publier le mariage
- 4^o Déclaration du Consulat français à Lausanne _____

Communiqué à l'état civil à Rolle _____

Les époux :

Alfred Gay
Julie Gay-Jacquet

Les témoins :

H. Demartines
Marc Gay

L'officier de l'état civil :

H. Cartier

N^o 10
Steiner
et
Rasper

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steiner Friedrich

célibataire

agriculteur

originaire de Cusserbirmoos (Berne) domicilié à

Bursinel né à

Cusserbirmoos le quinze Septembre

mil huit cent norante deux fils de

Christian Steiner agriculteur à Gilly et de

Elisa née Mathys décédée

2. Rasper Lydie Hélène

célibataire

ménagère

originaire de Estarayer le Lac domiciliée à

Bursinel née à

Châtel St. Denis le vingt sept Novembre

mil neuf cent un fille de

Auguste Rasper, agriculteur à Châtel St. Denis et de

Emma née Charimbert

Comme témoins :

1. Christian Steiner, agriculteur à Bursinel

2. Oscar Raccoursier, agriculteur à Bursinel

Les publications ont eu lieu à Bursinel le onze, à Linden et Estarayer le Lac le douze Avril mil neuf cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le treize Avril mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

1^o Extraits de naissance des fiancés

2^o Autorisation de contracter

3^o mariage

Certificats de publication à Bursinel, Linden et Estarayer le Lac

Les époux :

Fritz Steiner

Lydie Steiner Rasper

Les témoins :

Christian Steiner

Raccoursier Oscar

L'officier de l'état civil :

A. Cartier

Communiqué à l'état civil de
Hurgenberg et Estarayer le
Lac

Registre des mariages A.

N° 11

Widmer

et

Bautravers

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Widmer Robert Louis Lucien

célibataire

fonctionnaire postal

originaire de Vallegres sous Rances

domicilié à

Gausanne

né à

Bursinel

le vingt huit janvier

mil huit cent nonante six

fils de

Ami Henri Samuel Widmer, agriculteur à Bursinel et de
Hélène Augusta née Henry, sa femme.

2. Bautravers Hélène Louise

célibataire

employée de commerce

originaire de Romairon

domiciliée à

Gausanne

née à

Boz

le trois Mai

mil huit cent nonante quatre

fille de

Louis Bautravers, hôtelier àillon et de
Maria née Weitz, décédée.

Comme témoins :

1. Marcel Widmer, agriculteur à Bursinel

2. Lydia Laugg, employée de commerce à Gausanne

Les publications ont eu lieu à Romairon & Gausanne le neuf
et à Vallegres sous Rances le onze Mars mil neuf cent
vingt unAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le quatre Mai mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier
de l'état civil de Gausanne
de célébrer le mariage

Les époux :

Widmer
Hélène Widmer-Bautravers.

Les témoins :

Marcel Widmer
Lydia Laugg.

L'officier de l'état civil :

A. Carling

Communiqué à l'état civil de
Gausanne, Paulmes &
Champagne

N^o 12.
Tachet
"Käser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tachet Edmond Julien _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Vaulion _____ domicilié à
Luins _____ né à
Luins _____ le vingt sept Novembre
 _____ mil huit cent nonante huit _____ fils de
François Alexandre Tachet, agriculteur _____ et de
Fanny nie Dutrey à Luins _____

2. Käser Anna Marceline _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Niederbipp (Berne) _____ domiciliée à
Malleray _____ née à
Malleray _____ le vingt cinq Avril _____
 _____ mil huit cent nonante sept _____ fille de
Jacob Käser agriculteur _____ et de
Mina Marie nie Jéber à Malleray _____

Comme témoins :
 1. Paul Saam, jardinier à Nyon
 2. Louisa Dutrey, ménagère à Luins

Les publications ont eu lieu à Luins le vingt neuf, à Vaulion
 et Niederbipp le trente & à Malleray le trente un
Mai mil neuf cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt six June mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

- 1^o Extraits de naissance des fiancés _____
- 2^o Certificats de publication à Luins, Vaulion, Niederbipp & Malleray _____

Les époux :

Edmond Tachet
Marceline Tachet Käser

Les témoins :

Paul Saam
Louisa Dutrey

L'officier de l'état civil :

A. Castiez

Communiqué à l'état civil de Vaulion, Malleray & Niederbipp _____

Registre des mariages A.

N^o 13

Chezpillod

et
Hauswirth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherpillod Henri Edouard _____
 célibataire _____
 maréchal _____
 originaire de Chevres _____ domicilié à
 Singel _____ né à
 Euns _____ le douze Janvier _____
 _____ mil huit cent nonante six _____ fils de

Auguste Louis Cherpillod, aubergiste à Singel et de
 Sophie Isabelle née Croix sa femme _____

2. Hauswirth Marie _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Châtelet (Berne) _____ domiciliée à
 Bursins _____ née à
 Bursins _____ le dix sept Décembre _____
 _____ mil huit cent nonante huit _____ fille de

Charles Hauswirth, maréchal à Bursins et de
 Fanny Louise née Prod'hom sa femme _____

Comme témoins :
 1. Charles Hauswirth, maréchal à Bursins
 2. Fanny Hauswirth, ménagère à Bursins

Les publications ont eu lieu à Singel et Bursins le douze
 Septembre à Chevres le treize et à Châtelet le
 seize Septembre mil neuf cent vingt un _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le huit Octobre mil neuf cent vingt un _____

Pièces déposées :

- 1^{er} Extrait de naissance des fiancés _____
- 2^{es} Certificats de publication à Chevres, Châtelet, Singel et Bursins _____

Les époux :

M^{rs} Cherpillod
 Marie Cherpillod Hauswirth

Les témoins :

M^{rs} Hauswirth
 F^{rs} Hauswirth

Communiqué à l'état civil à
 Quidauy + Châtelet _____

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

N^o 114
Dizerens
et
Curchod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dizerens Robert Léon
célibataire
chimiste
originaire de Lutry domicilié à
Gausanne né à
Gausanne le vingt cinq février
mil huit cent nonante neuf fils de

Edouard Jules Dizerens, comptable et de
Clementine Annette née Deléray à Gausanne

2. Curchod Jeanne Pauline
célibataire

originaire de Crissier, Gausanne, Dommartin + Poliez le Grand domiciliée à
Chêne + Laquies née à

le seize Arib
mil huit cent nonante huit fille de

Robert Curchod, Passer et de
Elise Marie Pauline née Milliet à Gausanne

Comme témoins :
1. A. Dizerens à Chailly sur Gausanne
2. J. Curchod au Signal sur Gausanne

Les publications ont eu lieu à Gausanne le 23, Lutry le 24, Crissier
Dommartin + Poliez le Grand le 26 septembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le quinze octobre mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Gausanne de célébrer le mariage

Les époux :

[Signature]
[Signature]

Les témoins :

Dizerens Chailly Gausanne
F. Curchod Signal Gausanne

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

divorce
Le mariage a été
dissous par le divorce
par le Tribunal
de district de Berne
définitif de Dist. et
exécutaire le 5 octobre
1935
Gilly le 30 août 1962
H. G. G. G. G.

Registre des mariages A.

N° 15
Ducraux
et
Sachot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducraux François Edouard _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de St. Léger la Chiesaz _____ domicilié à
Verrey _____ né à
Verrey _____ le vingt deux Aout _____
_____ mil huit cent huitante huit _____ fils de

François Edouard Samuel Ducraux, agriculteur et de
Anna Clara Catherine Augusta née Stephani à Gillemont

2. Sachot Caroline Fanny _____
célibataire _____
originaire de Luins _____ domiciliée à
Luins _____ née à
Luins _____ le seize Novembre _____
_____ mil huit cent nonante huit _____ fille de

Jules Edouard Sachot, décédé _____ et de
Marie Julie Elise nie Parmelin sa veuve à Luins

Comme témoins : } 1. Blanche Parmelin ménagère à Poursins
2. Charles Parmelin agriculteur à Poursins

Les publications ont eu lieu à Verrey, St Léger le treize et
à Luins le quatorze Septembre mil neuf cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le dix huit Octobre mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :
Autorisation de l'Officier
de l'état civil de Verrey de
célébrer le mariage _____

Les époux :
Fanny Ducraux Sachot
François Ducraux

Les témoins :
Blanche Parmelin
Charles Parmelin

L'officier de l'état civil :
A. Carrière

Communiqué à l'état civil de
Blonay et Verrey _____

Par décision en date du 3 Mai
1922, le Conseil d'état a ordonné
la rectification de l'acte
de mariage il conviendrait en ce
sens que le prénom de François
attribué par erreur comme
premier prénom de l'époux
soit substitué celui de François
Gilly le 3 Mai 1922.
L'officier de l'état civil
A. Carrière

W. Durr
envoyé de
religieux de

N° 16
 Marquerat
 et
 Corthay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marquerat Émile _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Eubry _____ domicilié à
 Vinzel _____ né à
 Gilly _____ le dix huit Février _____
 _____ mil huit cent nonante cinq _____ fils de
 Jean Henri Samuel Marquerat, agriculteur et de
 Rosine née Lenseyres, sa femme à Vinzel _____

2. Corthay Emma Louise _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Eloy _____ domiciliée à
 Vinzel _____ née à
 Saint-Lrey _____ le seize juillet _____
 _____ mil huit cent nonante neuf _____ fille de
 Armand Corthay, agriculteur à St. Lrey et de
 Caroline Sophie née Duclou, décédée _____

Comme témoins :
 1. Ami Marquerat, agriculteur à Vinzel
 2. Elise Heuson, ménagère à Vinzel.

Les publications ont eu lieu à Vinzel le vingt neuf, à Eloy le
 trente et à Eubry le trente un Octobre mil neuf
 vingt un _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le dix neuf Novembre mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

- 1° Extraits de naissance des fiancés _____
- 2° Certificats de publication à Vinzel, Eubry et Eloy _____
- _____
- _____
- _____
- _____

Communiqué à l'état civil de Eubry
 St. Lrey _____

Les époux :

Marquerat Émile
 Emma Marquerat Corthay

Les témoins :

Marquerat Ami
 Heuson Elise

L'officier de l'état civil :

A. Castiez

Registre des mariages A.

N° 17

Martin
et
Gallay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin Robert Emile _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Rossinières et Villeneuve _____ domicilié à
 Raussillon / Essertines _____ né à
 Aigle _____ le trente un Décembre _____
 mil huit cent nonante cinq _____ fils de
 Louis Emile Martin, agriculteur à Rossinières et de
 Henriette Marguerite Henchos sa femme _____

2. Gallay Clara Lina _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Mont et d'Essertines sur Rolle _____ domiciliée à
 Mont _____ née à
 Mont _____ le huit août _____
 mil huit cent nonante neuf _____ fille de
 Julien Edouard Gallay, agriculteur à Mont et de
 Anna Catherine Bär, sa femme _____

Comme témoins : } 1. Alfred Gallay, agriculteur à Mont
 } 2. Marguerite Müller, ménagère Lausanne

Les publications ont eu lieu à Essertines le 2, à Mont, Ros-
 sinières et Villeneuve le 3 Novembre 1921 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilby le vingt cinq Novembre mil neuf cent vingt un _____

Pièces déposées :

- 1^{re} Extraits de naissance des
 fiancés _____
 2^{es} Certificats de publication
 à Essertines, Mont, Ros-
 sinières et Villeneuve _____

Communiqué à l'état civil de
 Rolle, Rossinières et de
 Villeneuve _____

Les époux :

Robert Martin
 Clara Martin-Gallay

Les témoins :

Alfred Gallay Mont
 Marguerite Müller
 Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N° 18

Keusen

et
Bidal

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Keusen Paul Henri _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Rolle (Sud) et Riggisberg Berne domicilié à

Bursins _____ né à

Bursins _____ le vingt quatre Octobre

_____ mil huit cent nonante huit _____ fils de

Marc Louis Henri Keusen, agriculteur à Bursins et de

Pauline Julie née Prod'hom, sa femme _____

2. Bidal Marie Louise _____

célibataire _____

menagère _____

originaire de d'origine française _____ domiciliée à

Eaux Vives (Genève) _____ née à

Mieussy (Haute Savoie) le quinze Septembre _____

_____ mil huit cent nonante six _____ fille de

Joseph Bidal, décédé _____ et de

Marie née Magnin sa veuve à Mieussy _____

Comme témoins : 1. Eugène Demoray, serurier à Genève

2. Victoire Bidal ménagère à Mieussy

Les publications ont eu lieu à Bursins et Rolle le dix, à Eaux

Vives et Riggisberg le onze Novembre mil neuf

cent vingt un _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilby le 6 Décembre mil neuf cent vingt un _____

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés

2° Autorisation du Département

de Justice et Police de publier

le mariage _____

3° Déclaration du Consulat

de France à Lausanne

4° Certificats de publication

à Bursins, Rolle, Riggisberg

et Eaux Vives _____

Communiqué à l'état civil de

Rolle, Riggisberg Eaux Vives

et à la Chancellerie d'état

à Lausanne _____

Les époux :

Keusen Paul

Louise Keusen Bidal

Les témoins :

Demoray Bidal V.

L'officier de l'état civil :

A. Cartier

Registre des mariages A.

N° 19

Pache

et

Villommet née Croix

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache Robert

célibataire

agriculteur

originaire de Chapelles

domicilié à

Gilly

né à

Mollens

le vingt six Septembre

mil huit cent huitante trois

fils de

Jules Pache

et de

Henriette Marguerite Louise Moreillon, décédée

2. Villommet née Croix Julia Alice

veuve de Jules Emile Villommet dès le vingt Mars

mil neuf cent treize

originaire de Lazerne

domiciliée à

Gilly

née à

Vingel

le neuf Juin

mil huit cent huitante neuf

fille de

Emile Croix, agriculteur à Gilly.

et de

Louise Héritier, sa femme

Comme témoins :

1. Jules Simond, aubergiste à Gilly

2. Marguerite Simond ménagère à Gilly

Les publications ont eu lieu à Gilly le douze, à Chapelles et à Lazerne le treize Décembre mil neuf cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le trente Décembre mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés

Acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée

Certificats de publication à Gilly, Chapelles et Lazerne

Communiqué à l'état civil de St. Cierges & Lazerne

Les époux :

Pache Robert

Julia Pache née Croix

Les témoins :

J. Simond

M^{te} Simond

L'officier de l'état civil :

A. Cartier

N° 20
Debonnevillle
et
Requin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Debonnevillle John Lucien
célibataire
entrepreneur
originaire de Gimel domicilié à
Gimel né à
Gimel le vingt deux Novembre
mil huit cent nonante trois fils de

Lucien Debonnevillle, entrepreneur à Gimel et de
Julie Susanne née Guoy, sa femme

2. Requin Alice Ida
célibataire
couturière
originaire de Charornay domiciliée à
Bursins née à
Bursins le dix Février
mil huit cent huitante neuf fille de

Jean Requin, décédé et de
Louise Jenny née Publoy, sa veuve à Bursins

Comme témoins :
1. Henri Nignot, agriculteur à Gimel
2. Gustave Requin, jardinier à Rolle

Les publications ont eu lieu à Gimel le cinq, à Charornay
le six et à Bursins le sept Décembre mil neuf
cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le trente un Décembre mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier
de l'état civil de Gimel
de célébrer le mariage

Communiqué à l'état civil
à Gimel & Charornay

Les époux :

John Debonnevillle
Alice Debonnevillle Requin

Les témoins :

Henri Nignot
Gustave Requin

L'officier de l'état civil :

A. Cartier

Vu le 27 Janvier 1922
le préfet
[Signature]

Registre des mariages A.

No

et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Le numéro 20 à la page 146 est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil neuf cent vingt un. Les deux doubles du présent registre

originaire de sont conformes, Ce que nous certifions domiciliés à Gilly le 5 janvier mil neuf cent vingt deux



L'officier de l'état civil A. Cartierz fils de et de

2. Un double a été remis le 6 janvier 1922 à l'autorité cantonale en vertu du § 14 de l'ordonnance fédérale du 25 février 1910

originaire de Gilly le 6 janvier 1922. domiciliée à

L'officier de l'état civil M. Cartierz

mil cent fille de et de



Comme témoins :

- 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

N^o 1
Nicolet
et
Hamboury

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolet Albert _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Villeneuve _____ domicilié à
Dully _____ né à
Niez _____ le treize janvier _____
_____ mil huitcent nonante huit _____ fils de
Henriette Nicolet _____ et de

2. Hamboury Julie Eugénie _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Signy _____ domiciliée à
Bursinel _____ née à
Bursinel _____ le vingt un février _____
_____ mil neuf cent _____ fille de
Edouard Louis Hamboury, décédé _____ et de
Jenny Elisa née Rossier, sa veuve à Bursinel

Comme témoins :
1. Paul Zschalen, voiturier à Nyon
2. Alice Zschalen, ménagère à Nyon

Les publications ont eu lieu à Dully et Bursinel le trois, à Villeneuve le cinq et à Signy le six janvier mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt un janvier mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

- 1^o Extraits de naissance des fiancés _____
- 2^o Certificats de publication à Dully, Bursinel, Villeneuve et Signy _____

Les époux :

Nicolet Albert
Julie Nicolet Hamboury

Les témoins :

Alice Zschalen
Paul Zschalen

L'officier de l'état civil :

A. Cortis

Communiqué à l'état civil à Villeneuve et Gingins

N^o 2

Recordon

et

Matthey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Recordon Eugène Charles

célibataire

agriculteur

originaire de Dully et St^e Croix domicilié àSt^e Bonnet & Dully né àSt^e Bonnet le vingt quatre Février

mil huit cent huitante deux fils de

Samuel Auguste Recordon à St^e Bonnet et de

Susanne Elise née Martin, décédée

2. Matthey Jeanne Susanne

célibataire

cuisinière

originaire de Larigny, du Locle et de la Brevine domiciliée à

Fourey née à

Barcy le seize Avril

mil huit cent nonante quatre fille de

Alexis Marc Louis Matthey, décédé et de

Cécile Anne Uranie Louise née Vidoudez à Fourey

Comme témoins : 1. Emile Delafoge, agriculteur à Gilly

2. Albert Ostermann, agriculteur à Gilly

Les publications ont eu lieu à Dully le quatorze à St^e Croix le

quinze, à Larigny, la Brevine, le Locle le seize

Janvier mil neuf cent vingt deux Copfet le 16 Janvier 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le dix sept Mars mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

1^o Extraits de naissance des fiancés2^o Certificats de publicationà Dully, St^e Croix, Larigny,

le Locle, la Brevine & Fourey

Communiqué à l'état civil de

St^e Croix, Villars sous Yens,

Locle, Brevine & Copfet

Les époux :

E. Recordon.

Jeanne Recordon Matthey

Les témoins :

E. Delafoge Gilly

A. Ostermann Gilly

L'officier de l'état civil :

A. Cartier

N° 3

Lilloud

et
Chonnay née Scholl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lilloud Charles François Frédéric _____
 célibataire _____
 charron _____
 originaire de Bursigny _____ domicilié à
 Bursigny _____ né à
 Bursigny _____ le vingt trois Octobre _____
 mil huit cent huitante cinq _____ fils de
 Charles Louis Auguste Lilloud, décédé _____ et de
 Jeanne née Gruaz sa veuve à Bursigny _____

2. Chonnay née Scholl Maria _____
 veuve de Jules Lucien Chonnay des le vingt neuf
 Novembre mil neuf cent dix huit _____
 originaire de Carrange _____ domiciliée à
 Bursigny _____ née à
 Listerlen (Berne) _____ le vingt huit Février _____
 mil huit cent nonante _____ fille de
 Jacob Scholl décédé _____ et de
 Anna née Lüthi sa veuve à Listerlen _____

Comme témoins : } 1. Charles Chonnay agriculteur à Bursigny
 } 2. Hélène Gudet, ménagère à Bursigny

Les publications ont eu lieu à Bursigny le trois et à Carrange
 le cinq Mars (1922) mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt cinq Mars mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés _____
 Certificats de publication à Bursigny + Carrange _____
 Acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée _____

Communiqué à l'état civil de Mézières _____

Les époux :

Ch^s Lilloud
 Marie Lilloud née Scholl

Les témoins :

Charles Chonnay
 Hélène Gudet

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

Registre des mariages A.

N^o 11
 Champendal
 et
 Burnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Champendal Isaac Auguste

celibataire

chauffeur C.E.F.

originaire de Ballens

domicilié à

Genève

né à

Mullierens

le huit Décembre

mit-huit cent nonante six

fils de

Auguste Isaac Champendal décédé

et de

Mina Eugénie née Schmid, sa veuve à Bursins

2. Burnet Suzanne

celibataire

dactylographe

originaire de Burtigny

domiciliée à

Gilly

née à

Paris

le premier Janvier

mil neuf cent deux

fille de

Jules Alfred Burnet, cocher à Gilly

et de

Cécile Marguerite Jenny née Trod'hom, sa femme

Comme témoins :

1. Edouard Boudry employé C.E.F. Somodossola

2. Marie Champendal à Bursins

Les publications ont eu lieu à Genève le six, à Ballens, Burtigny + Gilly le huit Avril mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le trois Mai mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier
 de l'état civil de Genève
 de célébrer le mariage à Gilly

Les époux :

I^{re} Champendal.
 S. Champendal Burnet

Les témoins :

Jouary Co
 M. Champendal.

L'officier de l'état civil :

A. Carling

N^o 5
Lilloud
et
Burnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lilloud Alfred Paul _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Burtigny _____ domicilié à
Burtigny _____ né à
Burtigny _____ le seize Octobre _____
mil huitcent quatre vingt huit _____ fils de
Louis Alfred Lilloud _____ et de
Sophie Adèle née Delamuraz, décédés _____

2. Burnet Alice Louise _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Burtigny _____ domiciliée à
Burtigny _____ née à
Yverdon _____ le douze Juin _____
mil neuf cent deux _____ fille de
Jules Samuel Elie Burnet, agriculteur à Burtigny et de
Jeanne née Perrin sa femme _____

Comme témoins : } 1. Julien Lilloud, agriculteur à Burtigny
2. Marguerite Burnet, ménagère à Burtigny

Les publications ont eu lieu à Burtigny le 14 Juin mil neuf cent vingt deux _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le premier Juillet mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

- 1^o Extraits de naissance des fiancés
- 2^o Certificat de publication à Burtigny

Les époux :

Lilloud Alfred
Alice Lilloud Burnet

Les témoins :

Julien Lilloud Burtigny
Marguerite Burnet. Burtigny

L'officier de l'état civil :

A. Cartier

Communiqué _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 6
Reynaud
et
Guyon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reynaud Rémi Louis _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de d'origine française _____ domicilié à

Bursins _____ né à

Charornay (Ain) France le neuf Mai _____

_____ mil huit cent nonante _____ fils de

Alphonse Reynaud _____ et de

Annelle née Carotte _____

2. Guyon Elisa Julie _____

célibataire _____

menagère _____

originaire de d'origine française _____ domiciliée à

Sciez. H. Savoie France _____ née à

Sciez _____ le onze Janvier _____

_____ mil huit cent nonante deux _____ fille de

François Guyon _____ et de

Marie née Gurliat _____

Comme témoins :
1. Albert Trod'hom, agriculteur à Bursins
2. Paul Bourgeois, agriculteur à Gilly

Les publications ont eu lieu à Bursins le vingt huit Juin et
à Sciez le vingt neuf Juin mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt six Aout mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

- 1^o Extraits de naissance des fiancés
- 2^o Autorisation du Département de Justice et Police de procéder à la publication du mariage
- 3^o Certificats de publication à Bursins et à Sciez
- 4^o Autorisation du Consulat de France de célébrer le mariage

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne. _____

Les époux :

Reynaud Rémi
Guyon Elisa Reynaud
né

Les témoins :

Trod'hom Albert
Paul Bourgeois

L'officier de l'état civil :

A. Carlier

N^o 7
Henry
Vuffray

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henry, Marc Eugène
 fils de Clise Sophie née Stuby d^e le 27 janvier 1920
Sellier
 originaire de Vullierens domicilié à
Vullierens né à
Vullierens le dix janvier

mil huit cent huitante quatre fils de
Eugène Henri Henry et de
Jenny née Cuvit, sa veuve à Vullierens

2. Vuffray, Susanne Albertine
 célibataire
 ménagée
 originaire de Vufflens-le-Château domiciliée à
Burtigny née à
Petit Saconnex le six juillet
mil huit cent nonante un fille de

Charles Alexandre Vuffray et de
Jenny Junod

Comme témoins :
 1. Julien Serpy-Burnet agriculteur à Burtigny
 2. William Henry, agriculteur à Vullierens

Les publications ont eu lieu à Vullierens, Vufflens-le-Château
 et Burtigny le vingt sept juillet mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le huit septembre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :
autorisation de l'Officier
de l'état civil de Vullierens
de célébrer le mariage à
Gilly

Les époux :
Marc Eugène Henry
Albertine Henry Vuffray

Les témoins :
Serpy-Burnet, Burtigny
William Henry, Vullierens

Communiqué à l'état civil de
Vullierens et Vufflens-le-
Château

L'officier de l'état civil :
A. Bartier
compét.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 8
Delivaux
et
Michon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delivaux Alois Jules
célébatre
agriculteur
originaire de Gilly et Gimel domicilié à
Gilly né à
Echandens le seize novembre
mil huit cent nonant quatre fils de
Louis Edouard Delivaux décédé et de
Jenny née Decrausaz sa veuve à Gilly

2. Michon Berthe Jeanne
célébatre
ménagère
originaire de Gilly domiciliée à
Gilly née à
Gilly le dix neuf Mars
mil huit cent nonant six fille de
Ami Auguste Michon et de
Hortense Hélène née Joyet décédés

Comme témoins :
1. Louis Delapierre agriculteur à Gilly
2. Samuel Billard agriculteur à Gilly

Les publications ont eu lieu à Gilly et Gimel
le cinq août mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le six octobre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

1. Extraits de naissance des fiancés
2. Publications de mariage de Gilly et Gimel.

Les époux :

Alois Delivaux
Berthe Delivaux Michon

Les témoins :

Delapierre Gilly
Samuel Billard Gilly

L'officier de l'état civil :

A. Batiou
remplir

Communiqué à l'Etat civil
de Gimel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N^o 9
 Marguerat
 et
 Keusen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marguerat Ami Eugène _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Lutry _____ domicilié à
 Sinzel _____ né à
 Luins _____ le onze Janvier _____
 _____ mil neufcent deux _____ fils de
 Jean Henri Samuel Marguerat _____ et de
 Rosine née Bonsoyres _____

2. Keusen Elise Sophie _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Rolle et Riggisberg _____ domiciliée à
 Sinzel _____ née à
 Sinzel _____ le vingt sept Novembre _____
 _____ mil huit cent nonante quatre _____ fille de
 Jean Marc Louis Keusen _____ et de
 Ida Louise née Monthornex _____

Comme témoins :
 1. Madeleine Lassueur, dactylographe à Lausanne
 2. Robert Requin comptable à Bursins

Les publications ont eu lieu à Sinzel, Rolle et Lutry le vingt huit
 et à Riggisberg le vingt neuf Septembre mil neuf cent
 vingt deux _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le quatre Novembre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés
 Certificats de publications à
 Sinzel Lutry, Rolle et Riggis-
 berg _____

Communiqué à l'état civil de
 Lutry, Rolle et Hühlihornen

Les époux :

Marguerat Ami
 Elise Marguerat Keusen

Les témoins :

Madeline Lassueur
 Requin

L'officier de l'état civil :

A. Cortier

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 10
Fusay
et
Dordet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fusay Marc Auguste _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Larigny _____ domicilié à
Luins _____ né à
Norges _____ le trente Janvier _____
_____ mil huit cent nonante _____ fils de
Marc Auguste Fusay _____ et de
Louise Marie née Hawoy, décédés _____

2. Dordet Elise Benicette _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Luins, Juriens & Cartegnin _____ domiciliée à
Luins _____ née à
Luins _____ le seize Juin _____
_____ mil huit cent nonante neuf _____ fille de
Alfred Louis Dordet, agriculteur _____ et de
Lucie Louise née Gallon à Luins _____

Comme témoins : } 1. Auguste Dordet
2. Louis Walther, les deux agriculteurs à Luins

Les publications ont eu lieu à Luins et Cartegnin le vingt six
à Larigny & Juriens le vingt sept novembre mil
neuf cent vingt deux _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le seize Décembre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

4. Extraits de naissance des
fiancés _____
2. Certificats de publication
à Luins, Larigny, Cartegnin
et Juriens _____

Communiqué à l'état civil de
Villars sous Yens et Romain-
môtier _____

Les époux :

Auguste Fusay
Elise Fusay Dordet

Les témoins :

Auguste Dordet
Louis Walther

L'officier de l'état civil :

A. Cartier

N° 11
 Menthonnex
 et
 Gay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menthonnet Julien Auguste _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Bursins _____ domicilié à
 Bursins _____ né à
 Bursins _____ le vingt huit Ocot _____
 _____ mil huitcent nonante huit _____ fils de
 Jules Louis Menthonnet décédé _____ et de
 Eugénie Julie née Baud sa sœur à Bursins _____

2. Gay Marguerite _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Essertines sur Rolle _____ domiciliée à
 Gilly _____ née à
 Gilly _____ le premier Juin _____
 _____ mil neuf cent deux _____ fille de
 Jules Gay, agriculteur à Bursins _____ et de
 Marie Julie née Cartier _____

Comme témoins : { 1. Louis Delévaux, agriculteur à Gilly
 2. Ida Gay, ménagère à Gilly

Les publications ont eu lieu à Gilly, Bursins et Essertines
 le vingt deux Novembre mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt trois Décembre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

- 1. Extraits de naissance des fiancés _____
- 2. Certificats de publication à Gilly, Bursins et Essertines _____

Communiqué _____

Les époux :

Julien Menthonnet
 Marguerite Menthonnet Gay

Les témoins :

Louis Delévaux
 Ida Gay.

L'officier de l'état civil :

A. Cartier

Registre des mariages A.

N^o

et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Le numéro 11 a la page 158 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1922. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous

originaires de certifions domiciliés à

Gilly le 5 janvier 1923. L'officier de l'état civil né à



le A. Cartierz
mil cent fils de

et de

2. Un double a été remis le 6 janvier 1923 à l'Autorité cantonale en exécution de l'ordonnance fédérale du 25 février 1910 (§ 14)

originaires de Gilly le 6 janvier 1923 domiciliés à



L'officier de l'état civil née à
le A. Cartierz
mil cent fille de

et de

Comme témoins : 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Vise le 11 janvier 1923
le préfet,
A. Mittel

N^o 1
Rola^x

et
Delafoge

Rectification

Par ordre du Département de la Justice, de la Police et des Affaires militaires du canton de Vaud, du 4 août 1928, l'inscription ci-dessus est rectifiée en ce sens que l'époux soit indiqué comme étant fils de Rola^x Louis Albert et de Anna Bertha née Rielser et non de Rola^x Louis et de Bertha née Rielser Gilly, le 6 août 1928

L'officiers de l'état-civil:

1. 1 *Thoussier*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Rola^x René - Frédéric
Celibataire
Agriculteur
originaire de Gilly domicilié à
Gilly né à
Gilly le vingt cinq Décembre
mil huit cent quatre vingt quinze fils de
Louis Rola^x et de
Anna Bertha née Rielser sa femme à Gilly.

2. Delafoge Mary - Julie
Celibataire
Ménagère
originaire de Gilly domiciliée à
Gilly née à
Gilly le douze Mars
mil neuf cent un fille de
Emile Delafoge et de
Marie-Louise née Perret décédée à Gilly.

Comme témoins: } 1. Lucy Rola^x à Gilly
 } 2. Emile Delafoge à Gilly.

Les publications ont eu lieu à Gilly le vingt six Février mil neuf cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt quatre Mars 1923

Pièces déposées:
1^o Extraits de naissance des fiancés
2^o Certificat de publication à Gilly

Communiqué _____

Les époux:
Reni Rola^x
Mary Rola^x née Delafoge

Les témoins:
Lucy Rola^x
Emile Delafoge

L'officier de l'état civil:
H. Delapierre

Registre des mariages A.

No 2

Sordet

et
Rosset.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sordet Ernest Célibataire Agriculteur

originaire de Yverieux, Cartegnies, Suiss, domicilié à

Suiss, né à

Suiss le trois Avril

mil huit cent quatre vingt dix sept fils de

Yules François Sordet et de

Loue Jeanette Françoise Héron

2. Rosset Francine Célibataire

Ménagère Louise.

originaire de Saint-Julien (Hte Savoie) domiciliée à

Suiss née à

Genève Eau-Vive le deux Juin

mil huit cent quatre vingt dix huit fille de

illégitime reconnue de Marcelino Rosset et de

Comme témoins :

1. François Sordet à Suiss

2. Paul Sordet à Suiss

Les publications ont eu lieu à Yverieux, Cartegnies, Suiss,
Saint-Julien et Grenoble.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 14 Avril 1923

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance des fiancés. 2° Autorisation du Département de Justice et de culte de publier le mariage. 3° Certificats de publication à Yverieux, Cartegnies, Suiss, St-Julien et Grenoble.

Les époux :

Sordet Ernest
Francine Sordet née Rosset

Les témoins :

François Sordet
P. Sordet

L'officier de l'état civil :

H. Delabrière

Communiqué à l'état civil de Romandornier et à la Chancellerie de l'état à Lausanne.

No 3
Humbert
et
Feignoux.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Humbert Jules Henri
Célibataire Agriculteur

originaire de Marchissy domicilié à

au Holland rière Vinzel né à

au Holland rière Bursins le dix Juin

mil neuf cent fils de

Henri Emmanuel Humbert et de

Louise Fanny née Burnet

2. Feignoux Berthe Hortense-Victoire

Célibataire Hénaigère

originaire de Burtigny domiciliée à

Burtigny née à

Burtigny le vingt huit Mars

mil neuf cent fille de

Auguste-Jacques-Louis Feignoux et de

Louise Hortense née Burnet.

Comme témoins : 1. Elisa Humbert au Holland Vinzel
2. Georges Ruch à Le Taud

Les publications ont eu lieu à Marchissy, Vinzel & Burtigny

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 14 Avril 1923

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Les époux :

Humbert Jules
Berthe Humbert Feignoux

Les témoins :

Elisa Humbert Vinzel
G. Ruch Le Taud.

L'officier de l'état civil :

H. Delapierre

Certificats de publication
à Marchissy Vinzel & Burtigny.
Communiqué à l'état civil de
Longirod.

Registre des mariages A.

N^o 4
Piquet
et
Emery

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet Louis Auguste
Célibataire. Agriculteur

originaire des Chenit domicilié à
Essertines s) Rolle né à
Essertines le trente et un Décembre

mil huit cent quatre vingt seize fils de
Henri Marie François Piquet et de
Marie Elise née Chevillard

2. Emery Anna Jeanne Marie
Célibataire. Ménaçière

originaire des Cullayes domiciliée à
Essertines s) Rolle née à
Lausanne le six juin

mil neuf cent trois fille de
Charles Eugène Emery et de
Louise Charlotte née Cavel

Comme témoins : } 1. Jean Cavel à St Saphorin s) Morges
2. Violette Reist à Essertines

Les publications ont eu lieu au Brassus. Les Cullayes
Essertines.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 20 Avril 1923

Pièces déposées :

Actes de naissance des
fiancés
Autorisation du père
de la fiancée

Certificats de publication des Brassus
Les Cullayes et Buatigny
Communiqué à l'Etat civil du
Brassus et Môtiers.

Les époux :

Louis Piquet
Jeanne Piquet Emery

Les témoins :

Jean Cavel. St Saphorin
Violette Reist Essertines

L'officier de l'état civil :
M. Martini
unplott.

N^o 5
Seiler
Haldi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seiler Friedrich, _____
Célibataire, agriculteur _____

originaire de Bönigen "Berne" _____ domicilié à _____

Gilly _____ né à _____

Bönigen _____ le huit Décembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt _____ fils de _____

Friedrich Seiler _____ et de _____

Marianna née Weismüller _____

2. Haldi Ida, _____

Célibataire, cuisinière _____

originaire de Saanen "Berne" _____ domiciliée à _____

Abländschen "Berne" _____ née à _____

Abländschen _____ le vingt deux Août _____

_____ mil huit cent quatre vingt deux _____ fille de _____

Friedrich Haldi _____ et de _____

Suzanne Catherine née Schwitter _____

Comme témoins : { 1. Oswald Haldi à Gilly _____
2. Frida Haldi à Bollé _____

Les publications ont eu lieu à Interlaken, Gilly, à Abländschen.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 25 Juin 1923 _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publications à Gilly
Interlaken & Abländschen

Les époux :

Fr. Seiler
Ida Seiler Haldi

Les témoins :

O. Haldi
Frida Haldi

L'officier de l'état civil :

(H. Delapierre)

Registre des mariages A.

N° 6

de Saussure

et

de Crousaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Saussure Jean
célibataire, étudiant en théologieoriginaire de Genève domicilié à
Allaman né àWashington, États-Unis le onze avril
mil huit cent quatre vingt dix-neuf fils deRené de Saussure, Professeur et de
Catherine née Maurice, décédée.2. de Crousaz Liane Elisabeth
célibataire, sans profession.originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née àLausanne le vingt-neuf septembre
mil neuf cent un fille deRoger-Amédée-Edouard de Crousaz Ingénieur et de
Hortense-Julia née Monod à LausanneComme témoins : 1. Pierre Maurice domicilié à Allaman
2. Jean Monod domicilié à Prunier

Les publications ont eu lieu à Allaman, Genève et Lausanne.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Silly le 16 Juillet 1923

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Rolle de célé-
brer le mariage

Les époux :

Jean de Saussure
Liane de Saussure de Crousaz

Les témoins :

Pierre Maurice
Jean Monod

L'officier de l'état civil :

H. Delapierre

Communiqué aux état civil de
Genève, Lausanne et Rolle.

En date du 3 juillet 1923
le Département de Justice
Police du Canton de Vaud
a ordonné la rectification
de l'acte ci-contre en ce sens
que l'épouse soit désignée
comme étant originaire
non seulement de Genève
mais encore de Lausanne
Silly le 5 juillet 1923
H. Delapierre

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 7
Dumartheray
et
Tschet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumartheray William - Robert
Célibataire, Cantonnier

originaire de Essertines et St Oyens domicilié à
Essertines né à

Essertines le cinq octobre
mil huit cent quatre vingt quinze fils de
Charles Vincent Dumartheray et de
Emma née Trolet

2. Tschet Marie Louise
Célibataire, Ouvrière

originaire de Aix - St - Rains "France" domiciliée à
St Oyens née à

Sullin le quatorze juin
mil neuf cent fille de
Louis Tschet décédé et de
Henriette née Chédal à St Oyens.

Comme témoins : 1. Francis Herminid agriculteur à Essertines
2. Louis Grosjean à St Oyens.

Les publications ont eu lieu à Essertines St Oyens et Aix les Bains
le 24 septembre à Sullin le neuf septembre mil neuf
cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 12 Octobre 1923.

Pièces déposées :

- 1. Extrait de naissance des fiancés
- 2. Autorisation du Département de célébrer le mariage
- 3. Certificats de publication à Essertines St Oyens Aix les Bains Sullin
- Autorisation du Consulat de France de célébrer le mariage.
- Autorisation de la mère et la fiancée

Communiqué à l'état civil de l'un et de l'autre à la Chancellerie d'état à Lausanne.

Les époux :

William Dumartheray
Marie Louise Dumartheray née Tschet

Les témoins :

F. Herminid.
L. Grosjean

L'officier de l'état civil :

H. Delapierre

Registre des mariages A.

N° 8

Walthier

Treboux.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Walthier Ernest-Louis-Samuel,

célibataire

agriculteur

originaire de Luins

domicilié à

Luins

né à

Luins

le vingt cinq juillet

mil huit cent quatre vingt seize

fils de

Louis-Samuel-Auguste Walthier

et de

Fanny-Julia née Buruet

2. Treboux Louise-Hélène-Eveline

célibataire

sans profession

originaire de Bassins

domiciliée à

Bassins

née à

Bassins

le vingt sept avril

mil huit cent quatre vingt dix sept

fille de

Louis-Edouard Treboux.

et de

Odile née Pilleoud

Comme témoins :

1. Louis-Edouard Treboux agriculteur à Bassins

2. Louis Rolaz agriculteur à Gilly.

Les publications ont eu lieu à Luins le 23 et à Bassins le 25 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 5 septembre 1923.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés.

Certificats de publication à Bassins et Luins.

Les époux :

E. Walthier

Louise Walthier née Treboux

Les témoins :

Louis Ed. Treboux

Louis Rolaz

L'officier de l'état civil :

H. Clapier

N° 9
 Berney
 et
 Huguet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berney Charles - Albert
 Célibataire
 Jardinier
 originaire de L'Abbaye domicilié à
 Fournes né à
 Montagny le douze décembre
 mil neuf cent un fils de
 Albert Fritz Berney et de
 Marie - Louise née Robert - Vicoud

2. Huguet Thérèse - Louise
 Célibataire
 Ménagère
 originaire de Cartignin et de Bière domiciliée à
 Chataigneriaz près Essertines née à
 Cartignin le premier Juillet
 mil huit cent nonante huit fille de
 Alfred - Henri Huguet et de
 Adèle née Horet

Comme témoins :
 1. Ernest Huguet agriculteur à Bologny
 2. Nancy Diserens à Genève.

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye à Bière le 15 Octobre,
 à Cartignin à Essertines le 14 Octobre et à Fournes le
 13 Octobre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gully le 9 Novembre 1923

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
 de Coppet à célébrer le ma-
 riage.

Les époux :

Berney Charles.
 Thérèse Berney née Huguet

Les témoins :

Huguet Ernest
 Nancy Diserens

L'officier de l'état civil :

(Signature)

Communiqué à l'état civil de
 L'Abbaye et de Coppet.

Registre des mariages A.

N° 10

Requin

et

Firmelin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Requin Robert

Célibataire, comptable

originaire de Chazornay domicilié à

Bursins né à

Bursins le vingt six

mil huit cent nonante neuf fils de

Jean Requin et de

Louise-Henry veuve Pabloy

2. Firmelin Blanche - Anna

Célibataire, sans profession

originaire de Bursins domiciliée à

Bursins née à

Bursins le vingt un

mil neuf cent un fille de

Jules-Charles-Élie Firmelin et de

Marie-Élise veuve Humbert à Bursins

Comme témoins :

1. Arthur Requin agriculteur à Bursins

2. Berthe Martin menuisier à Bursins

Les publications ont eu lieu à Bursins le 10 et à Chazornay le 11 Octobre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 17 Novembre 1923.

Pièces déposées :

1° Extrait naissance du fiancé

Extrait naissance de la fiancée

2° Certificats de publication à Bursins et Chazornay

Les époux :

Robert Requin

Blanche Requin née Firmelin

Les témoins :

A. Requin

Berthe Martin

L'officier de l'état civil :

H. Delapierre

Communiqué à l'état civil de Chazornay

N^o 11.
 Prod'hom
 et
 Mani

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Prod'hom Robert-Eugène

Célibataire

Agriculteur

originaire de Bursins domicilié à

Bursins

né à

Bursins

le dix huit octobre

mil huit cent nonante six fils de

Albert-Auguste Prod'hom

et de

Françoise née Duborgel

2. Mani Alice-Eugénie

Célibataire

Commerçante

originaire de Diemtigen "Berne" domiciliée à

Dully

née à

Dully

le vingt neuf novembre

mil huit cent nonante huit fille de

David-Louis Mani

et de

Marie Louise née Demarex

Comme témoins :

1. Albert Prod'hom agriculteur à Bursins

2. David Mani agriculteur à Dully.

Les publications ont eu lieu à Bursins, Dully & Diemtigen le
 douze novembre mil neuf cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dully le sept décembre 1923.

Pièces déposées :

1^{er} extrait & naissance des
 fiancés.

2^e certificats de publication à
 Bursins, Dully & Diemti-
 gen.

Communiqué à l'état civil de
 Diemtigen.

Les époux :

Prod'hom Robert
 Alice Prod'homa née Mani

Les témoins :

D^e Mani
 Albert Prod'hom

L'officier de l'état civil :

H. Stalpière

Registre des mariages A.

N° 12

Delévaux

et
Gay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delévaux Louis-Julien

célibataire

préparateur

originaire de Gilly et de Gimel domicilié à

Gilly

né à

Echaudeux,

le onze août

mil huit cent quatre vingt seize

fils de

Louis Edouard Delévaux

et de

Jenny mi Aeraubaz

2. Gay Ida

célibataire

sans profession.

originaire de Essertines et Rolle domiciliée à

Gilly

née à

Gilly

le quatre Mars

mil neuf cent

fille de

Jules Gay

et de

Marie-Julie mi Cartier

Comme témoins :

1. Daxot Henri agriculteur à Yens

2. Juliette Munier ménagère à Cartignin

Les publications ont eu lieu à Gilly, à Essertines et à Gimel le cinq novembre mil neuf cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le quinze décembre mil neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :

Contrats de naissance et fiancés

Certificats de publication à Gilly, Gimel et Essertines.

Les époux :

Louis Delévaux

Ida Delévaux née Gay

Les témoins :

Henri Daxot

Juliette Munier

L'officier de l'état civil :

H. Delapierre

Communiqué à l'état civil de Gimel

N° 13

Haldi

et
Vesin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Haldi Oswald

Célibataire, agriculteur
 originaire de Saanen, Berne, domicilié à
 Gilly, né à
 Abländschen, Berne, le six Juillet
 mil huit cent quatre vingt onze, fils de
 Friedrich Haldi et de
 Suzanne Catherine née Schniter

2. Vesin Lèlie-Françoise

Célibataire, ménagère
 originaire de La Bernaz, Val de Saouze, domiciliée à
 Gilly, née à
 La Bernaz le vingt-un Septembre
 mil huit cent quatre vingt douze, fille de
 André Vesin et de
 Marguerite Crétachaux

Comme témoins :

1. Fridric Seiler agriculteur à Gilly
2. Frida Haldi ménagère domiciliée à Rolle

Les publications ont eu lieu à Gilly le 7, à Saanen le 8 et à la
 Bernaz le 11 décembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt-neuf décembre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance des fiancés.
2. Certificats de publication à Gilly,
 Saanen et à la Bernaz.
3. autorisation du Département de
 Justice et Solice de célébrer le mariage
4. Certificat de capacité matrimonia-
 le délivré par le Consulat de Frau-
 ce en faveur de la fiancée

Communiqué à l'état civil de Saan-
 non et à la Chancellerie de l'É-
 tat à Lausanne.

Les époux :

Oswald Haldi
 Lèlie Haldi née Vesin

Les témoins :

F. Seiler
 Frida Haldi

L'officier de l'état civil :

H. Helapresser

Registre des mariages A.

N°

et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Le numéro 13 à la page 172 est celui de la dernière inscription pour l'année 1923. Les deux doubles de ce registre sont conformes, ce que nous certifions.

Un double a été remis le 5 Janvier 1924 à domicile à l'autorité cantonale en vertu de l'ordonnance fédérale du 25 février 1910

mil cent

le fils de

Gilly le 6 Janvier 1924

et de



L'officier de l'état civil. H. Delapierre.

2.

originaire de

domiciliés à

née à

le

mil cent

le fille de

et de

Comme témoins : 1. 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Vide le 29 Janvier 1924 le préfet A. Vitel

N° 1
Künzler
et
Kunz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Künzler Albert-Emile
Célibataire
Agriculteur
originaire de Wetzshausen, Appenzel A. domicilié à
Suins né à
Waldstadt, Appenzel A. le seize Octobre
mil neuf cent un fils de
Albert Künzler et de
Anna Caroline née Affenträger

2. Kunz Louise-Frida
Célibataire
Employée de bureau
originaire de Hombrechtikon, Zurich domiciliée à
Kusnacht, Zurich née à
Kusnacht le vingt Mars
mil huit cent quatre vingt seize fille de
Heinrich Kunz et de
Sousie née Gayring

Comme témoins : 1. Auguste Tobler agriculteur à Suins
2. Hans Sinder à Sauterbrunnen, Berne

Les publications ont eu lieu à Wetzshausen le 9, à Suins le 8,
à Hombrechtikon le 9 et à Kusnacht le 9 Janvier
mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt six janvier mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés.
Certificat de publication à
Wetzshausen, Suins, Hom-
brechtikon et Kusnacht.

Les époux :

Albert Künzler
Frieda Künzler née Kunz

Les témoins :

Auguste Tobler
Hans Sinder

L'officier de l'état civil :

Al. Lapierre

Divorcé.
Le mariage a été dis-
sout par le divorce
selon jugement du tri-
bunal supérieur de Zurich
définitif et exécutoire dès
le 14 juin 1937
Gilly, le 20 août 1962.
H. Gilly

Vu le 26 janvier 19
le préfet,
A. Vittel

Registre des mariages A.

N° 2

Gudet

et

Renaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gudet Fernand - Henri.

Célibataire

Chauffeur

originaire de Burtigny

domicilié à

Burtigny

né à

Burtigny

le vingt six Mai

mil huit cent vingt six

fils de

Georges Charles Gudet

et de

Jeanne Adèle née Renaud

2. Renaud Elise - Jeanne.

Célibataire

Coiffeuse

originaire de St George

domiciliée à

St George

née à

St George

le vingt trois juillet

mil huit cent vingt six

fille de

Charles Emile Renaud

et de

Marie Jeanette blonde née Renaud à St George

Comme témoins :

1. Georges Gudet agriculteur à Burtigny

2. Charles Renaud agriculteur à St George

Les publications ont eu lieu à

Burtigny et à St George les 11 et 12 Février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le huit Mars mil neuf cent vingt quatre.

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
Certificats de publication à
St George et à Burtigny.

Les époux :

Gudet Fernand.

Elise Gudet née Renaud

Les témoins :

G. Gudet

Ch. Renaud

L'officier de l'état civil :

H. Helapicose

Communiqué à l'état civil de
Longrod.

N° 3
Perret
et
Pior

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret Louis-Julien
Célibataire
Boulauppe
originaire de Essertines 4 Yverdon domicilié à
Essertines 4 Yverdon né à
Essertines 4 Yverdon le vingt-un juillet
mil neuf cent trois fils de
Emile Perret et de
Louisa Emma née Dupuis

2. Pior Isabelle.
Célibataire
ménagère
originaire de Yollin domiciliée à
Cartagnin née à
Cartagnin le quinze mai
mil neuf cent quatre fille de
Jules Alfred Pior et de
Julie Marie Marguerite née Dupuis

Comme témoins : 1. Francis Jehud agriculteur à Burtins.
2. Yvonne Pior à Cartagnin.

Les publications ont eu lieu à Essertines le 4 à Cartagnin Yollin le 5 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yilly le vingt deux avril mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Certificat de publications autorisées de célébrer le mariage, en vertu de l'état civil de Yverdon

Les époux :

Julien Perret
Isabelle Perret née Pior

Les témoins :

Francis Jehud.
Yvonne Pior

L'officier de l'état civil :

H. Delapierre

Communiqué à l'état civil de Yverdon le 25 avril 1924

Registre des mariages A.

N° 4

Thonney

et
Gudet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thonney Charles-Samuel

Célibataire

agriculteur

originaire de Carrouge (Sd) domicilié à

Burtigny

né à

Carrouge (Sd)

le vingt deux Octobre

mil neuf cent un

fils de

Julien Louis Choussy

et de

Rosa née Scholl

2. Gudet Hélène-Léa

Célibataire

veuve

originaire de Burtigny domiciliée à

Burtigny

née à

Burtigny

le cinq Mars

mil huit cent quatre vingt seize

fille de

Marc-Fernand Gudet

et de

Henriette Louis Julia née Ruvet

Comme témoins :

1. Georges Thonney à Burtigny

2. Mathilde Thonney à Burtigny

Les publications ont eu lieu à Burtigny le vingt deux et à Carrouge le vingt quatre Avril mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le dix sept Mai mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Extrait de mariage des fiancés
certificats de publication à Burtigny et à Carrouge.

Les époux :

Charles Thonney

H. Thonney née Gudet

Les témoins :

Thonney Georges

Thonney Mathilde

L'officier de l'état civil :

M. Labisse

Communiqué à l'état civil de
Nezires.

N° 5
Rouch
et
Humbert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rouch Arthur Georges Louis

Célibataire, marchand de bois

originaire de Lutzelfluh Berne domicilié à

Le Saud né à

Le Saud le vingt sept août

mil huit cent quatre vingt dix neuf fils de

Louis Jules Ernest Rouch et de

Suzanne Julie née Hubert

2. Célibataire, ménagère

Humbert Jeanne Elise

originaire de Marchissy domiciliée à

Sinzel les Vernettes née à

Sinzel les Vernettes le dix Septembre

mil neuf cent un fille de

Henri Emmanuel Humbert et de

Louis Fanny née Burret

- Comme témoins :
- 1. Jules Chauvy agriculteur à Nontherod
 - 2. Kathilde Burret à Burtigny

Les publications ont eu lieu à Le Saud, Marchissy, Lutzelfluh et Sinzel le vingt un août mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt quatre mai mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil et Bagnins de célébrer le mariage.

Les époux :

Arthur Rouch
Elise Rouch Humbert

Les témoins :

J. Chauvy
M. Burret

L'officier de l'état civil :

H. Helapicse

D'une communication du Département de Justice et de l'Intérieur que le nom orthographe par erreur Rouch doit être orthographié Rouch Gilly le 20 Octobre 1925. Communiqué à l'état civil de Songirou de Lutzelfluh.

L'Officier de l'Etat civil H. Helapicse

Registre des mariages A.

N° 6

Buckelmann

et
Aellen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buckelmann Rodolphe-Henri

divorcé de Jeanne-Henriette Séguenot dès le 18 Février 1910.

agriculteur

originaire de Quillier domicilié à

Bursins

né à

Bursins

le huit décembre

mil huit cent septante sept

— fils de

Rodolphe Jacob Buckelmann

et de

Rosine née Kiefer

2. Aellen Madeleine

libérataire

musicienne

originaire de Saanen "Perce" domiciliée à

Bursins les Verquettes

née à

Saanen im Grund

le vingt cinq Février

mil huit cent quatre vingt trois

fille de

Henri Aellen

et de

Madeleine née Hauswirth à Bursins les Verquettes

Comme témoins :

1. Gottlieb Aellen agriculteur à rive Bursins

2. Rosa Aellen femme du précédent

Les publications ont eu lieu à Bursins le 24 à Saanen le 24 à

Quillier le 26 Juin 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 12 Juillet mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

acte de naissance des fiancés.

acte de mariage du fiancé avec

union du divorce.

Certificat de publication à Bur-

sins, Quillier & Saanen.

Communiqué à l'état civil de

Saanen "de Gingen".

Les époux :

Buckelmann. Rod. Henri;

Madeline Buckelmann

née Aellen

Les témoins :

Gottlieb Aellen

Rosa Aellen.

L'officier de l'état civil :

H. Delapierre

N° 7
Meylan
et
Gudet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Benjamin-Charles
Célibataire
Agriculteur
originaire de Chenit domicilié à
Bursins né à
Bursins le vingt trois Janvier
mil huit cent nonante cinq fils de
François-Souis Meylan décédé et de
Tany Anna née Cacherin à Bursins

2. Gudet-Blanche-Eva
Célibataire
sans profession
originaire de Burtigny domiciliée à
Burtigny née à
Burtigny le quatorze Février
mil huit cent nonante six fille de
François-Souis Gudet et de
Marie-Sophie née Callank

Comme témoins :
1. Urech Henri employé de banque à Birmingen
2. Eva Meylan inspectrice des écoles à Lausanne

Les publications ont eu lieu au Brassus le 21 à Bursins - à Burtigny le 22 tout mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le seize Septembre mil neuf cent vingt quatre.

Pièces déposées :
Extrait de naissance du fiancé
Extrait de naissance de la fiancée
Certificat de publication au
Brassus, Burtigny & Bursins.

Les époux :
Benjamin Meylan
Blanche Meylan nee Gudet

Les témoins :
Henri Urech
Eva Meylan

L'officier de l'état civil :
H. J. Laticoe

Communiqué à l'état civil du
Brassus.

Registre des mariages A.

N° 8
Michot

et
Martignier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michot Georges - Henri

instuteur,

célibataire

originaire de Vaulion

domicilié à

Burigny

né à

Crans

le deux vingt

mil huit cent vingt quatre

fils de

Henri-Jean Michot

et de

Henriette-Sabine van Roser

2. Martignier Mathilde - Anna

célibataire

originaire de Vaulion

domiciliée à

Beignin

née à

Vaulion

le vingt trois avril

mil neuf cent trois

fille de

Hypolyte-Oscar Martignier

et de

Anna Frutig à Vaulion

Comme témoins :

1. Maurice Leguind à Beignin

2. Sophie Michot à Beignin

Les publications ont eu lieu à Beignin, à Vaulion et à Burigny
le quatre septembre mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le vingt sept septembre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés
Certificat de publication à Burigny
Vaulion et Beignin

Les époux :

G. Michot
Mathilde Michot Martignier

Les témoins :

Maurice Leguind
Sophie Michot

L'officier de l'état civil :

H. Schepierre

Communiqué à l'état civil de
Vaulion et de Beignin

N° 9

Favre

Guillemin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre Paul-Henri

Célibataire, agriculteur

originaire de Ecotaur, Chateau d'Or, domicilié à

Bursinel né à

Ecotaur le vingt-neuf Octobre

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Charles Favre et de

Sophie-Sia mi Poudry

2. Guillemin Julia

Célibataire, sans profession

originaire de Cossonay domiciliée à

Flau-les-Quates "Genève" née à

Flau-les-Quates le vingt-cinq Septembre

mil neuf cent un fille de

François-Souis-Henri Guillemin et de

Fanny Roulet

Comme témoins :

- 1. Charles Favre agriculteur à Bursinel
- 2. François-Souis-Henri Guillemin à Flau-les-Quates

Les publications ont eu lieu à Bursinel, Cossonay le 26, à Ecotaur et Chateau d'Or le 27 et à Flau-les-Quates le 30 Septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Le 17 octobre mil-neuf-cent-vingt-quatre.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
Extrait de naissance de la fiancée
Certificat de publication à Cossonay, Bursinel, Ecotaur, Chateau d'Or, Flau-les-Quates

Les époux :

Paul Favre

Julia ~~Favre~~ Favre mie Guillemin

Les témoins :

Ch. Favre
F. Guillemin

Officier de l'état civil :

H. La Bièche

Communiqué à l'état civil de Salinvière, de Chateau-d'Or, de Cossonay et de Flau-les-Quates.

Registre des mariages A.

N° 10

Feignoux

et
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Feignoux Henri-Robert

Célibataire, agriculteur

originaire de Burtigny domicilié à Burtigny

Burtigny né à Burtigny

le deux Juin

mil huit cent soixante deux fils de

Auguste-Jacques-Souls Feignoux et de

Souls-Hortense veuve Puchet

2. Reymond Jeanne-Marie

Célibataire, ménagère

originaire de Chevut domiciliée à Burtigny

Burtigny née à Burtigny

le vingt et un Août

mil neuf cent fille de

Souls-Auguste Reymond et de

Souls-Victoire veuve Cortray

Comme témoins : 1. Emile Muller commerçant à Schwarzhauten
2. Jeanne Bayin à Burtigny

Les publications ont eu lieu à Burtigny le premier et au Präs. sus le deux Octobre mil neuf cent vingt quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Silly, le vingt cinq Octobre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

- 1. Extrait de naissance des fiancés
- 2. Certificat de publication à Burtigny - au Präs. sus.

Les époux :

Feignoux Robert
Reymond veuve Jeanne

Les témoins :

Emile Muller
J. Bayin

L'officier de l'état civil :

Abelapicco

Communiqué à l'état civil du Präs. sus.

N° 11
Sergy
et
Monney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sergy Albert-Henri
célibataire, charcutier

originaire de Burtigny domicilié à
Burtigny né à
Burtigny le vingt Octobre
mil huit cent unauk neuf fils de
Henri Auguste Sergy et de
Sainte Caroline Colay

2. Monney Hélène-Angélique
célibataire, ménagère

originaire de Torraz domiciliée à
Lausanne née à
Corjoleus le treuk au Janyier
mil huit cent unauk neuf fille de
Philippe Monney et de
Eugénie mi Sambelot

Comme témoins : } 1. Georges Sergy à Broz
2. Philibert Sergy à Burtigny

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Burtigny le 3 & à Torraz le
5 Octobre mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt cinq Octobre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Certificat de publication éma-
nant de l'office de l'état civil
à Lausanne

Les époux :

Sergy Albert
Hélène Sergy Monney

Les témoins :

Sergy Philibert
Sergy Albert

Gilly

L'officier de l'état civil :

Delabrière

Registre des mariages A.

N° 12

Sambelet

et
Rola

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sambelet Ami

Selibotavia, agriculteur

originaire de Grandvaux domicilié à

Gilly La Golle né à

Lauder le vingt-neuf Mai

mil neuf cent deux fils de

Julie Sambelet et de

Adèle Augustine née Buly à Gilly

2. Rola Marie-Pauline

Selibotavia, ménagère

originaire de Gilly domiciliée à

Gilly née à

Gilly le deux Février

mil neuf cent quatre fille de

Edouard Rola à Gilly et de

Suzie Adèle née Perrom deidid

Comme témoins :
1. Julie Firford ménagère à Rolle
2. Julie Sambelet, agriculteur à La Golle

Les publications ont eu lieu à Gilly le six à Grandvaux le sept Octobre
mil neuf cent vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 10 Novembre le mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé
- 2° Extrait de naissance de la fiancée
- 3° Certificat de publication à Gilly et à Grandvaux

Les époux :

Ami Sambelet
Marie Sambelet née Rola

Les témoins :

Julie Firford
Julie Sambelet

L'officier de l'état civil :

M. Labrosse

Communiqué à l'état civil de Gilly.

N° 13

Remund

Gudet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Remund François-John

Célibataire, agriculteur

originaire de Kuhlberg "Berna" domicilié à

Quillier né à

Songirod le deux Mai

mil huit cent quatre vingt dix neuf fils de

Jules-Frédéric Remund dit de et de

Eugène-Joseph-Gergette née Berny à Karchussy.

2. Gudet-Olga-Louise

Célibataire, sans profession

originaire de Burtigny domiciliée à

Burtigny née à

Burtigny le six Avril

mil neuf cent trois fille de

Georges-Charles Gudet et de

Yvonne Odile née Buruet à Burtigny

Comme témoins : 1. Charles Gudet agriculteur à Burtigny

2. Hélène Desargens à Lutry.

Les publications ont eu lieu à Kuhlberg le 18 à Quillier le 19 et à Burtigny le 20 octobre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le seize Septembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

Certificat de publication autorisé par la célébration du mariage.

Les époux :

John Remund
Olga Remund née Gudet

Les témoins :

Charles Gudet.
Hélène Desargens

Communiqué à l'état civil de Kuhlberg

L'officier de l'état civil :

Estelaspierre

Vu le 26 Janvier 1925
le préfet
A. Stettel

Registre des mariages A.

N° 11

Dupraz

et
Jaquillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupraz Ernest-Henri.

célibataire, agriculteur

originaire de Honay domicilié à

Fuzel

né à

Fuzel

le deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Jules Samuel Dupraz décédé

et de

Juliette née Serret à Fuzel

2. Jacquillard Julie-Sina

célibataire.

couturière

originaire de Rougemont domiciliée à

Pursuis

née à

Pursuis

le douze août

mil neuf cent un fille de

Guillaume Louis Jacquillard

et de

Sina née Kollat à Pursuis

Comme témoins :

1. Armand Cornaz agriculteur à Pursuis

2. Romain Deglia à Pursuis

Les publications ont eu lieu à Fuzel, Pursuis, Honay et Rougemont le seize novembre mil neuf cent vingt-quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le sept décembre mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés
certificats de publication à Fuzel,
Pursuis, Honay et Rougemont.

Les époux :

Ernest Dupraz
Julie Dupraz née Jacquillard

Les témoins :

A. Cornaz
R. Deglia

L'officier de l'état civil :

H. Delapierre

Communiqué à l'état civil de
St-Ligier et de Rougemont.

N°

et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Le numéro 14 à la page 127 est celui de la dernière inscrip-
tion pour l'année 1924. Les deux doubles sont conformes, à
que nous certifions.

originaire de Gilly le 2 Janvier 1925 (M. Delabrière) domicilié à
né à



mil

fils de

et de

2. Un double a été remis à l'autorité cantonale, en exécution
de l'Ordonnance Fédérale du 25 Février 1910

originaire de Gilly le 2 Janvier 1925 (M. Delabrière) domiciliée à
née à



mil

fille de

et de

Comme témoins : } 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Edouard Polay
Celina Polay Lehmann

Les témoins :

Maurice Rebel Gilly
Bolland Ami Gilly

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 1

Rolaž

et

Schmann née Jaquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rolaž Edouard

agriculteur

veuf de Lucie Adèle Rod'hom d'is 11 décembre 1922

originaire de Gilly domicilié à

Gilly

né à

Gilly

le vingt-un Mars

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Jules Frédéric Rolaž

et de

Pauline Augustine veuve Girard

2. Schmann née Jaquet Célina

veuve de Joseph Edouard Schmann d'is le 26 Septembre 1919

originaire de Wimmervil, Fribourg domiciliée à

Genève

née à

Grolley, Fribourg

le cinq Mai

mil huit cent quatre-vingt seize fille de

Jules Florentin Jaquet

et de

Marie Rosalie veuve Rohrbacher

Comme témoins :

1. Maurice Rebet agriculteur à Gilly

2. Ami Billard agriculteur à Gilly

Les publications ont eu lieu à Genève, Wimmervil le vingt-trois décembre et à Gilly le vingt-deux décembre mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly, le neuf Janvier mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance de la fiancée

2. Extrait de reg. des décès Schmann Joseph Edouard.

3. Acte de décès de Lucie Adèle veuve Rod'hom.

Les époux :

Edouard Rolaž
Célina Rolaž Schmann.

Les témoins :

Maurice Rebet Gilly
Ami Billard Gilly

L'officier de l'état civil :

Martini
compt.

Communiqué à l'état civil de Wimmervil.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2
 Bruquier
 et
 Charrière

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bruquier Juste-Adamir

célibataire, boucher-charcutier

originaire de Essertines S.R. domicilié à

Essertines S.R.

né à

Essertines S.R.

le dix-neuf août

mil huit cent nonante neuf fils de

Emile-François Bruquier

et de

Laura-Marie veuve Dumartheroy

2. Charrière Lina-Marguerite

célibataire, sans profession

originaire de Bussy S. Morges domiciliée à

Aubonne

née à

Aubonne

le dix août

mil neuf cent quatre fille de

Louis-Henri Charrière

et de

Edite Ducrot à Aubonne

Comme témoins :

1. Eugène Udry laitier à Essertines

2. Charles Henry agriculteur à Gilly

Les publications ont eu lieu à Essertines et à Aubonne le 31 décembre 1924 et à Villars S. Yens le 2 janvier 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly, le seize le Bruquier mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés
 Certificats de publication à Essertines, Aubonne et Villars S. Yens.

Les époux :

Juste Bruquier
 Lina Bruquier Charrière

Les témoins :

Ch. Henry
 Eug. Udry

L'officier de l'état civil :

(Signature)

Communiqué à l'état civil de Villars S. Yens et d'Aubonne.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 3
Piquet
et
Badoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet Julien-Henri

Célibataire, agriculteur

originaire de Chenit domicilié à

Essertins S. R. né à

Essertins S. R. le treize Août

mil huit cent quatre vingt sept fils de

Henri-Marc-François Piquet et de

Marie-Blaise née Chevillat à Essertins.

2. Badoux Alice-Louise

Célibataire, ménagère

originaire de Bremin domiciliée à

St-Oyens née à

Lonay le vingt Avril

mil huit cent quatre vingt dix sept fille de

Mylse-François Badoux et de

Schüte-Marie-Suzanne née Demareux

- Comme témoins :
- 1. Ernest Udry agriculteur à Essertins
 - 2. Sylvia Kullmann ménagère à Lonay

Les publications ont eu lieu à Essertins, à St-Oyens 21 décembre 1924
à Bremin, au Chevit le 27 janvier 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le 20 Janvier mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

Extrait de la base des fiancés.
Certificats de publication à Essertins, St-Oyens, Bremin et au Chevit.

Les époux :

Julien Piquet
Alice Piquet née Badoux

Les témoins :

E. Udry
S. Kullmann

L'officier de l'état civil :

A. Stalder

Communiqué à l'état civil de
Genève, Lucerne et au Prévôt.

N° 4
Aellen

et
Rimensberger

J'une communication du Tribunal de Zurich en date du 11 février 1933 il résulte que le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce en date du 7 février 1925.
Gilly, le 15 février 1933.
H. Stelapissac

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aellen Johann-Ernest

Célibataire, agriculteur
originaire de Soanen in Grund-Beue domicilié à
Bursins, Les Veruettes
né à
Soanen in Grund le vingt-six mai
mil huit cent quatre-vingt-dix sept fils de
Matthieu Aellen et de
Wadeleine née Klauswirth

2. Rimensberger Gertrud-Camilla

Célibataire, ménagère
originaire de Kirchberg, St Gall domiciliée à
Bursins née à
St Gall le onze Juillet
mil neuf cent sept fille de
Emma Rimensberger et de

Comme témoins :
1. Gottlieb Aellen agriculteur aux Veruettes de Bursins
2. Henri Hocherhaus jardinier horticulteur à Zurich

Les publications ont eu lieu à Bursins le 19 et à Kirchberg, Zurich & Gessenay le vingt Janvier mil-neuf-cent-vingt-cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le sept Février mil-neuf-cent-vingt-cinq

Pièces déposées :

- 1: Extrait de naissance des fiancés
- 2: Certificats de publication à Bursins, Kirchberg Gessenay & Zurich.
- 3: Autorisation en faveur de la fiancée de contracter mariage.

Communiqué à l'état civil de Zurich, Kirchberg & Soanen.

Les époux :

Ernest Aellen
Gertrud Aellen geb. Rimensberger

Les témoins :

Aellen Gottlieb
Hocherhaus Henri

L'officier de l'état civil :

H. Stelapissac

Registre des mariages A.

N° 5
Merminod
et
Merminod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Merminod César-Fernand

Célibataire, agriculteur

originaire de Essertines s. Rolle domicilié à

Essertines s. Rolle

né à

Essertines s. Rolle

le treize Avril

mil neuf cent trois

fils de

Gustave-Alexandre Merminod

et de

Marie-Madeleine Muller

2. Merminod Valentine-Alice-Augusta

Célibataire, ménagère

originaire de Essertines s. Rolle domiciliée à

Essertines s. Rolle

née à

Essertines s. Rolle

le vingt-six Octobre

mil neuf cent trois

fille de

Gustave-François Merminod

et de

Marie-Julie née Reichenbach

Comme témoins :

1. Oscar-Auguste Merminod agriculteur à Essertines

2. Frieda Merminod à Essertines

Les publications ont eu lieu à Essertines s. R. le 21 Janvier mil neuf cent-vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly

le treize Février mil neuf cent-vingt-cinq.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés

Certificat de publication à Essertines

Les époux :

César Merminod

Valentine Merminod née Reichenbach

Les témoins :

Merminod

Merminod

L'officier de l'état civil :

H. Delapierre

N^o 6
 Requin
 et
 Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Requin Arthur-Edmond

Célibataire, agriculteur
 originaire de Chazornay domicilié à
 Purbius né à
 Purbius le treize mai huit
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
 Jean Requin décédé et de
 Jenny-Sophie née Pabloy à Purbius

2. Martin Berthe-Alice

Célibataire, ménagère
 originaire de St-Oyens domiciliée à
 Gilly née à
 St-Oyens le huit mai
 mil neuf cent un fille de
 Louis-Charles Gustave Martin, agriculteur à Gilly et de
 Marie née Collet à Gilly

Comme témoins :
 1. Gustave Challoy charpentier à Purbius
 2. Germaine Challoy ménagère à Purbius

Les publications ont eu lieu à Gilly et à Purbius le trois, à Chazornay
 et à St-Oyens le quatre depuis mil neuf-cent-vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt-huit depuis mil-neuf-cent-vingt-cinq

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
 certificat de publication à Chazornay, Purbius, Gilly et St-Oyens

Les époux :

Arthur Requin
 Berthe Requin née Martin

Les témoins :

Gustave Challoy
 Germaine Challoy

L'officier de l'état civil :

H. Delabrière

Communiqué à l'état civil de
 Chazornay et de Gilly

Registre des mariages A.

N° 7
André
Höslé

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. André Louis - Henri

célibataire jardinier
originaire de Gilly domicilié à Gilly
né à Gilly le vingt-deux septembre
mil huit cent quatre-vingt-seize
fils de Henri-Samuel André
et de Marie née Croix à Gilly

2. Höslé Catherine

célibataire, ménagère
originaire de Glaris domiciliée à Leyzin
née à Glaris le vingt-deux Décembre
mil neuf cent
fille de Henri Höslé
et de Suzanne née Höslé à Glaris

Comme témoins :
1. Samuel Villard curat à Gilly
2. Marguerite Simond à Gilly

Les publications ont eu lieu à Gilly le six, à Glaris le neuf et à Leyzin le onze Mars mil-neuf-cent-vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le sept Avril mil-neuf-cent-vingt-cinq

Pièces déposées :

Certificat de publication à Gilly, Leyzin, Glaris.
Extrait de notes d'une des fiancés.

Les époux :

A. André
Catherine André Höslé

Les témoins :

Marguerite Simond

L'officier de l'état civil :

H. Belapierre

Communiqué à l'état civil de Glaris, de Leyzin.

N° 8

Mermannod

et
Egli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mermannod Louis-Alfred

Célibataire

originaire de Essertines St Polle domicilié à

Essertines St Polle né à

Mout St Polle le vingt-cinq juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Louis-Henri-Auguste Mermannod décédé et de

Louise-Georgette née Martin à Cuarnod

2. Egli Clara

Célibataire, couturière

originaire de Gruningen Zurich domiciliée à

Uster Zurich née à

Egg le sept juillet

mil neuf cent deux fille de

Rodolphe Egli et de

Suzanne-Maria née Spärrli à Uster

Comme témoins :

1. Paul Martin v. garde de village à Houklo Ville

2. Nina Egli à Uster

Les publications ont eu lieu à Essertines le 3, à Gruningen, à

Uster le cinq avril mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le vingt-cinq avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés

Certificats de publication à Essertines, Uster et Gruningen

Les époux :

Alfred Mermannod

Clara Mermannod-Egli

Les témoins :

Paul Martin

Nina Egli

L'officier de l'état civil :

H. Relatissse

Registre des mariages A.

N^o 9
Fiaux
et
Morel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fiaux Oscar-Louis

celibataire, menuisier
originaire de Hermenches domicilié à
Le Verney St Louis né à
Hermenches le vingt deux décembre
mil huit cent quatre vingt dix huit fils de
Louis-Eli Fiaux, agriculteur et de
Seraphus-Maximilien Parbay à Louis "Le Verney"

2. Morel Marie-Louise

celibataire, ménagère
originaire de Rossenges domiciliée à
Rossenges née à
Rossenges le six Janvier
mil neuf cent fille de
Jean-François Morel agriculteur et de
Elisa Adeline née Motray à Rossenges

Comme témoins :
1. Jules Simonin aubergiste à Billy
2. Alois Fiaux, agriculteur au Verney

Les publications ont eu lieu à Louis le vingt-un, à Hermenches et
à Rossenges de vingt-trois Avril mil neuf cent vingt-cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Billy le vingt deux Mai mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

Extrait de mariage des
fiancés
certificats de publication à
Rossenges, Hermenches et
Louis

Les époux :

Oscar Fiaux.
Louise Fiaux née Morel.

Les témoins :

J. Simonin
Alois Fiaux

L'officier de l'état civil :

M. Melapierre

Communiqué à l'état civil de
Moudon

N° 10
Thomas
et
Grosjean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thomas Louis Isaac Samuel

celibataire, agriculteur
originaire de Chaux-des-Bois domicilié à
Essertines V.R. né à
Essertines le vingt quatre Mars
mil huit cent quatre vingt dix neuf fils de
Isaac Salomon Thomas dit de et de
Marie Brigitte Niclier à Essertines

2. Grosjean Yvonne Hélène

celibataire, ménagère
originaire de St Oyens domiciliée à
Bugnans née à
Oyonnax le vingt neuf Octobre
mil neuf cent quatre fille de
Henri Olyvier Grosjean dit de et de
Adèle Julia Habelle veuve Ternoux à Bugnans

Comme témoins :
1. Officier Louis agriculteur à Bugnans
2. Officier Olive sa femme à Bugnans

Les publications ont eu lieu à Essertines et Bugnans le vingt deux
et à Chaux-des-Bois et Saint-Oyens le vingt trois Mars mil neuf
cent vingt cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le douze Juin mil neuf cent vingt cinq.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de publication à Bugnans, St Oyens, Essertines et Chaux-des-Bois.

Les époux :

Louis Thomas
Yvonne Thomas née Grosjean

Les témoins :

Officier Louis
Officier Olive

L'officier de l'état civil :

(H. Labrière)

Communiqué à l'état civil de Grench
et de Coppet

Registre des mariages A.

N° 11

Portner

et
Cherpillod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Portner Christian dit Jean

celibataire, employé d'usines

originaire de Burgiswil Bernes domicilié à

Künzli né à

Berne le seize décembre

mil huit cent quatre vingt onze fils de

Christian Portner et de

Elisabeth mi Gasser à Bernes

2. Cherpillod Berthe-Elisabeth-Isabelle

celibataire, ménagère

originaire de Chexbres domiciliée à

Künzli née à

Künzli le quatorze Juin

mil neuf cent un fille de

Auguste Louis Cherpillod à Künzli et de

Sophie-Isabelle mi Grosse de Chexbres

Comme témoins : 1. Robert Cherpillod agriculteur à Künzli

2. Emma Cherpillod Grosse à Künzli

Les publications ont eu lieu à Künzli le onze, à Chexbres le douze, et à Neuchâtel le dix huit Juin mil neuf cent vingt cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le dix huit Juin mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :
Extrait de naissance des fiancés
Certificat de publication à Künzli,
Chexbres & Neuchâtel

Les époux :
Portner Christ Jean
Isabelle Portner née Cherpillod

Les témoins :
Robert Cherpillod
Emma Cherpillod

L'officier de l'état civil :
A. Labrosse

Communiqué à l'état civil de St. Saphorin Neuchâtel

N° 12
Merminod
Häberli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Merminod Octave Robert

Célibataire, employé C. I. S.

originaire de Essertines s/ Rolle domicilié à

Essertines s/ Rolle né à

Essertines s/ Rolle le douze août

mil neuf cent fils de

Frédéric-Julien-Marie Merminod et de

Marie-Jenny Dizerens

2. Häberli Lina

Célibataire

originaire de Munchembucha Berne domiciliée à

Pougy-Villard La Gruerie née à

La Chaux d'Yverne le cinq mai

mil neuf cent un fille de

Frédéric Häberli agriculteur à la Gruerie et de

Rosa von Hofmeyer

Comme témoins : 1. Frédéric Häberli, agriculteur à la Gruerie

2. Bertha Häberli à la Gruerie

Les publications ont eu lieu à Essertines, à Pougy-Villard et à Munchembucha le vingt-neuf mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le onze juillet mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés
Certificat de publication à
Munchembucha, Aubonne et
Essertines

Les époux :

Merminod Robert
Merminod Lina née Häberli

Les témoins :

Frédéric Häberli
Bertha Häberli

L'officier de l'état civil :

H. Delapierre

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Visé le 27 Janvier 1926
Le préfet,
A. Vittel

Ce volume se termine par le n° 12 de l'année 1925. La suite se trouve dans un autre volume commençant par le n° 13 de la même année. Ce que nous certifions. L'officier de l'état civil Gilly le 17 juillet 1925. H. Delapierre

N° 12
Merminod
Häberli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Merminod Octave Robert

Célibataire, employé C. I. S.

originaire de Essertines s/ Rolle domicilié à

Essertines s/ Rolle né à

Essertines s/ Rolle le douze août

mil neuf cent fils de

Frédéric-Julien-Marie Merminod et de

Marie-Jenny Dizerens

2. Häberli Lina

Célibataire

originaire de Munchembuchsa Berne domiciliée à

Pougy-Villard La Gruerie née à

La Chaux s/ Yverne le cinq mai

mil neuf cent un fille de

Frédéric Häberli agriculteur à la Gruerie et de

Rosa von Hofmeyer

Comme témoins : 1. Frédéric Häberli, agriculteur à la Gruerie

2. Bertha Häberli à la Gruerie

Les publications ont eu lieu à Essertines, à Pougy-Villard et à Munchembuchsa le vingt-neuf mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Gilly le onze juillet mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés
Certificat de publication à
Munchembuchsa, Aubonne et
Essertines

Les époux :

Merminod Robert
Merminod Lina née Häberli

Les témoins :

Frédéric Häberli
Bertha Häberli

L'officier de l'état civil :

H. Delapierre

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Visé le 27 Janvier 1926
Le préfet,
A. Vittel

Ce volume se termine par le n° 12 de l'année 1925. La suite se trouve dans un autre volume commençant par le n° 13 de la même année. Ce que nous certifions. L'officier de l'état civil
Gilly le 17 juillet 1925.
H. Delapierre

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

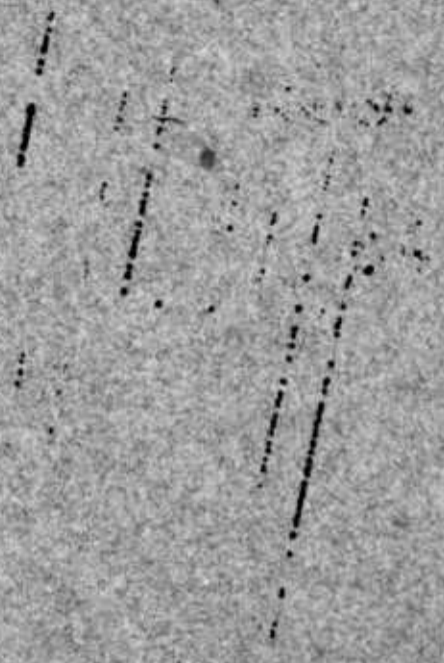
Officina de l'Etat

Officina de l'Etat



1870
1871

1872
1873



Vise

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
1914 André	Henriette Agathe	Gilly	15
	Alice Marguerite	"	31
1919 Aubert	Blanche Clara	St-Georges - l'Abbaye	89
1924 Allen	Madeleine	Saanen	179
1925 Allen	Johann-Kernest	Saanen	192
André	Louis-Mauri	Gilly	195

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U

[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

[Faint, illegible handwritten text in the left column]

[Faint, illegible handwritten text in the middle column]

125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200

[Faint, illegible handwritten text in the left column, continuing from above]

[Faint, illegible handwritten text in the middle column, continuing from above]

201
202

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1914	Brugnier	Maurice Julien	Essertines sur Rolles	6
	Bübloz	Alain Louise	La Champ	9
	Bicher	Gustave Ami	A Burtigny	10
	Bielser	Berthe	Pratteln (Bale Campagne)	11
	Berger	Henni Marc	Gilly	15
	Blanc	Bertha	Belmont d'Essance	16
1915	Bühler	Rosa	Boltingen (Berne)	18
	Bourgeois	Marguerite Marie	Saison (H. Savoie)	21
	Bédary	Adalbert Henni	Monticher	22
	Boudry	Susanne Hélène	Ecoteaux	22
1917	Bielser	Walther	Pratteln (Bale Campagne)	43
	Blum	Frieda Emilie	Gessenay (Berne)	43
	Billard	Ami Samuel	Gilly - Gimel	46
	Brunner	Ida	Diessenhofen	50
1918	Boudry	Charles Henni	Ecoteaux	63
	Burkhard	Eugenie Julie Anna Marie	Burgins Richterswil (Zurich)	73 75
1919	Beauverd	Marie	Charornay	79
	Burkhard	Rosa Josephine	Richterswil "	84
	Bettler	Lucie Héry	Gilly	90
	Bläser	Louis David	Langnau (Berne)	95
	Blondel	Jeanne Marie	Mout	95
	Badel	Jessy Fanny	Marchigny et Longirod	100
1920	Bronnée Berg	Hélène Johanna	Calonnier sur Hayes	102
	Berney	Louise Marie	L'Abbaye	103
	Billard	Edouard Eugène	Gilly et Gimel	107
	Burnet	Alice Louise	Quins et Burtigny	110
	Bourgeois	Paul François	d'origine française	114
	Besson	Henri Emile	Berolles	121
	Bicher	Laure Mathilde	Burtigny	121
	Bonnet	Henri	Bursinel + Dully	123
1921	Bidal	Marie Louise	française	144
1922	Burnet	Susanne	Burtigny	157
	"	Alice Louise	"	152
1923	Berney	Charles - Albert	L'Abbaye	168

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U

SPR. J. F. FERRELLER

1000

1000

1000
1000
1000
1000

1000

1000

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side]

100
100
100

[Faint, illegible handwritten text]

[Faint, illegible handwritten text]

[Faint, illegible handwritten text]

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1914	Cothésy	Adèle	Sompierre (Taud)	8
	Clément	Marius Edouard Jules	Cartigny (Genève)	14
	Christinet	Henri Louis Octave	Le Taud	16
1915	Chevalley	Paul Samuel	Tuidoux	18
	"	Cécile Louise	Chirrens	24
	Christinet	Maurice Louis	Le Taud	26
1916	Croisier	Edouard	Gilly	32
1917	Cothay	Louis Jules	Etoy	51
1918	Chamborey	Emile Adrien	Olton	66
1919	Cherpillod	Jules Ernest	Cheyleres	91
	Croix	Emma Marcelle	Gilly	91
	Cugny	Alexis François	Terroyes	94
	Chevalley	Henri Edouard	Champtauruz	100
1920	Christin	Alice Jeanne	Gland	104
1921	Chabloz	Gustave Marc	Naugondry	129
	Cachat	Françoise Caroline	S. Gingolph (Valais)	132
	Cherpillod	Henri Edouard	Cheyleres	139
	Curchod	Jeanne Pauline	Crisier Lausanne Dommarin + Poliez le Grand	140
	Cothay	Emma Louise	Etoy	142
1922	Champendal	Isaac Auguste	Ballons	157
1925	Charrière	Luisa Marguerite	Bully 4 Morges	190
	Cherpillod	Noëlle Elisabeth Usabelle	Cheyleres	199

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

C

Y

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1914	Ducansaz	Aimée	Gollion	3
	Duvand	Jules Louis	Gilly	11
1915	"	Louis	Gilly	19
	Delamuraz	Lucie Fanny	Songirod	26
	Décurnex	John Paul	Nullierens	28
1916	Duruz	Auguste Louis	Bofflons	34
	Demaurex	Marie Julie	Gilly + Vinyel	36
1917	Dumarcheray	Victor Henri	Essertines - St. Oyens	44
	Delapierre	Henri Auguste	Gilly	45
1918	Duczet	Simone Augustine	St. Sulpice + Cullens	62
	Dubois	Lucie Emma	Attalons (Eribaug)	64
	Dufaux	Alfred René	Châtelard (Montreux)	65
	Duvand	Alice	Gilly	66
	^{Jeunevot,} Dupuis	Marie Mathilde	Nullierens	74
	Dupraz	Julie Marie	Aussins	81
	Dupraz	Edouard Louis	Blonay	85
1920	Dumarcheray	Alice Louise	Essertines et St. Oyens	111
	Delessert	Berthe Alice	Peny le Jarat	114
	Décurnex	Thérèse Louise	Nullierens	115
	Décurnex	Alice Julie	Nullierens	116
1921	Dizerens	Robert Leon	Eubry	140
	Ducraux	François Edouard	St. Léger la Chisaz	141
	Debonnerille	John Eugène	Gimel	146
1922	Delivance	Alois Jules	Gilly et Gimel	155
1923	Delapge	Mery - Julie	Gilly	159
	de Saussure	Yvan - Albert	Lesise	165
	de Crousaz	Siliane - Elisabeth	Sausanne	165
	Dumarcheray	William - Robert	Essertines - St. Oyens	166
	Delizant	Louis - Yulien	Gilly - Gimel	171
	Dupraz	Ernest - Henri	Blonay	187

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

D

MR. J. CHURCHMAN

171

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

110000
110000
110000

Handwritten text, possibly a title or page number, located in the upper left corner.

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text in the top right corner, possibly a page number or title, which is mostly illegible due to fading and bleed-through.



A series of faint, illegible handwritten marks or characters scattered across the middle of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

Nom	Prénoms	Origine	Page
1914 Feignoux	Marie Céline	Burligny	10
1917 François	Adolphe Edmond	d'origine française	52
1920 Marie	Charles Héli	Chierrens	109
Federhass	Marguerite Juliette	Charannes sur le Veyron	109.
Feignoux	Lucien Louis	Burligny	112
Frey	William Ulrich	Winterthur	115
Fontanel	Marie Veronique	d'origine française	117
1922 Fusay	Marie Auguste	Larigny	157
1923 Feignoux	Berthe Hortense Victoire	Burligny	161
1921 Fayre	Paul Henri	Ecoleaux & Chateau de Vev	182
Feignoux	Henri Robert	Burligny	183
1925 Faup	Oscar Louis	Alemunhes	197

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom.	Prénoms	Origine	Page
1914 Gailloud	Fanny Louise	Villeneuve Vaillie + Remmaz	4
Gay	Jenny	Essertines sur Rolles	7
1915 Gros	Fanny Jenny dite Eugenie	Biere	19
Guichard	Jules Louis Auguste	Aforet + Chiseroz	20
Gudet	Louis Charles	Burigny	25
1917 Gervais	Louis Alfred	Begnins	26
1918 Gillard	Hemi Eugene	Montpreveres + Nezieres	64
1919 Grosjean	Edmond Alois	Saint Oyens	80
Girard	Angele Louise	Serery	82
Gay	Auguste Aleram	Essertines	93
Grosjean nu Lornoux	Aide Julie Isabelle	St. Oyens	93
Grobel	Louis	français	96
Gilliéron	Hortense Julia	Luidaut + Servion	96
1920 Guex	Beat	Maudon + Baulens	102
Gudet	Jenny Louise	Burigny	112
Girard	Maurice Emile	Serery	122
Grandoinet	Eugenie Josephine	Oberlangemegg	123
1921 Gay	Alfred	Essertines sur Rolles	135
Gallay	Clara Lina	Mont + Essertines sur Rolles	143
1922 Guyon	Elisa Julie	d'origine française	153
Gay	Marguerite	Essertines sur Rolles	158
1923 Gay	Ida	" " "	171
1920 Gudet	Fernand - Henri	Burigny	175
Gudet	Blanche - Eva	Burigny	180
Guillemin	Julia	Cossonay	182
Gudet	Alga - Louise	Burigny	186
1905 Grosjean	Yvonne Helene	Saint Oyens	198

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Faint, illegible text or markings at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten notes in the left margin, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Handwritten text in the upper left quadrant, appearing to be a list or series of entries.

Handwritten text in the upper middle section, possibly a continuation of the notes or a separate entry.

Handwritten text in the upper right quadrant, including some numbers and possibly dates.

Handwritten text in the middle left section, continuing the notes.

Handwritten text in the middle middle section, possibly a list of items.

Handwritten text in the middle right section, including some numbers and possibly dates.

Handwritten text in the lower left section, possibly a summary or conclusion.

Handwritten text in the lower middle section, possibly a list of items.

Handwritten text in the lower right section, including some numbers and possibly dates.

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1914	Hauswirth	Ernest	Châtelet	93
1915	Humbert Henziod	Henri Gustave Nanni Ernest	Bequins Marchissy	27
	Huguet	Adèle Homette	Cartegnin + Bère	28
1916	Baldi	Jeanne Alice	Gessenay (Borne)	35
	Horisberger	Frederic Samuel	Aussyl	36
	Bunziker	Bothold	Gontenschwil (Argovie)	37
	Hauswirth	Fanny	Châtelet (Borne)	39
1917	Horisberger	Jean Gustave Adrien	Aussyl (..)	50
1918	Hornung	Charles Marc Henri	Genève	75
1919	Baldi	Julia Lucie Albertine	Gessenay	83
	Henry	Robert Edmond	Tullierens	88
1920	Henziod	Fernand	Bequins	116
1921	Hauswirth	Marie	Châtelet (Borne)	139
1922	Henry	Marc Eugène	Tullierens	154
1923	Humbert	Yules - Henri	Marchissy	167
	Baldi	Ida	Saanen, Borne	164
	Huguet	Cherite Louise	Cartegnin + Bère	168
	Baldi	Arnold	Saanen, Borne	172
	Humbert	Jeanne Elise	Marchissy	178
	Hoerberli	Fina	Munckenbuchsee	200
	Hostli	Catherine	Glaris	195

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

de Aquilian

de Aquilian

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

11
12
13
14
15

16
17
18
19
20

21
22
23
24

25
26
27
28
29
30

Nom	Prénoms	Origine	Page
1914 Dozand	Augusta Gemaine	Bougy Villars	14
Doct	Emile Jules	Reverolle	21
1916 Daquillard	Louisa Alice	Rangemont	34
1917 Dain	Henriette	"	38
1917 Daccard	Vincent Arthur	St. Croix	47
1921 Dacquet	Julie Marguerite	française	135
1924 Daquillard	Julie-Lucia	Rangemont	187

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

31

1867/1868



Nom	Prénoms	Origine	Page
1919 Kensen	Rose Julie Louise	Rolle + Riggisberg	85
"	Marcel René	" "	89
1921 Kaser	Anna Marceline	Niederbipp	138
Kensen	Paul Henri	Rolle + Riggisberg	144
1922 "	Elise Sophie	" "	156
1924 Künzler	Albert - Lucile	Wälzenhausen Appenzel	174
Kunz	Louise - Frida	Lombrechtikon - Zurich	174

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Faint, illegible markings or bleed-through from the reverse side of the page.

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

10
11
12

13
14
15

16
17
18

19
20
21

22
23
24

25
26
27

28
29
30

31
32
33

Nom	Prénoms	Origine	Page
1914 Larpin	Gustave Eugène	Bursinel + Fichy	4
Loriot	Aline Louise	Gimel	6
1917 Landenbergue	Charlotte Julie	Cainsins	44
1918 Lambélet	Emile Alexis	Grandraux	69
Leresche	Louis Alfred	Ballaignes	71
1919 Larpin	Bertha	Bursinel et Fichy	88
Leubarz	Louise Henriette	Cossonay	97
1920 Lüdi	Rosa	Heimiswil (Berne)	108
Leuenberger	Maria Emma	Rüderswil (u)	113
Légeret	Eleonore Julie	Chexbres	120
1921 "	Blanche Clothilde	"	127
Lambélet	Emma	Grandraux	130
1924 " "	Anni	"	185
1925 Lehmann né Jaquet	Cécilia	Wünnewyl Fribourg	189

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1000
1001
1002
1003
1004
1005
1006
1007
1008
1009
1010
1011
1012
1013
1014
1015
1016
1017
1018
1019
1020
1021
1022
1023
1024
1025
1026
1027
1028
1029
1030
1031
1032
1033
1034
1035
1036
1037
1038
1039
1040
1041
1042
1043
1044
1045
1046
1047
1048
1049
1050
1051
1052
1053
1054
1055
1056
1057
1058
1059
1060
1061
1062
1063
1064
1065
1066
1067
1068
1069
1070
1071
1072
1073
1074
1075
1076
1077
1078
1079
1080
1081
1082
1083
1084
1085
1086
1087
1088
1089
1090
1091
1092
1093
1094
1095
1096
1097
1098
1099
1100

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200

201
202
203
204
205
206
207
208
209
210
211
212
213
214
215
216
217
218
219
220
221
222
223
224
225
226
227
228
229
230
231
232
233
234
235
236
237
238
239
240
241
242
243
244
245
246
247
248
249
250
251
252
253
254
255
256
257
258
259
260
261
262
263
264
265
266
267
268
269
270
271
272
273
274
275
276
277
278
279
280
281
282
283
284
285
286
287
288
289
290
291
292
293
294
295
296
297
298
299
300

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1914	Koeler Michon	Victor Jules	Reiswyl (Berne)	1
	Konod	Auguste-Julien Jean-Frédéric Adrien	Gilly Morges, Villiers + Chardonne	5 12
1915	Kunier	Alain Antoine	Lerroy	21
1916	Kichon	Charles François	Gilly	40
	Keylan	Louis Henri	Le Lion	41
1917	Kalan	Cécile Henriette	Anagnone (Italie)	46
	Karichal	Alfred Ami	Carteguin	48
	Kösching	Louis Jules	Gessenay	51
	Kerminod	Arthur Louis	Essertines sur Rolle	54
	Kichon	Marquerite	Gilly	55
	Kunier	Cécile Clara	Lerroy	56
1918	Kulhauser	Kami	Dirlaret (Eribaug)	57
	Kenthonnex	Isaac Auguste Edouard	Bursins	73
	Karichal	Ami Justave	Carteguin	74
	"	Berthe Julie	"	75
	"	William	"	76
1919	Kichon	François Auguste	Gilly	84
	Kani	Edmée Augusta	Diontignon	92
	Koret	Anna Julia	Essertines sur Rolle	94
	Konney	Mari Louise	Fraugères + Bessencens	99
1920	Kayor	Henri	Chatelard	106
	Kagnia	Blanche Lina Hélène	Monay	106.
	Kelierre	Eugène Charles Edouard	d'origine française	110
	Kerminod	John Julien	Essertines	111
	Karthaler	Albert	Berne	113
1921	Kunier	Méry Julie	Carteguin	128
	Kartin	Ida Germaine Augusta	S. Oyens	129
	Karquerat	Emile	Lutry	142
	Kartin	Robert Emile	Rassonières + Villeneuve	143.
1922	Kamboury	Julie Eugénie	Signy	148
	Kathey	Jeanne Susanne	Sarigny, Loch + Pressine	149
	Kichon	Berthe Jeanne	Gilly	155
	Karquerat	Ami Eugène	Lutry	156
	Kenthonnex	Julien Auguste	Bursins	158
	Kami	Mlle Eugénie	Dientigen "Berne"	170

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1920	Heuplau	Benjamin Charles	Le Chenit	180
	Nichol	Georges Henri	Vaulion	181
	Kartignies	Jean-Jules-Johna	"	181
	Bonny	Helene Angeline	Waz-Fribourg	184
1921	Martin	Perthe-Miel	St. Oyens	194
	Mermierod	Louis-Alfred	Les Serrières	196
	Moul	Marie-Louise	Posseingés	197
	Mermierod	Delare-Robert	Les Serrières	200
	id	César-Fernand	Les Serrières	193
	id	Valentine-Priscille-Augusta	id	193

M

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



Nom

Prénoms

Origine

Page

N

Handwritten text, possibly a signature or date, located in the upper right quadrant of the page.

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Lyons

2

	Nom	Prénoms	Origine	Page
	Prod'hom	Robert Samuel	Bursins	2
1916	Lillou	Jules Albert	Burigny	35
	Ponnaz	Henri Charles	Cilly & Gudry	38
	Ferrin	Alfred	Epandes	39
1917	Pellet	Elise Adèle	Saint Lieres	45
	Prod'hom	Marthe Eva	Bursins	49
	"	Lina Marguerite	Bursins	52
	Lidoux	Jaques Emile	Villars le Combe	57
	"	Susanne	Villars le Combe	57
1918	Pillet	Justin	Campigny	61
	Lidoux	Lucie Marguerite	Villars le Combe	65
	Pernet	Charles Alois	Ponnaz, Saville & Belmont dessus	67
	Prod'hom	Nelly	Bursins	71
1919	Pellet Parmelin	Auguste Isaac Edmond	Bursins	73
	Fanny Jenny		S. Lieres	78
	Pasche	David Henri	Oron la Ville	81
	Prod'hom	Hélène Susanne	Bursins	86
	"	Juste Auguste	Bursins	87
	Pellet	Sophie Amélie	Cilly	87
	Prod'hom	Adrienne	Bursins	98
	Piquet	Ernest Auguste Emile	Cherit	99
1920	Pillet	Auguste	Campigny	103
	Piquet	Louis Henri	Cherit	104
	Pache	Hélène Lilius	Ferlens	107
	Bochon	Louise Henriette	Chêne & Laquies	124
1921	Prod'hom	Olympe Alice	Bursins	131
	Pache	Robert	Chapelles	145
1922	Lillou	Charles François Frédéric	Burigny	150
	"	Alfred Paul		152
1923	Piquet	Louis Auguste	Le Cherit	163
	Parmelin	Blauche Anna	Bursins	169
	Prod'hom	Robert Eugène	Bursins	170
	Pellet	Louis Julien	Edertuis Jordon	176
	Pise	Habille	Gollion	176
	Piquet	Mauri-Hulien	Le Cherit	191

P
O
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
1914	Quiblier	Gilly	7
1916	" Lina Lucie	Gilly	32
"	" Marguerite	Gilly	41
1918	" Germaine Alice	Gilly	68
1920	" Henri Julien	Gilly	118

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1000
1000
1000

1000
1000
1000

1000
1000
1000

1000
1000
1000

R
S
T
U
V
X
Y
Z

100
101
102
103
104
105

100
101
102
103
104
105

100
101
102
103
104
105

100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200

200
201
202
203
204
205

200
201
202
203
204
205

200
201
202
203
204
205

200
201
202
203
204
205
206
207
208
209
210
211
212
213
214
215
216
217
218
219
220
221
222
223
224
225
226
227
228
229
230
231
232
233
234
235
236
237
238
239
240
241
242
243
244
245
246
247
248
249
250
251
252
253
254
255
256
257
258
259
260
261
262
263
264
265
266
267
268
269
270
271
272
273
274
275
276
277
278
279
280
281
282
283
284
285
286
287
288
289
290
291
292
293
294
295
296
297
298
299
300

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1914	Rolaz	Jules Albert	Gilly	3
	Bouliou	Mme Marguerite	Provence	5
	Rozard	Albert Henri	Gilly	8
1915	Requin	Adèle Edith	Gilly	13
	Rochat	Aline Florence	Charvornay	20
	Rosset	Emile	Baugy	24
1916	Rossier	Jenny Susanne	Vingel et Raugemont	37
	"	Esther Marie	Vingel et Raugemont	40
1917	Rikli	Marie	Wangenried (Borne)	48
	Rosset	Henri Arnold	Baugy	55
1918	Römer	Adrien Alfred	Rechterswyl (Soleure)	59
	Rosset	Robert	Baugy	62
	Ruchti	Lucie Rosalie	Hornberg (Borne)	69
	Rosset	Alice Marguerite	Baugy	70
1919	Rolaz	Adolphe Louis	Gilly	78
	Ramelet	Eugène César	Orbe	97
1920	Rochat	Louis Edmond	Le Lieu	108
	Rossier	Robert Charles Lucien	Vingel et Raugemont	114
	Rossiond	Adèle Marguerite	d'origine française	118
	Rossier	Alexis Julien	Vingel et Raugemont	119
	Rosset	Edouard Henri	Baugy	120
	Rochat	Louise Marthe	Le Lieu	122
	Richard	Jules Jean	Cartegnin	124
	Rosset	Marie Esther	Baugy	125
1921	Rasper	Lydie Hélène	Estarafil le Lac	136
	Requin	Alice Ida	Charvornay	146
1922	Recordon	Eugène Charles	Dully + St. Croix	149
	Reynaud	Rémi Louis	d'origine française	153
1923	Rolaz	Reu' Frédéric	Gilly	157
	Rosset	Françoise	St. Julien (France)	160
	Requin	Albert	Charvornay	169
1924	Reuand	Cléa-Jeanne	St. George	175
	Rouch	Kthut Georges Louis	Lutzelklub	178
	Reymond	Genevieve Marie	de Chéruit	183
	Rolaz	Marie-Sauvine	Gilly	185
	Remund	François-John	Hautleberg	186

R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
Rolas	Edouard	Gilly	184
Requin	Arthur Edmond	Chazomay	194
Rimensberger	Gertrude-Camille	Rirchberg (1/2 fall)	192

R

101
101

101
101

101
101

101
101

S
T
U
V
X
Y
Z

100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120

S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

[Faint handwritten text]
[Faint handwritten text]
[Faint handwritten text]

[Faint handwritten text]
[Faint handwritten text]
[Faint handwritten text]
[Faint handwritten text]

[Faint handwritten text]
[Faint handwritten text]

	Nom	Prénoms	Origine	Page
	Späth	Anna	Gallmadingen	2.
	Sergy	Marie Lina	Burligny	25
1918	Sax	Oscar	Büllikon (Argovie)	70
1919	Staudemann	Jean	Preranges	90
	Demelhaas	Jean François	Français	92.
1920	Schöni	Emma	Sumiswald	119
	Schneiter	Louis	Farni (Berne)	125
1921	Schibli	Hans Robert	Schaffhouse - Dachsen	128
	Straub	Edouard Robert	Wanzwil	129
	Steiner	Friedrich	Ausser Girmoos	136
	Sachot	Caroline Fanny	Luins	141
1922	Sordet	Elise Henriette	Luins, Cartegnins - Juriens	157.
1923	Sordet	Ernest	" " "	160
	Seiler	Friedric	Bönigen, Berne	164
	Sergy	Albert Henri	Burligny	184

S
T
U
V
X
Y
Z

1. 1263

1263. 1263. 1263. 1263.

1263. 1263.

1263. 1263.

1263. 1263. 1263.

T
U
V
X
Y
Z

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

6

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1915	Cachet	Edmond	Haulion	31
1917	Canner	Charles	Yssesimmen	49
	Thomas née Deleschand	Marie Brigitte	Charannes des Bois	54
1918	Critten	Jacob Armin	Genk	68
1919	Cachet	Albert	Haulion	74
	Critten	Jakob	S. Stephan	82
1921	Troyon	Louis Samuel	Cheseaux	131
	Cachet	Edmond Julien	Haulion	138
1922	Chonnaq née Scholl	Maria	Carrouge	150
1923	Yreboux	Louise Helene Eceline	Bassaris	164
1925	Thomas	Jouit Isaac Samuel	Charannes des Bois	198
1924	Thouney	Charles Samuel	Carrouge	177

T
U
V
X
Y
Z

U
V
X
Y
Z

U
V
X
Y
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

U
V
X
Y
Z

	Nom	Prénoms	Origine	Page
1914	Van Kruyden	Madeleine Alice	Sausanne	120
1915	Selan	Mari Olga	Bassaris	27
	Sullicet	Emma Louise	Mges	29
1917	Wersching	Wilhelmine Pauline	Furich (Vill)	47
1918	Xandaux Ruth née Vesin	Louise Alice	Française	61
1919	Weber née Curchod	Elisa Sophie	Guggisberg	80
	Byss	Gottfried	Zimmerwald	83
	Xanderhecht	Léon Henri	Belge	86
1921	Xaucher	Armand Victorin	Flurier	127
	Xionnet	Henri François	Tufflens le Château	132
	Xidmer	Robert Louis Lucien	Vallepres sous Rances	137
	Xautravers	Hélène Louise	Romainon	137
	Xillommet née Croix	Julia Alice	Payerne	145
1922	Xuffray	Susanne Albertine	Tufflens-le-Château	154
1923	Xachet	Mari Louise	Aix-les-Bains France	166
	Xalther	Ernst Louis Samuel	Suis	167
	Xésin	Lélie-Françoise	Française	172

X
Y
Z

X
Y
Z

20

20



Nom

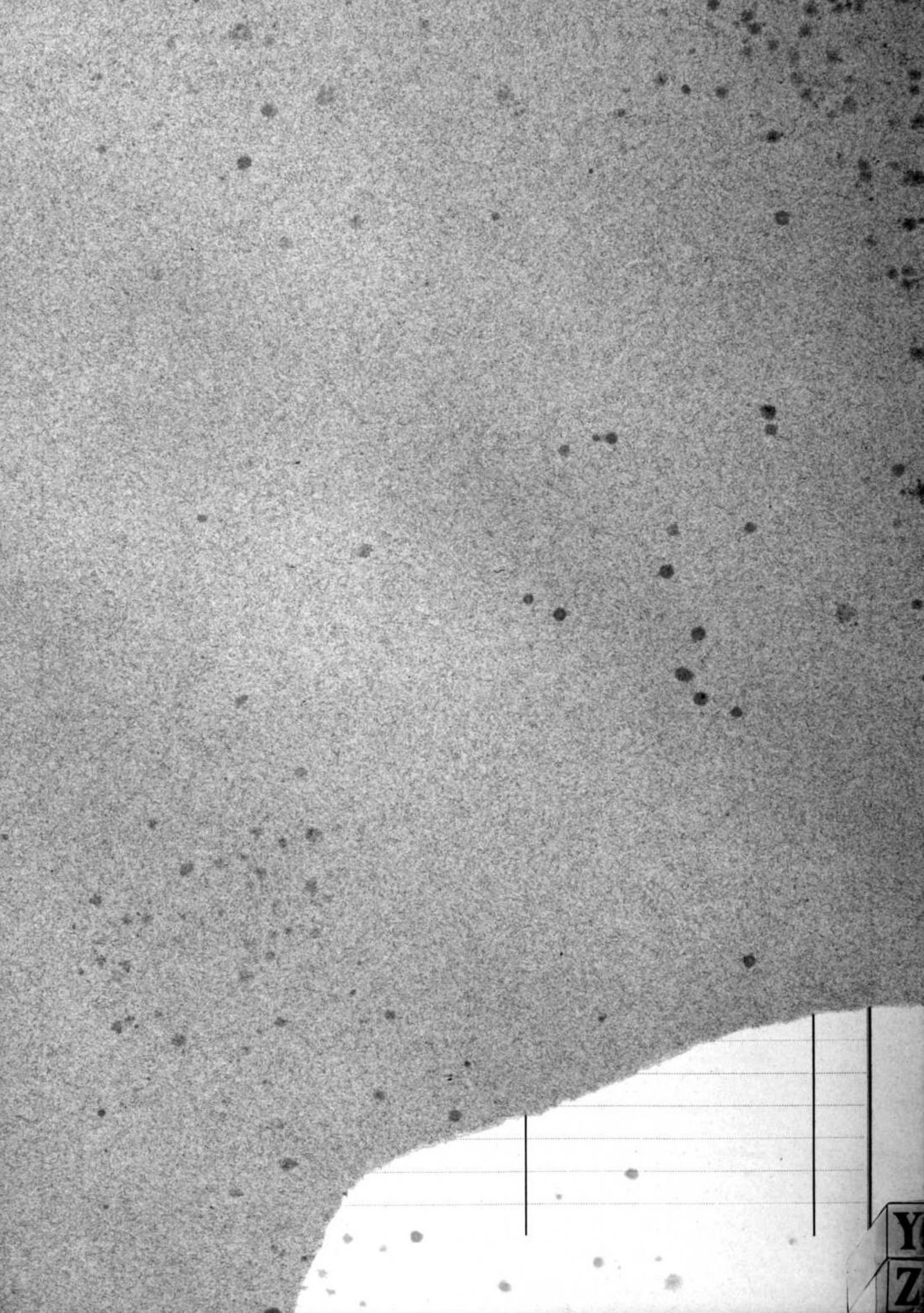
Prénoms

Origine

Page

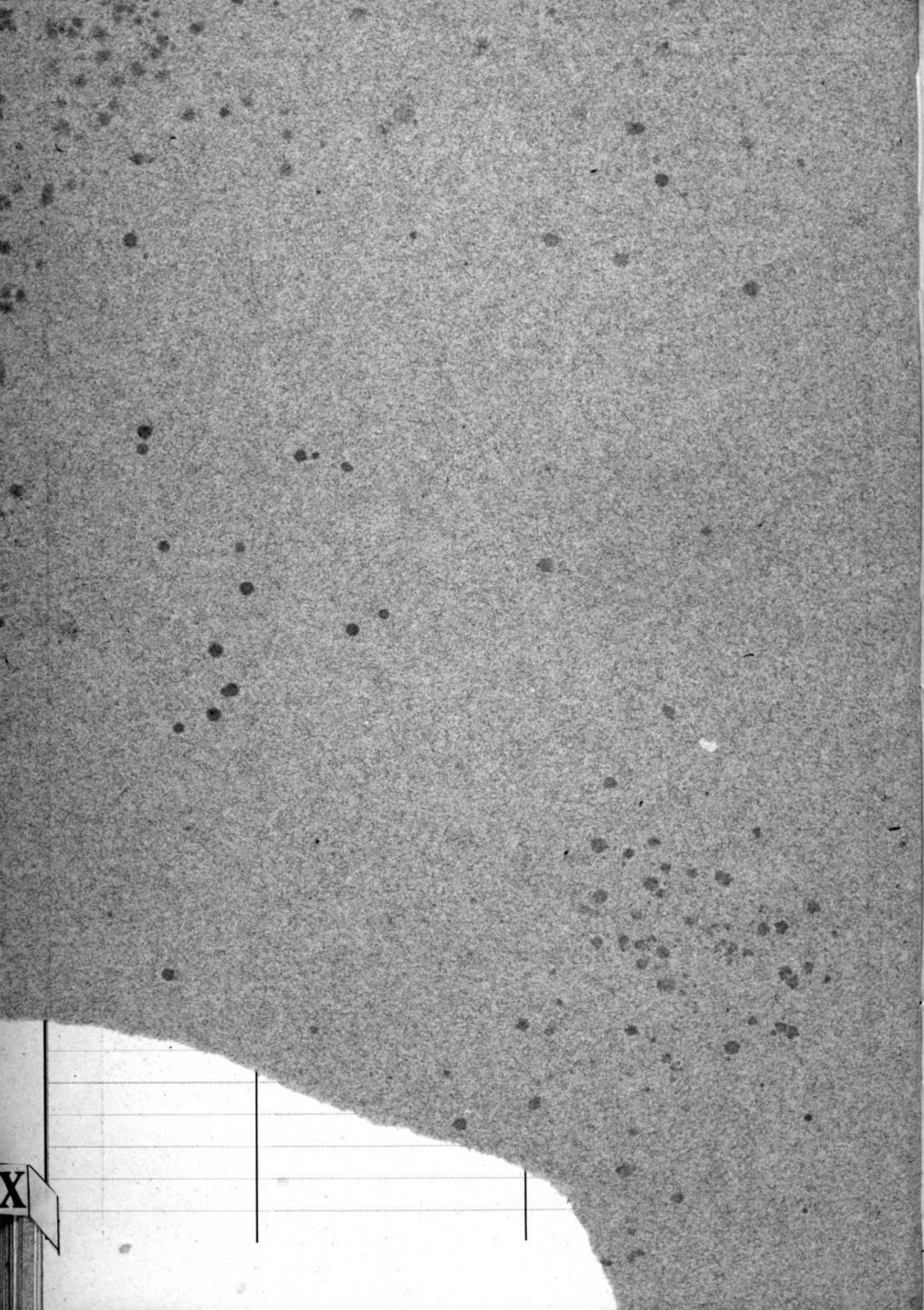
MR. J. CHAMBERS

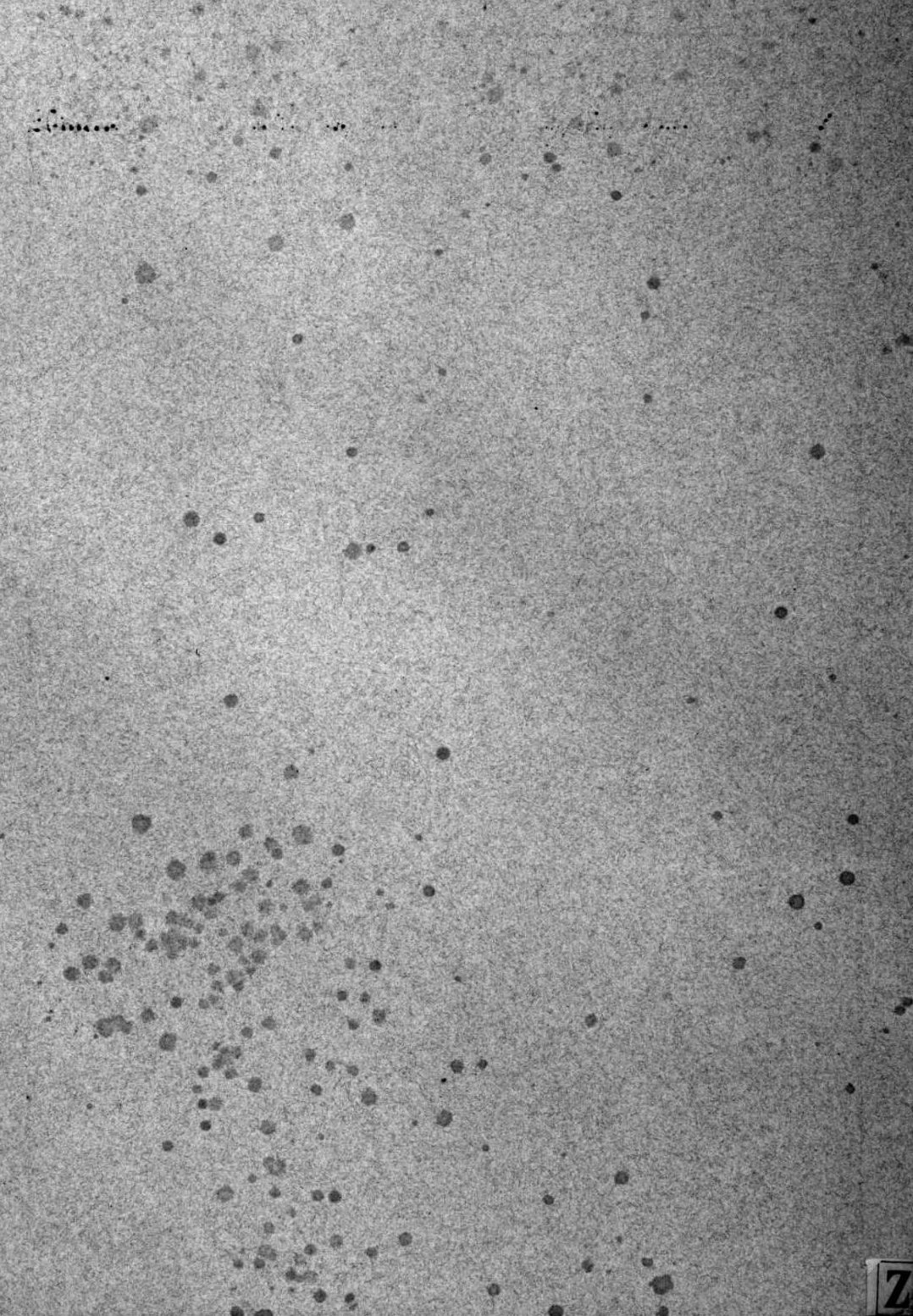
X
Y
Z



Y

Z





.....

.....

.....

.....

